

Emma Cousteaux

21811530

Master 2 MISS

Mémoire – UE 1001



Hospitalités invisibles

Hébergements informels et solidaires des personnes exilées

Encadré par madame Hasnia-Sonia Missaoui

Année universitaire 2024-2025

Résumé

Ce mémoire analyse les pratiques d'hébergement informel et solidaire des personnes exilées sans droits ni titres de séjour en France. À partir d'une enquête qualitative menée entre 2023 et 2025, ce mémoire explore les modalités concrètes d'accueil hors du cadre institutionnel. L'étude met en évidence la diversité des formes d'hospitalité, allant de l'accueil chez des particuliers aux occupations illégales, en passant par les réseaux associatifs organisés et les centres d'hébergement alternatifs. En interrogeant les effets des dynamiques territoriales sur ces formes d'accueil, ce mémoire propose une réflexion critique sur l'invisibilité sociale et politique des hébergements des personnes en situation irrégulière. Ce travail met en lumière des pratiques d'hospitalité qui, bien qu'en marge des dispositifs officiels, participent à une redéfinition de la solidarité et des rapports à l'espace domestique.

Abstract

This research analyzes the practices of informal and solidarity-based accommodation for exiled individuals without legal status or residence permits in France. Based on qualitative research conducted between 2023 and 2025, it explores the concrete modalities of hosting outside institutional frameworks. The study highlights the diversity of hospitality forms, ranging from private home hosting to illegal occupations, as well as organized associative networks and alternative shelter centers. By examining the influence of territorial dynamics on these accommodation practices, the thesis offers a critical reflection on the social and political invisibility of housing for undocumented individuals. It sheds light on forms of hospitality that, while operating on the margins of official systems, contribute to a redefinition of solidarity and the meaning of domestic space.

Remerciements

A ma famille pour leur soutien et leurs relectures,
à la promotion MISS pour leur amitié, leur bienveillance et leur solidarité,
à l'équipe et aux résidentes de l'Auberge marseillaise, pour leur accueil chaleureux,
à toutes les personnes rencontrées lors de cette enquête pour leur confiance,
à Sonia-Hasnia Missaoui pour son écoute et ses conseils.

Table des matières

I-Introduction	5
II-Etat de l'art	9
1. Diversité des portraits des personnes hébergées	10
2. Relations hébergeur.euse / hébergé.e	12
3. Devenir hôte	14
4. Variation des lieux d'hébergements	15
5. Une approche selon les territoires	17
6. Hypothèses	19
III-Méthodologie	21
1. Posture de la chercheuse	23
2. Organisation temporelle de la recherche	25
3. Synthèse des entretiens réalisés	26
4. Synthèse des séances d'observations	28
5. Remises en questions, limites	30
IV- Chapitre 1 : Pluralité des formes d'hébergements informels	32
1. Des collectifs et associations militant.es	32
2. Des associations d'hébergeur.euses solidaires	34
3. Hébergeur solidaire indépendant	39
4. Solutions d'hébergements illégaux	43
5. Vers le conventionnement de squats ?	49
V-Chapitre 2 : La vie au sein des hébergements	52
1. Le parcours d'hébergeur	52
a . Des conditions pour héberger	52
b . L'engrenage bénévole	55
2. Quels rôles pour l'hébergeur.euse ?	57
3. La rencontre de l'Autre	58
4. Hébergeur.euse par défaut ?	61
5. Des liens qui se tissent	62
VI-Chapitre 3 : Vers la formalité	63
1. Pratiques informelles dans un centre d'hébergement formel	63
a . Au sein d'un lieu d'hébergement du 115	63
b . Le dépassement du cadre	64
2. Lieu hybride entre centre d'hébergement d'urgence et hébergement bénévole	66
3. Du côté des institutions	68
4. Le cas de l'Auberge marseillaise : Vers un effacement de l'alternatif ?	70
a . Une crainte de l'institutionnalisation	71
b . Préserver l'informel	74
VII- Conclusion	76
Bibliographie	78
Annexes	91

I-Introduction

Début 2023, j'ai travaillé au sein d'une structure d'accueil de nuit d'urgence pour des femmes et enfants sans logement stable à Grenoble, structure dépendant du SIAO de l'Isère ainsi que du CCAS de Grenoble. Le public rencontré est majoritairement des primo-arrivants sur le territoire isérois. C'est-à-dire une personne de nationalité étrangère récemment arrivée en France et souhaitant s'y installer. D'autres personnes sont déjà en errance depuis quelques mois dans la ville et sont connues des travailleur.es sociaux.ales. La structure les héberge le temps d'une semaine, non prolongeable. Cependant les familles peuvent se représenter à l'accueil de nuit après avoir passé 7 jours hors du lieux, si elles ont été orientées par le 115 ou par une maraude agréée. Nous observons alors la présence des familles une semaine sur deux. Concevoir le fait que des enfants et bébés dorment dehors deux semaines par mois paraît impensable. Lorsque l'on questionne les dames accueillies, beaucoup ont un autre lieu de répit, souvent hors des dispositifs. Peu dorment à la rue de manière prolongée. Des hébergeur.euses ouvrent leurs portes une semaine sur deux à ces familles en attente de logement.

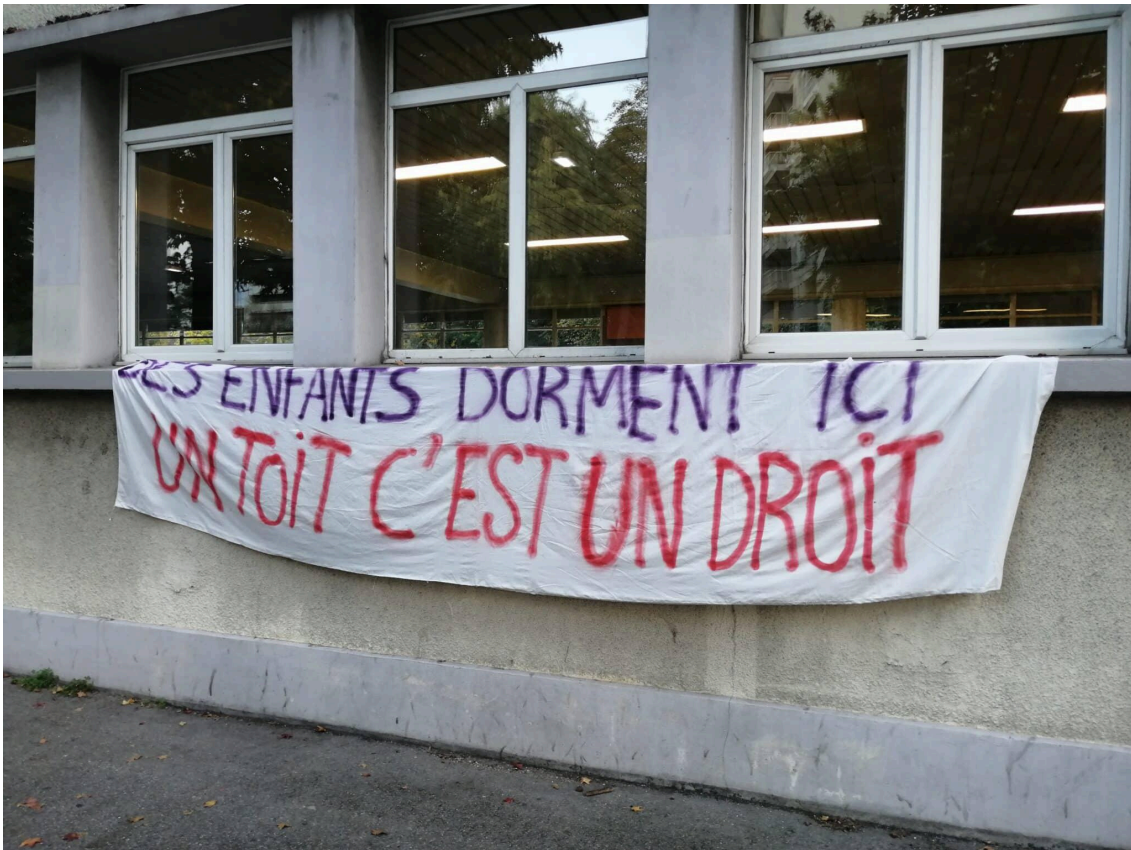
En partant du constat que ces familles sont hébergées en urgence ou sur le long terme chez des particuliers, on se demande les causes de cette solidarité, les moyens mis en place pour y parvenir et les limites rencontrées par les différents acteurs. La solidarité pouvant être définie comme un sentiment d'un devoir moral envers les autres membres d'un groupe.¹ Quel est donc ce réseau d'hébergeur.euse à temps partiel et quelles sont les problématiques rencontrées par les hébergeur.euses, mais aussi par les hébergées, face à ces déficits de logement en France, au début des années 2020 ? Pour cette étude, je vais m'intéresser à différents profils d'hébergeur.euses et divers types d'hébergements.

Hiver 2022, à Grenoble, un mouvement d'associations de parents d'élèves et de professeur.es, ouvrant les écoles pour loger des familles d'élèves sans abris, voit le jour. Les familles obtiennent le droit de rester dans ces écoles, jusqu'à l'obtention d'une solution d'hébergement pérenne.

En novembre 2023, à Toulouse, un mouvement similaire d'occupation d'écoles prend forme au sein de trois écoles primaires. Cette initiative part du constat que certain.es écolier.ères dorment dehors, après une sortie d'hébergement d'urgence. Les enseignant.es et parents

¹ Définition de la solidarité ,Larousse

d'élèves ont donc créé un collectif dans le but de donner un toit à ces écolier.ères et leurs familles, le temps qu'elles soient relogées.² Cet acte, que l'on pourrait qualifier de solidarité civile, est en réalité un acte illégal selon la loi³. Des expulsions ont donc été entamées dans certaines écoles, car le maire de la ville prône "l'humanité dans la légalité" (Moudenc, 2023)⁴. La question de la légalité et de l'illégalité devient donc intéressante à questionner dans les actions de solidarité.



Ce phénomène fait penser de près ou de loin au "délict de solidarité", notion non juridique qui fut employée notamment en 2016 et 2017, pour qualifier des actes d'activistes solidaires à la frontière franco-italienne, dans la vallée de la Roya.

² Soutenu par le collectif RESF (Réseau Education Sans Frontière).

³ Selon l'article R645-12 du Code pénal [le fait de pénétrer ou de se maintenir dans l'enceinte d'un établissement scolaire, public ou privé, sans y être habilité en vertu de dispositions législatives ou réglementaires ou y avoir été autorisé par les autorités compétentes est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe]

⁴<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/heberger-des-enfants-a-la-rue-c-est-illegal-mais-c-est-un-devoir-des-ecoles-occupees-la-nuit-par-des-parents-et-des-enseignants-2880068.html> et <https://www.ladepeche.fr/2023/12/01/conseil-municipal-de-toulouse-polemique-sur-loccupation-des-ecoles-par-des-familles-sans-abri-11614748.php>

⁵ Photo prise devant une école à Grenoble le 19/12/2022. Crédits : Manuel Pavard - Place Grenet

Certains de ces actes ayant entraîné des poursuites judiciaires.⁶ Depuis, la loi du 10/09/2019 encadre un peu plus ces actes, car ils sont tolérés lorsqu'ils sont accomplis "dans un but strictement humanitaire" et ne donne lieu "à aucune contrepartie directe ou indirecte"⁷. Autrement dit, tout citoyen français est dans son droit d'héberger quiconque chez lui gratuitement, sans contrepartie. Même si cette personne est en situation irrégulière sur le territoire. Cependant, le citoyen solidaire peut se faire inculper si ses intentions ne sont pas purement humanitaires. Il se doit donc de jauger si la personne est suffisamment en détresse (physique ou psychologique) avant de l'héberger. Le rapport "*Nous savons qui vous êtes*" publié par les anthropologues Maria Hagan et Sébastien Bachelet en 2023 illustre la criminalisation des personnes solidaires aux personnes exilées.

Dans certains cas, l'hébergeur.seuse peut se voir intimidé, surveillé, voir harcelé pour ses pratiques solidaires par les forces de l'ordre ou bien par les services de l'Etat. Cela peut être un frein à l'action solidaire, et décourager les personnes à poursuivre leurs actions.⁸

"Et on vivait ici vraiment de façon secrète au fait. [...] On n'en parlait pas aux autres associations, les associations n'étaient pas au courant. Je savais qu'il y avait d'autres hébergeurs qui existaient en ville et on se connaissait physiquement, mais on ne se parlait pas quand on se croisait dans la rue." déclare une hébergeuse solidaire de Calais.⁹ (p19)

Être hébergeur.euse peut donc comporter un risque et je vais donc questionner la volonté d'être hébergeur.euse malgré ces risques.

Pour compléter ces recherches, j'aimerais questionner les réseaux religieux d'hébergement. Il existe un réseau via les communautés religieuses. Certaines églises ou mosquées abritent des familles, au même titre qu'ils organisent des distributions de repas. A Calais, par exemple, le prêtre, « Père-Philippe », accueillait des exilés chez lui pendant plusieurs mois. A Grenoble, le secours catholique met en relation différentes paroisses qui logent des mineurs non-reconnus dans le territoire isérois, mais aussi quelques familles. Ou encore, on peut observer un plus fort accueil des personnes de confession musulmane durant la période du ramadan.

Un autre type de solidarité observée est l'entraide entre personnes venant des mêmes pays. En effet, plusieurs dames sont hébergées chez des compatriotes. Il se peut qu'elles se

⁶ Annalisa Lendaro, « Désobéir en faveur des migrants », *Journal des anthropologues*, 152-153 | 2018, 171-192.

⁷ Site web : Vie-publique.fr , édité par la Direction de l'information légale et administrative : Du délit de solidarité au principe de fraternité : lois et controverses, 07/03/2022

⁸ Bachelet, S., & Hagan, M. (2023). "Nous savons qui vous êtes": politiques de migration hostiles et criminalisation des personnes solidaires en France et au Maroc p19

⁹ Idem

soient rencontrées dans la rue, qu'elles se connaissent avant d'arriver en France, ou encore qu'elles aient des connaissances en commun. Lorsque l'on questionne des personnes sur leur choix de cette ville de France comme destination, certaines répondent qu'elles y connaissent un ami ou un parent éloigné, ce qui leur permet donc d'avoir un repère.

La précarité et l'instabilité de la solution d'hébergement sont des dénominateurs communs aux diverses situations observées sur ces sujets.

En effet, au bout d'un certain temps, l'hébergeur.euse a envie de se retrouver seul.e chez soi pour diverses raisons. L'hébergé.e est alors menacé.e de se retrouver à la rue. Il n'y a donc pas de repos psychologique. Du côté des hébergeur.euses, ils ou elles sont contraint.es de maintenir la personne à domicile pour éviter ce retour à la rue, et sont donc pris.es par ce devoir. La difficulté de la situation est donc commune aux deux parties, hébergeur.euse et hébergé.e.

Une des autres situations auxquelles je vais m'intéresser, c'est l'hébergement solidaire qui passe par des réseaux d'associations. Des associations telles que Utopia 56, JRS Welcome, ou encore Ramina, travaillent dans des réseaux locaux et nationaux pour mettre en relation des partenaires, des familles ou personnes seules avec des hébergé.es. Ici, le cadre est un peu plus formel, bien que la personne accueillie soit parfois en situation irrégulière sur le territoire. C'est une mise en relation entre hébergé.es et hébergeur.euses, les deux parties sont mises en contact et se rencontrent via les associations. Cette forme d'hébergement est plus rassurante, car elle est organisée par l'association tierce, qui peut alors être médiatrice en cas de potentiel conflit, et qui, dès le début, pose un cadre à l'hébergement. Cependant, ces associations sont peu nombreuses lorsqu'il s'agit d'accueillir des personnes sans droit au séjour.

Une question d'illégalité se pose lorsque l'hébergement proposé est lui-même occupé illégalement. Comme ce serait le cas ici pour les écoles, mais également pour les squats, une partie de ma recherche sera donc destinée aux hébergements en lieux informels.

Ma recherche est vaste et diversifiée, car elle regroupe des situations formelles et informelles, qui se déroulent dans des lieux formels et informels. La complexité des situations se retrouve également au niveau des acteurs, les hébergeur.euses pouvant être bénévoles, salarié.es, militant.es et avec des profils hétérogènes. Et du côté des hébergé.es, il existe presque autant de personnes que de situations. C'est donc en ayant conscience de ces différents points que je vais entamer ce mémoire de recherche, aux limites constamment dépassées entre le formel et l'informel.



10

II-Etat de l'art

Le sujet de mémoire recoupe plusieurs thématiques, telles que l'accueil des personnes sans logement, celui des personnes sans titre de séjour en France, les milieux de solidarité militante ainsi que l'intime du chez soi avec le profil d'hébergeur.euse. J'ai donc parcouru des lectures de sociologues et d'anthropologues tels que Anne Gotman¹¹ ou encore Michel Agier¹², dans le but d'y voir plus clair et d'y déceler les points intéressants pour mon sujet. J'ai pris la décision de commencer par étudier l'accueil des personnes en situation de migration (y compris régularisées) dans des foyers d'hébergeur.euses solidaires ou des squats. Puis, j'ai centré ma recherche sur l'ensemble des hébergements informels pour les personnes sans titre de séjour en France. Cela dans le but de contextualiser l'hébergement des personnes en situation de migration en France, dans les années 2020.

¹⁰ Photo de l'entrée de l'Auberge marseillaise extraite du rapport d'activité 2024

¹¹ Gotman, Anne. *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Presses Universitaires de France, 2001

¹² Agier, Michel, *L'étranger qui vient : repenser l'hospitalité*, Paris, Seuil, 145p. 2018

1. Diversité des portraits des personnes hébergées

La littérature sur les personnes hébergées en hébergements solidaires concerne principalement l'accueil des personnes exilées vivant légalement sur le territoire, donc en demande d'asile ou avec le statut de réfugié. Ou sinon des mineurs non-reconnus mineurs, et ne bénéficiant donc pas de place auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Lorsque l'on s'intéresse aux personnes en demande d'asile, l'Etat Français est censé héberger toute personne demandant l'asile sur le territoire. Cependant, les CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asiles) sont engorgés, et très peu de places sont disponibles pour les nouveaux arrivants en demande d'asile. Ces personnes, en situation de régularité sur le territoire, se retrouvent alors sans solution d'hébergement, et certaines vont alors connaître la rue à leur arrivée en France.

Une autre catégorie de personne est "les sans". Ce sont des personnes sans titre de séjour, sans demande d'asile en cours, sans statut de réfugié et donc en situation irrégulière sur le territoire français. Ces personnes n'ont pas de droits ouverts, ne peuvent pas travailler légalement et tout accès à un quelconque hébergement est très difficile. On assiste à une exclusion de ces personnes dans la société française, et cela même au sein de certaines associations d'aides aux personnes exilées. La littérature concernant l'accès à l'hébergement de ces personnes est minime, notamment car cet hébergement est très souvent informel. Ces personnes sont souvent invisibilisées.¹³

Pour nommer l'ensemble de ces populations, j'utiliserais le terme "exilé", notamment car c'est celui fréquemment utilisé au sein des associations étudiées, qui le pense moins dévalorisant, mais également car le sens social de ce terme est différent de celui de migrant. Le terme de migrant étant souvent associé dans les débats publics actuels aux problèmes est connoté négativement.¹⁴ Le terme "migrant" désigne généralement une personne ayant quitté son pays pour des raisons économiques ("le mauvais migrant"). Ce qui l'oppose au "réfugié", ayant fui son pays afin d'échapper à un danger, et ayant obtenu une protection de l'État dans lequel il se trouve.¹⁵ Le terme exilé englobe ces catégories sans faire de distinctions sur les

¹³ « Les sans-papiers sont devenus invisibles ». Plein droit, 2018/4 n° 119, 2018. p.3-4. CAIRN.INFO, droit.cairn.info/revue-plein-droit-2018-4-page-3?lang=fr.

¹⁴ Hachimi-Alaoui, Myriam. « « Exilés » ou « immigrés » ? Regards croisés sur les Algériens en France et au Québec », *Confluences Méditerranée*, vol. 39, no. 4, 2001, pp. 107-117.

¹⁵ Streiff-Fénart, Jocelyne. « Pour en finir avec la moralisation de la question migratoire », *Mouvements*, vol. 93, no. 1, 2018, pp. 13-21.

raisons de la migration de l'individu.¹⁶ C'est également une volonté personnelle de ne pas réduire les personnes étudiées à une catégorie administrative.

On notera que, en matière de migration, les personnes concernées sont nommées par différents termes, en fonction de leur pays d'origine et des raisons de leurs migrations : expatrié, migrant, réfugié... Ces différences ne sont pas seulement terminologiques, si ce n'est qu'elles influent directement sur la manière dont est traité leur accueil dans le pays d'accueil. Andrea Rea parle même d'une distinction qui se fait entre les "vrai.es exilé.es" et les "faux.fausses exilé.es"¹⁷, et certains seraient des exilés plus légitimes que d'autres, car ils proviendraient de pays différents. L'accueil et l'hospitalité dont ils bénéficient serait donc distincte. Cette différence de traitement est alimentée par les discours politiques et médiatiques en vigueur.

Dans ce mémoire, nous ne ferons pas de distinctions entre ces "vrai.es" ou "faux.fausses" exilé.es, mais il est nécessaire d'avoir en tête que les "vrai.es" exilé.es sont beaucoup plus susceptibles d'obtenir une protection institutionnelle et donc on peu recours à des solutions d'hébergement informel. Ce sont les "faux.fausses" exilé.es pour qui l'arrivée en France est la plus complexe, et la quête d'hébergement plus longue, car moins aidée par les services institutionnels.

Face à la visibilité croissante des populations exilées dormant dans les rues des villes françaises, un phénomène de solidarité s'est accru ces dernières années. Sont nées alors de ces phénomènes des collectifs et associations de citoyens souhaitant héberger, une nuit ou plus, des personnes en situation de migration sans solution de logement.¹⁸ Ces formes innovantes d'hébergement fonctionnent majoritairement avec l'aide de bénévoles qui mettent en relation des familles volontaires pour accueillir une ou plusieurs personnes, et des personnes exilées sans logement (association Utopia 56, JRS welcome, Ramina...).

Ici, on parlera d'hébergement solidaire ; une notion large qui comprend l'ensemble des liens sociaux entraînant une entraide mutuelle entre plusieurs individus, englobant également

¹⁶ Flamant, Anouk, Aude-Claire Fourot, et Aisling Healy. « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé-e-s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 7-27.

¹⁷ Rea, Andrea, Roblain, Antoine, Herault, Julia, Présentation critique par ROBERT, July, 2024. Héberger des exilé-es Initiatives citoyennes et hospitalité. La Revue Nouvelle, 2024/4 N° 4, p.90-95. DOI : 10.3917/m.240.0090. URL : <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-nouvelle-2024-4-page-90?lang=fr>.

¹⁸ Gerbier-Aublanc, Marjorie, et Evangeline Masson Diez. « Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 51-60.

“l’hébergement citoyen” (terme spécifique à l’hébergement encadré par l’Etat) (Rémy, 2019, n°16).¹⁹

Ces hébergements solidaires regroupent donc l’ensemble des personnes qui font fonctionner ces liens d’hospitalité, en passant par des associations ou en ayant hébergé une personne rencontrée involontairement, ou encore via des réseaux familiaux, religieux, régionaux....

2. Relations hébergeur.euse / hébergé.e

Lorsqu’une personne sans logement entre dans un réseau d’hébergement solidaire, elle se retrouve alors accueillie chez son hôte. L’hôte sera ici traité dans le sens de la personne qui reçoit quelqu’un chez soi,²⁰ qui fait preuve d’hospitalité. L’hospitalité est une vaste notion employée depuis presque un millénaire, qui peut être définie “comme ce qui permet à des individus et des familles de lieux différents de faire société, de se loger et de se rendre des services mutuellement et réciproquement” (Gotman, 2001, p. 3).²¹ Dans ce mémoire, on parlera de l’hospitalité domestique²², et donc de la place faite à l’autre dans son propre logement.

“Chez autrui, on ne fait pas comme chez soi” (Gotman, 2001, p. 92).²³ Les mouvements, les paroles, les comportements gestuels, tout est contrôlé lorsque l’on est chez un hôte. D’autant plus si la relation d’hôte - hébergé.e est asymétrique sur différents points. Tout d’abord, cette asymétrie vient du fait que l’hébergé.e est accueilli.e indépendamment de sa volonté. En effet, si l’hébergé avait la possibilité de faire autrement que de vivre sous le toit de quelqu’un d’autre, il le ferait. *A contrario*, l’hôte, dans la majorité des cas, choisit sa situation d’hébergeur.euse. Le malaise, parfois même la honte, est donc ressentie du côté de l’hébergé.e.

¹⁹ Rémy, Élodie. « L’hébergement de réfugiés chez des particuliers. Liberté, humanité, solidarité », *Vie sociale*, vol. 27, no. 3, 2019, pp. 201-218.

²⁰ Double sens de la définition d’hôte : celui qui reçoit et celui qui est reçu.

²¹ Gotman, Anne. « Introduction », , *Le sens de l’hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l’accueil de l’autre*, sous la direction de Gotman Anne. Presses Universitaires de France, 2001, pp. 1-10.

²² Gotman, Anne. « 6. L’hôte et le système domestique », , *Le sens de l’hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l’accueil de l’autre*, sous la direction de Gotman Anne. Presses Universitaires de France, 2001, pp. 171-199.

²³ Gotman, Anne. « 3. L’asymétrie : entrée, séjour », , *Le sens de l’hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l’accueil de l’autre*, sous la direction de Gotman Anne. Presses Universitaires de France, 2001, pp. 83-114.

De par ces situations, l'hôte est un peu plus enclin à savoir dans quoi il s'engage, alors que l'accueilli.e ne sait parfois pas très bien à quoi il ou elle va s'attendre, quelles sont les intentions, ni même l'identité de l'hôte.²⁴ Avant même le premier accueil, la relation apparaît donc comme asymétrique. (je relève qu'une certaine égalité peut être atteinte parfois lorsque cet accueil comprend un échange monétaire). Puis, en vient l'énonciation (souvent implicite) des règles de la maison, auquel l'accueilli.e se conforme. Il se plie à un fonctionnement qui ne vient pas de lui mais du foyer qu'il vient d'intégrer pour un temps éphémère. La vie de la personne hébergée est donc changée dès lors qu'elle passe le péron de la porte, car ses habitudes et manières d'être doivent être adaptées. Il faut alors se plier aux règles de l'hôte, ne pas trop prendre de la place dans l'espace (affaires..), ne pas trop se l'approprier, les horaires, les changements réguliers de foyer, satisfaire les attentes de son hôte (moments de convivialité...), l'interdiction d'inviter des personnes parfois. Un toit ne signifie donc pas un chez-soi. De plus, l'hospitalité inclut une certaine réciprocité (par exemple le récit de son parcours comme réciprocité, devoir dévoiler son passé, donc son intime, en échange).²⁵

Lorsque je réfléchis à ces études en les appliquant aux fonctionnements associatifs existants, je me demande si ces personnes hébergées se sentent parfois un tant soit peu chez elles. Par exemple, l'association *JRS Welcome* met en relation différents foyers, qui se relaient à tour de rôle pour accueillir chez eux une ou des personnes sans hébergement. Grâce à cette méthode, l'hébergé.e a donc plus de chance d'être toujours avec une solution d'hébergement. Cependant, il est contraint à adapter ses habitudes tous les mois en fonction du foyer d'accueil. Si l'on conçoit le fait d'habiter en « la manière dont l'individu ou les groupes d'individus, pratiquent les lieux et leur donnent du sens »²⁶ (Nyang-Ndiaye, 2019 ; Chambon, 2019²⁷) peut-on alors réellement dire qu'un.e hébergé.e "habite" un espace s'il ou elle ne peut pas en prendre possession (faire partie du lieu, "être") ?²⁸

²⁴ Gerbier-Aublanc, Marjorie, et Evangeline Masson Diez. « Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 51-60.

²⁵ Gerbier-Aublanc, Marjorie, et Evangeline Masson Diez. « Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 51-60.

²⁶ Niang-Ndiaye, Mareme. « Les « territorialités migrantes » : un mode d'habiter en migration », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 34-41.

²⁷ Chambon, Nicolas. « Habiter son monde », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 5-10.

²⁸ Paquot, Thierry. « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

3. Devenir hôte

Du côté de l'hôte, ce type d'association témoigne de la difficulté d'être un hôte de maison. En effet, ce système de boucle, de relais, est mis en place pour favoriser une certaine liberté et un repos pour l'hébergeur.euse. Les habitudes de l'hôte sont aussi impactées. L'individu n'est plus seulement habitant de son propre espace, de sa propre maison. En devenant hôte, il doit se trouver une place en tant que tel, orienter sa propre application de l'hospitalité.²⁹ L'anthropologue Michel Agier replace l'hospitalité comme une épreuve, en citant les mots du philosophe Jean-Luc Nancy : « *Accueillir l'étranger, il faut bien que ce soit aussi éprouver son intrusion* ». ³⁰ L'hospitalité peut alors être vue ici comme une épreuve individuelle à surmonter. La tâche paraît difficile, j'en viens donc à me questionner sur les diverses raisons pouvant mener à endosser ce rôle d'hébergeur.euse, d'hôte, pour des personnes étrangères à son cercle social ? (L'hôte devient ici hôte volontairement et non pas par sollicitation extérieures : familles, amis..).

Pour étudier ces questions, je me servirai notablement des textes de la sociologue Anne Gotman, spécialisée sur l'habitat, et ayant rédigé en 2001 *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Cet ouvrage replace la pratique sociale de l'hospitalité, et est donc intéressant pour comprendre les fondements de ce phénomène et les rapports sociaux qui en découlent.

De plus, je vais m'intéresser aux motivations des individus qui s'engagent dans l'hébergement des personnes exilées, en m'appuyant notamment sur les recherches de Marjorie Gerbier-Aublanc, socio-anthropologue, et Evangeline Masson Diez, sociologue. ³¹ Ces motivations sont variées, ainsi que les formes d'engagement qui y sont associées. Par exemple, héberger chez soi lorsque l'on y habite est différent de mettre à disposition son logement ou d'occuper un logement vide. Ou encore, les motivations et le risque pris par des bénévoles hébergeur.euses différent de ceux des salarié.es amenés à transgresser le cadre professionnel dans le but d'héberger une personne³².

²⁹ Gotman, Anne. « 3. L'asymétrie : entrée, séjour », , *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, sous la direction de Gotman Anne. Presses Universitaires de France, 2001, pp. 83-114.

³⁰ Agier, Michel, *L'étranger qui vient : repenser l'hospitalité*, Paris, Seuil, 145p. 2018

³¹ Masson Diez, Evangeline, et Marjorie Gerbier-Aublanc. « L'hospitalité : nos rêves, leurs cauchemars », Armando Cote éd., *Rêves et cauchemars des personnes exilées*. Érés, 2022, pp. 105-115.

³² Garcia, Sophie. « L'éthique des travailleurs sociaux face aux politiques de l'asile : entre « arrangements pratiques » et « pratiques de contournements » », *Sciences & Actions Sociales*, vol. 10, no. 2, 2018, pp. 54-72.

Parfois, ces différents profils d'hôtes se rencontrent, composent ensemble des réseaux d'hébergeur.euses solidaires, parfois ils sont en conflit, en désaccord de par leurs pratiques. Le lecteur l'aura saisi, les individus actifs dans l'hébergement informel des personnes exilées ne forment pas une catégorie, et encore moins un groupe social à part entière. La pluralité des acteurs dresse un tableau de profils hétérogènes, qui n'ont pas forcément de lien entre eux, et qui peuvent appartenir à des catégories socio-professionnelles et avoir des idées politiques très différentes.

4. Variation des lieux d'hébergements

En plus de cette diversité d'acteurs, on observe une diversité des formes et des lieux d'hébergement. Ces lieux peuvent être légaux, mais aussi illégaux.

Je distingue différents types d'hébergements informels. Il y a en premier lieu les hébergements chez des particuliers. Deuxièmement, on retrouve les hébergements dans des lieux collectifs. Troisièmement, les hébergements dans des lieux occupés. Cette dernière catégorie est en réalité très large, car elle regroupe les occupations partielles d'écoles³³ ou encore les bâtiments ouverts et occupés dans une logique d'y habiter durablement: les squats ("habitations sans droits ni titres"³⁴).

L'ouvrage *Les migrants en bas de chez soi*, de la sociologue Isabelle Coutant étudie l'occupation par des personnes exilées d'un lycée désaffecté à Paris en 2015, en y mêlant réaction du voisinage, solidarités et conditions d'accueil. Cette étude s'offre alors à moi comme une porte d'entrée sur les occupations illégales de bâtiment dans le but d'y héberger des personnes et familles.

Ici, les démarches des occupants sont bien différentes de "l'hébergement solidaire". Tout d'abord ces pratiques sont illégales et font encourir un risque juridique aux personnes hébergées mais également aux personnes solidaires. De plus, il n'y a plus de notion d'hôte et d'accueilli. En effet, dans la plupart du temps, le bâtiment occupé est dédié aux personnes y résidant, et l'accueil est donc bien différent que lorsque l'on intègre un foyer. Le squat est

³³ cf : Introduction

³⁴ Thomas Aguilera, « L'(in)action publique face aux squats discrets à Paris et à Madrid », *Métropoles* [En ligne], 14 | 2014, mis en ligne le 24 juin 2014, URL : <http://journals.openedition.org/metropoles/4860> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/metropoles.4860>

censé être, pour ses habitants, un lieu de vie qu'ils s'approprient collectivement. L'habitant.e du squat est, contrairement à l'hébergé, chez lui, et non pas chez une personne tierce.

Mais tout d'abord, qu'est ce que ces squats ?

Selon Françoise Bouillon, le squat est l'occupation illégale et gratuite d'un bâtiment vacant par des personnes sans logement.³⁵ Cela part du postulat qu'il existe un grand nombre de logements vacants en France, et qu'il y a en même temps des centaines de milliers (environ 300 000 en 2022)³⁶ de personnes sans logement décent ou stable. Cette solution d'hébergement s'impose aux personnes et aux familles sans qu'elle ne soit voulue. En effet, il y a une peur de l'illégalité pour des personnes soit déjà illégales sur le territoire, soit en demande de régularisation. Cette solution est alors souvent envisagée en dernier recours.³⁷

Cependant, les "squatters"³⁸ ne risquent pas grand-chose d'un point de vue juridique.

L'organisation d'un squat diffère selon les lieux, mais ils sont dans la plupart des cas ouverts par des collectifs de militants spécialistes en la matière. Lorsque un squat se met en place, on dit qu'il est ouvert, car les portes d'un bâtiment inoccupé s'ouvrent³⁹. Il est important de distinguer les lieux où ces militants vivent de ceux ouverts pour y accueillir des personnes et familles en difficultés, pas forcément militants politiques. Il existe également des squats où ces personnes vivent et cohabitent sous le même toit.

Le type de squat qui m'intéresse ici est le lieu désigné pour héberger des familles et personnes sans solutions de logement, le plus souvent des personnes exilées qui regroupent un cumul de facteurs de précarité (juridique, économique..). Ce lieu de vie collective peut s'articuler parfois en chambre ou en dortoirs, avec un espace collectif (salon/cuisine..) où se réunit un microcosme de personnes aux profils très variés. L'épreuve du contact avec l'autre y est donc prépondérante. Très vite, la question de l'intime, de sa propre place dans l'espace collectif fait surface.⁴⁰ Pourtant, des habitant.es restent vivre des mois, parfois même des années dans ces squats.

³⁵ Florence Bouillon, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°2 | 2003, 23-46.

³⁶ Rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre n°27 : "L'état du mal logement en France en 2022"

³⁷ Florence Bouillon, « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°2 | 2003, 23-46.

³⁸ Terme pour désigner les habitants des squats

³⁹ Informations obtenues sur le terrain

⁴⁰ Céline Bergeon et Anne-Cécile Hoyez, « Etre migrant et vivre en squat », *L'Espace Politique* [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 28 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/3517> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.3517>

Il serait donc intéressant d'étudier les liens entre les habitant.es de ces squats, le fonctionnement de la vie quotidienne au sein de ces hébergements de fortune: l'expérience de la vie en communauté. Les liens sociaux établis entre l'intérieur et l'extérieur du lieu pourraient également être étudiés. Dans l'espace urbain, le squat, bien que marginal, prend sa place en tant qu'espace de résidence des squatters, tel que pourrait l'être un immeuble lambda. On y observe alors des mobilités spatiales, des relations de voisinage, des allers et venues de non-résidents...⁴¹ Mais ces mobilités se doivent d'être cachées, invisibles.

5. Une approche selon les territoires

Un autre point étudié est l'hébergement des personnes exilées selon le territoire, ou comment le territoire influe sur cet hébergement. Je me demanderai également si l'accueil des personnes exilées sur un territoire donné influe sur le territoire, sa configuration et les liens sociaux entre les acteurs locaux et extérieurs.

Ce terme de territoire est extrêmement polysémique, si ce n'est controversé en sciences sociales.⁴² Il peut être lié à une volonté de rapprocher le lieu de vie à l'identité de ses habitants, dans une vision politique du territoire. Le terme est également couramment utilisé par les anthropologues, et ferait une certaine distinction entre le lieu de vie du chercheur et le lieu de son enquête, entre le "nous" et l'"autre".⁴³ Cela peut donc émettre une séparation entre "*les représentations de soi et l'imaginaire de l'autre*"⁴⁴. Ce n'est pas dans le sens politique ou anthropologique du terme que j'utiliserai ce mot, sinon géographique. En effet, cette recherche sur l'hébergement est étroitement liée aux recherches sur l'habitat, thématique largement étudiée en géographie sociale. Jean-Marc Fournié, dans un article publié en 2007⁴⁵, distingue 4 sens du mot territoires.

⁴¹ idem

⁴² Marié, M. (2004) . L'anthropologue et ses territoires Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ? Espaces et sociétés, no 119(4), 177-198. <https://doi.org/10.3917/esp.119.0177>.

⁴³ Idem

⁴⁴ Francesca-Maria Ceccaldi, "Construire les territoires de l'autre", *Socio-anthropologie* [Online], 9 | 2001, Online since 15 January 2003, connection on 11 January 2025. URL: <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6>; DOI: <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6>

⁴⁵ Jean-Marc Fournier. Géographie sociale et territoire, de la confusion sémantique à l'utilité sociale ?. ESO Travaux et Documents, 2007, 26, pp.29-35. [ffhalshs-00840476f](https://doi.org/10.3917/eso.2007.26)

Je l'utiliserai dans son sens premier, en tant que synonyme de lieu ou d'espace, mais chargé d'une connotation plus historique. Il me semble important de prendre en compte que l'histoire liée à un lieu influe sur son organisation actuelle, et que ce sont des données à prendre en compte. Cependant, je ne souhaite pas faire "*correspondre le territoire à un espace approprié et support d'identité individuelle et/ou collective*"⁴⁶ car ce serait une toute autre recherche. L'utilisation de ce mot dans mon mémoire relève d'une praticité sémantique, pour me permettre de parler de différents lieux d'enquêtes, sans oublier que ces lieux influent, dans une certaine mesure, sur les résultats donnés. Par exemple, je ne peux pas parler de situations à la frontière Franco-Italienne et par la suite d'une petite ville Andalouse sans prendre en compte les différences liées au positionnement géographique de ces lieux.

Dans l'accueil des personnes exilées sur un territoire, l'hébergement apparaît comme une priorité. Cependant, l'accueil au sens large se décline sur une longue période, et implique parfois une implantation sur le territoire des personnes accueillies. Cela redéfinit les rapports sociaux entre habitant.es et les rapports sociaux de solidarités.⁴⁷ A l'échelle urbaine, ces redéfinitions prennent plus de temps à être visibles. Pourtant, une majorité des populations exilées réside en ville, de par notamment la taille du tissu associatif dans les métropoles, mais aussi la proximité des instances administratives, de santé, l'emploi et les transports en commun. Malgré cela, une partie de la population exilée est accueillie hors des grandes villes.⁴⁸ Comment fonctionne alors cet accueil ?

Du côté institutionnel, "*certaines localités mettent en œuvre des stratégies d'adaptation, de contournement et de bricolage*"⁴⁹(Sanders; Sommer-Houdeville ; 2023). En effet, les municipalités et les départements sont en position d'être les réels acteurs de l'accueil des personnes exilées car ce sont principalement les collectivités territoriales qui fournissent les abris.⁵⁰ L'hébergement des personnes exilées varient donc selon un territoire donné car il est en partie dépendant des politiques locales.

⁴⁶ Jean-Marc Fournier. Géographie sociale et territoire, de la confusion sémantique à l'utilité sociale ?. ESO Travaux et Documents, 2007, 26, pp.29-35. fffhalshs-00840476f

⁴⁷ Chavanon, Morane. « Appel à toutes les bonnes volontés pour organiser l'accueil ». Relocalisation de la question migratoire et nouvelles mobilisations en milieu rural », *Politix*, vol. 137, no. 1, 2022, pp. 183-207.

⁴⁸ Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot et Aisling Healy, « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé-e-s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 36 - n°2 et 3 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 22 mars 2024.

URL:<http://journals.openedition.org/remi/15795>

⁴⁹ Sanders, Hilary, et Thomas Sommer-Houdeville. « L'accueil des migrants à l'échelle locale : stratégies des acteurs institutionnels et associatifs », *Migrations Société*, vol. 194, no. 4, 2023, pp. 15-25.

⁵⁰ Hanappe, Cyrille. « Comment fabriquer de l'hospitalité urbaine ? Partir du cas de Grande-Synthe », *Hommes & Migrations*, vol. 1323, no. 4, 2018, pp. 69-80.

Du côté associatif, on observe sur certains territoires un développement inédit des initiatives. Ce “bricolage” est donc également visible au niveau des habitant.es qui s’organisent. La proximité géographique favorise l’implication des habitant.es aux sein des actions de solidarités, malgré la diversité des profils et des orientations politiques. Dans des actions militantes et de solidarités, où l’on retrouvait habituellement les associations religieuses et les militant.es de gauche, de nouvelles populations ne correspondant pas à ces profils s’engagent.⁵¹ Cela est dû notamment à la proximité. La présence de personnes exilées, qui peut être invisibilisé dans les grandes métropoles, est visible sur des territoires ruraux. L’arrivée de nouveaux habitant.es et/ou de nouvelles formes d’habitats redéfinit le territoire et peut transformer le tissu social.

L’exemple du territoire briançonnais montre comment, de part sa localisation à la frontière franco-italienne, route migratoire importante, des transformations sociales ont lieu. En effet, ces dernières années, les habitant.es de la vallée ont été confronté.es à une arrivée de plus en plus importante de personnes exilées sur le territoire. “*Petit à petit, cependant, des réseaux informels d’amis, de voisins se sont constitués pour leur venir en aide, les héberger, les restaurer, leur permettre de poursuivre leur route.*” (Defossez, 2022)⁵².

Bien que beaucoup d’individus ne soient que de passage, le territoire s’est peu à peu transformé car certains habitant.es ont mis en place des actions de solidarités. De part et d’autre de la frontière, des hébergements d’urgences, formels et informels, ont vu le jour. Des collectifs et des associations se sont créées, d’autres sont venues s’implanter sur le territoire, pour répondre à ces arrivées. On assiste alors à une transformation sociale de la vallée.

6. Hypothèses

Au vu de mes recherches, plusieurs points ressortent. Premièrement, on retrouve une pluralité d’acteurs : les hébergé.es, les hébergeur.euses mais également les individus qui organisent les hébergements. Au sein même de ces catégories, les profils sont très variés et regroupent des individus en tous types. En effet, les hébergé.es sont des individus en situation administrative régulière ou non, hommes ou femmes, seuls ou en familles, et sont d’âges et de nationalités variées.

⁵¹ Anouk Flamant, Aude-Claire Fourot et Aisling Healy : Idem

⁵² Defossez, Anne-Claire. « Exposer des vies ou les secourir à la frontière ». *Vies invisibles, morts indicibles*, édité par Didier Fassin, Collège de France, 2022, <https://doi.org/10.4000/books.cdf.13709>.

Les hébergeur.euses sont aussi de genre, âges, compositions familiales et catégories sociales très diverses. Les motivations de l'hébergeur.euse à héberger un tiers peuvent être relationnelles, militantes, professionnelles mais pas seulement. Cette variabilité de profils et de situations mérite donc d'être étudiée, car il n'y a en réalité pas de profils types dans l'engagement pour l'hébergement des personnes exilées. Je me demande donc si, malgré cette hétérogénéité des profils, les hebergeur.euses pourraient former un groupe social ?

Deuxièmement, on observe dans les lectures une diversité des lieux d'hébergement. Ces lieux peuvent être formels et institutionnels, tels que des centres d'hébergement d'urgence ou informels, non institutionnels mais légaux, tel que l'hébergement chez un particulier. Il existe également des lieux informels et illégaux, tels que les squats ou les occupations d'écoles.

Troisièmement, je remarque que les pratiques informelles peuvent se retrouver au sein de structures informelles, et vice versa. Je questionnerai donc la porosité de la frontière entre le formel et l'informel et si cette séparation a un réel sens ?

En prenant en compte ces variables, je questionnerai les divers acteurs et leurs stratégies informelles dans l'hébergement des personnes sans droits ni titres. Comment sont hébergées de manière informelle les personnes sans droits ni titres ? Étudier les habitats invisibles.

Je remarque que la question des personnes sans droits ni titre est peu étudiée, contrairement à celle des personnes réfugiées ou en demande d'asile. Une ouverture intéressante pour mon sujet serait, en plus du thème central, de s'intéresser à cette invisibilité. Invisibilité qui peut faire référence à l'invisibilité de ces personnes dans nos villes, notre pays, et dans les politiques publiques.

Au sein de la sociologie des migrations, ce sont souvent les parcours et les flux migratoires⁵³ qui sont étudiés. Ou bien, l'étape finale du processus migratoire d'une personne, que certains appellent "l'intégration"⁵⁴. La sociologie des migrations est en constant mouvement, et a traité de divers points. Elle est passée de figé à en mouvement. Comme l'explique Andrea Rea dans son ouvrage "Sociologie de l'immigration", publié en 2021, la sociologie de l'immigration traite de trois processus principaux : "*la mobilité humaine, l'intégration des immigrants et de*

⁵³ Mazzella, Sylvie. « Comprendre un monde en mouvement », Sylvie Mazzella éd., *Sociologie des migrations*. Presses Universitaires de France, 2014, pp. 11-36.

⁵⁴ Laacher, Smaïn, et Abdelmalek Sayad. « Chapitre XIII. Insertion, intégration, immigration : la définition des mots est toujours un enjeu dans les luttes sociales », Bernard Charlot éd., *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Presses Universitaires de France, 1999, pp. 166-185.

*leurs descendants, et la pluralisation des sociétés contemporaines qui en découle.*⁵⁵ Pourtant, ce qui m'intéresse, c'est le moment charnière au milieu. Lorsque l'individu n'est plus en mouvement mais qu'il n'a pas encore les clefs (papiers, logement, emploi..) pour démarrer ce processus d'inclusion dans ce nouveau pays d'accueil. Dans cet entre-deux, l'hospitalité dans le pays d'accueil a une place centrale.⁵⁶ Un entre-deux qui dure parfois des années, et pendant lequel l'individu est invisible au sein des institutions. Cette invisibilité met donc en exergue le rôle des institutions dans le premier accueil des personnes en parcours migratoire, et notamment, ce qui m'intéresse ici, sur leur accès au logement.

III-Méthodologie

Mon sujet de recherche porte sur l'ensemble des réseaux de solidarités citoyennes en lien avec l'accès au logement des personnes sans droits ni titres. Pour produire une étude de qualité, je vais élargir mon thème à divers espaces d'accueil et des réseaux variés. Ma problématique de recherche va s'orienter vers l'hébergement légal et illégal des personnes sans droits ni titres, car c'est dans cette totalité que se retrouve l'ensemble des hébergements informels.

Pour ce faire, j'ai mis en œuvre des écrits théoriques sur les sujets de l'habitat, de la solidarité, sur l'accès au logement des personnes sans droits ni titres, mais je souhaite également mettre en place une méthodologie d'observation qualitative ainsi que mener des entretiens.

En complément aux textes sociologiques, je m'appuie également sur des écrits d'anthropologie et de géographie, car ces disciplines ont beaucoup traité le sujet de l'espace intime, du chez-soi, et de la rencontre avec "l'autre" mais aussi des migrations. Un croisement des lectures, des auteur.es et des disciplines me semble alors intéressant.

Pour répondre à mes hypothèses, plusieurs catégories de population sont pertinentes à étudier. Tout d'abord, il est important de rappeler que, dans l'hébergement informel, il y a des

⁵⁵ Rea, Andrea. Sociologie de l'immigration. Paris, La Découverte. « Repères », (2021)

⁵⁶ Rea, Andrea, Roblain, Antoine, Herault, Julia, Présentation critique par ROBERT, July, 2024. Héberger des exilé-es Initiatives citoyennes et hospitalité. La Revue Nouvelle, 2024/4 N° 4, p.90-95

personnes hébergées, des personnes qui hébergent et des personnes qui coordonnent les actions d'hébergement (mise en relation des acteurs, fonctionnement du lieu de vie...).

Pour recentrer ma recherche, j'ai choisi d'étudier les acteurs qui participent à mettre en place ces hébergements. En effet, bien que je pense que la place de la personne hébergée est primordiale dans ces études, il m'a fallu faire un choix spécifique sur les populations à étudier. Me focaliser sur une catégorie de population, aussi vaste soit-il, va me permettre d'approfondir au mieux ma recherche.

Une fois le type de population étudié précisé, plusieurs terrains s'offrent à moi. Actuellement en phase exploratoire, je découvre divers terrains dans le but de trouver le plus adapté à mon enquête. Ma question de recherche principale portant sur l'hébergement, il va de soi que je serai amenée à étudier plusieurs lieux d'hébergement. En effet, cette thématique peut se traiter au sein de différents lieux, tel que des chambres chez des particuliers, des centres d'hébergements, des squats... La question de l'hébergement peut également se traiter sur plusieurs territoires, et il est important de noter que l'hébergement, et même l'accueil au sens large, des personnes en situation irrégulière, varie selon le territoire, que se soit en territoire urbain ou rural, ou encore en territoire frontalier ou non. Il serait trop complexe, à ce stade de la recherche, d'émettre des hypothèses de comparaisons d'accueil selon le territoire, et ce n'est pas l'objet de mon enquête. Cependant, il est nécessaire de connaître ces variations dans le but de mieux appréhender la recherche de terrain.

Ce qui peut être considéré comme une dispersion de mon attention au vu de la multiplicité des terrains est également une stratégie pour avoir une vision périphérique⁵⁷, globale du sujet. En élargissant mes connaissances, j'ouvre des possibilités pour trouver les terrains les plus adaptés à ma recherche.

Mon mémoire va donc s'articuler autour des résultats des entretiens et des séances d'observations réalisées. Je vais, au cours de cette partie méthodologique, vous présenter mon parcours de recherche, et les questionnements qui me sont apparus au fil de cette enquête.

⁵⁷ Datchary, Caroline. « Prendre au sérieux la question de la dispersion au travail. Le cas d'une agence de création d'événements », *Réseaux*, vol. no 125, no. 3, 2004, pp. 175-192.

1. Posture de la chercheuse

Je commence mes recherches sur le sujet en septembre 2023, au début du Master MISS. Mais, en réalité, le choix de ce sujet n'est pas un hasard, car j'avais été salariée, de janvier à juillet 2023 au sein d'un centre d'hébergement d'urgence pour femmes et enfants, à Grenoble. De ce fait, j'ai entamé mes recherches avec une connaissance au préalable des problématiques de logement des personnes exilées. C'est d'ailleurs cette expérience de terrain qui m'a amené à choisir ce sujet de mémoire.

A partir de février 2024, j'ai commencé à effectuer des remplacements en tant que salariée au sein d'un autre centre d'hébergement d'urgence pour femmes, cette fois-ci à Toulouse. Ces centres étant liés au 115, j'ai pu, avec une posture d'observatrice participante, analyser comment fonctionnait ces solutions d'hébergement formel.

Cette posture, en tant que salariée mais également observatrice, a été un peu difficile à définir. En effet, mon rôle principal fut de participer aux missions qui m'étaient données, je n'ai donc pas réalisé d'entretien semi-directif, ni mis en place des séances d'observations cadrées. Cependant, j'ai pu tenir un journal de terrain, dans lequel je relatais les expériences et observations qui me semblaient importantes pour ma recherche que je complétais le soir, en sortant du travail. J'ai conscience que mon objectivité est limitée à ces expériences de salariée mais le fait d'avoir eu l'occasion de travailler au sein de 2 structures différentes, et que ces expériences furent espacées d'un temps long et nourrit de lectures complémentaires, m'a permis de prendre du recul sur ma position et ma vision, autant en tant que travailleuse sociale qu'en tant que chercheuse. C'est une position hybride que j'ai tenu également lors de mon stage de fin de Master.

J'ai parallèlement tenté de devenir bénévole au sein de diverses associations. La première, la CIMADE à Toulouse, au sein de laquelle j'ai pu participer à quelques réunions et permanences d'accueil, avant d'arrêter mon engagement. En effet, les missions, bien que passionnantes, étaient très éloignées de mon sujet de recherche, et l'engagement hebdomadaire ne coïncidait pas avec mon emploi du temps. Cette expérience d'observation participante m'a cependant aidé à y voir plus clair sur les réseaux des acteurs Toulousains dans la solidarité et l'accompagnement des personnes exilées.

J'ai par la suite, en avril 2024, été bénévole au sein du refuge solidaire, à Briançon, qui accueille les personnes exilées qui viennent de traverser la frontière italienne. Ici, j'ai pu

pleinement adopter une posture d'observatrice participante, en participant à des missions de bénévolat tout en tenant assidûment un journal de terrain, et suivant une grille d'observation.

Enfin, en septembre 2024, je me suis installée en Espagne, à Grenade, dans le cadre d'un échange universitaire. Mon terrain, alors qu'il n'était déjà pas bien défini en France, a basculé sur un autre pays, le temps de quelques mois.

Les problématiques et acteurs sont différents de ceux que j'avais pu observer en France, notamment car les situations varient selon les réglementations et les situations des pays. C'est une ouverture qui pourra me permettre d'étudier comment les formes d'hébergement informels varient selon le territoire.

N'ayant pas de connaissances sur ce terrain, j'ai commencé à contacter des associations trouvées sur internet qui accompagnent les personnes exilées sur le territoire. La prise de contact fut facile, mais les entretiens furent un peu plus complexes, de par la barrière de la langue et par le fait que les interlocutrices étaient des représentants d'associations. Il me semble donc que, de par leur poste, mes interlocutrices se doivent de dire et de ne pas dire certaines choses. J'ai continué donc ma recherche, en essayant de rencontrer d'autres acteurs par d'autres portes, notamment via des manifestations, des collectifs, et une porte d'entrée dans un squat. J'ai donc réalisé quelques séances d'observation.

Cependant, les liens tissés restent faibles, et le temps court que j'ai passé dans la ville de GRENADE ne m'aura pas permis de m'intégrer à un réseau d'acteurs. J'ai par exemple suivi des formations et réunions dans le but de devenir bénévole au sein de l'association provivienda. Cependant, le bénévolat n'aura pas le temps de commencer avant mon départ. Je me rends compte que les enquêtes de terrains demandent un temps d'adaptation long, d'autant plus lorsqu'elles se déroulent au sein d'un autre pays. En effet, ce n'est pas seulement la barrière de la langue qui ralentit les échanges fluides, si ce n'est également la connaissance du contexte local, des acteurs et de leurs dynamiques. Le domaine associatif et militant, fondé sur des interconnaissances, peut être un peu fermé pour celle qui ne connaît initialement personne du maillon de la chaîne. J'ai cependant eu l'occasion, comme je le mentionnais plus haut, de rencontrer des représentantes d'associations, qui ont su m'expliquer, en plus du fonctionnement de leur association, les dynamiques d'accueil des personnes exilées à Granada et en Andalousie en général. J'ai également approfondi mes recherches avec des écrits sociologiques, géographiques ou encore anthropologiques, pour étudier une vision globale de l'hébergement des personnes exilées en Espagne.

Parallèlement, j'ai continué à contacter des personnes et associations dans le but de réaliser des entretiens, orientés sur l'hébergement citoyen. En effet, rencontrer des hébergeur.euses citoyens n'est pas tâche facile, car ils ou elles pratiquent leurs activités au sein de leur propre logement. A Grenade, je n'ai pas eu connaissance d'hébergeurs solidaires. A Toulouse, j'ai eu l'occasion de rencontrer quelques personnes, mais c'est à Marseille où j'ai eu l'occasion d'approfondir réellement mon enquête.

En février 2025 j'ai commencé un stage de 6 mois au sein d'un centre d'hébergement pour femmes et enfants à Marseille, l'Auberge marseillaise. En plus de m'ouvrir une porte sur un nouveau terrain, j'ai eu l'occasion de découvrir les réseaux associatifs et/ou militants Marseillais et j'ai donc réalisé plusieurs entretiens et rencontres avec des hébergeur.euses du territoire. Pour ce faire, je suis allée à des réunions d'information d'une association d'hébergeur.euses solidaires, RAMINA, et j'ai par la suite demandé, via un groupe Whatsapp, s'il y avait des personnes intéressées pour faire des entretiens sur le sujet. J'ai donc réalisé plusieurs entretiens avec des enquêté.es que j'ai rencontré dans ce cadre, et l'entretien fut alors en même temps une première rencontre avec ces personnes.

RAMINA est une association marseillaise entièrement bénévole qui propose de l'hébergement solidaire pour les mineurs non-reconnus mineurs par le département. Les bénévoles ont des profils très variés, et les enquêtées que j'ai rencontrées ont des parcours et des positions sur l'association diverses. En plus de l'hébergement solidaire, RAMINA propose de l'aide administrative, scolaire, et un accompagnement social et culturel pour les mineurs non-reconnus.

Via ce réseau, j'ai eu également l'occasion de rencontrer d'autres acteurs de l'hébergement solidaire, indépendants ou actifs au sein d'autres associations et collectifs. J'ai donc pu mener une dizaine d'entretiens avec divers hébergeur.euses solidaires, et d'autres acteurs engagés pour l'hébergement informel des personnes exilées sur le territoire Marseillais.

2. Organisation temporelle de la recherche

Vous trouverez ci-dessous un diagramme de Gantt retraçant l'organisation de ma recherche durant ces deux dernières années.

	sept. 23	dec 23	fev 24	avril 24	jui 24	sept. 24	janv. 25	fev 25	avril 25	juin 25	août 25
Phase exploratoire											
Terrain exploratoire (observation non participante)											
Terrain 1 : Hécate Toulouse (Observation participante)											
Etat de l'art											
Entretiens (associations, hébergeurs..)											
Terrain 2 : Refuge Briançon (Observation participante)											
Terrain exploratoire Granada (observation non participante)											
Analyse des données											
Rédaction											
Stage Auberge marseillaise (observation participante)											

3. Synthèse des entretiens réalisés

De mars 2024 à juin 2025, j'ai eu l'occasion de réaliser 17 entretiens formels (suivant une grille d'entretien) avec des personnes aux profils très variés. J'ai rencontré 9 enquêtées femmes et 8 enquêtés hommes, de 24 à 75 ans. Certains enquêtés sont hebergeur.euses, d'autres l'ont été, d'autres encore travaillent ou sont bénévoles au sein d'associations en lien avec des personnes exilées. La plupart des enquêtés sont rattachés à des associations, mais certains sont indépendants. Ces personnes résident dans plusieurs villes ou villages de France et d'Espagne, et ont témoigné donc d'expériences très variées. Il m'a été au début difficile de trouver des enquêtés, mon terrain principal étant chez les personnes, j'ai pris quelques mois avant de rencontrer des personnes intéressées pour participer à l'enquête. J'ai petit à petit rencontré des enquêtés en lien avec des associations, et l'enquête s'est alors fluidifiée. J'ai réalisé la plupart des entretiens dans l'espace public, dans des cafés ou dans des bars, mais j'ai également eu l'occasion d'être invitée chez des enquêtés, ou sur leur lieux de travail.

Ce tableau en suivant retrace l'ensemble des entretiens formels que j'ai pu réaliser dans le cadre de ce mémoire, et je remercie chaque personne qui m'a accordé ce temps et cette confiance. Ce tableau ne comporte pas les entretiens informels que j'ai pu réaliser au cours de cette enquête, que ce soit lors de discussions avec des collègues de travail, de stage, ou lors de rencontres groupées. Cependant, leurs témoignages comptent, et m'ont été très utile également pour ce mémoire.

Date	Temps	Lieu	Prénom	Genre	Âge moyen	Profession	Type d'activité	Ancienneté	Asso?	hébergeuse?	Autres engagements
01/03/24	2h	Café TLS	Jean-Claude	M	75	Retraité (ancien cadre)	Coordinateur d'asso	Depuis retraité (15 ans)	JRS Welcome	Oui	Autres assos similaires
11/03/24	1h30	Café TLS	Bérangère	F	38	RSA/Salarié	Créatrice d'asso	4 ans	Second'air	Non	TS + autres assos
18/03/24	45 min	Visio	Paul	M	65	Retraité (ancien cadre)	Président d'asso	Depuis retraité (6 ans)	Le Habert	Non	Non
23/10/24	30 min	Bureau asso	Paola	F	35	Salarié	Directrice d'asso	ND	Granada acoge	Non	ND
08/11/2024	1h	Bureau asso	Eva	F	30	Salarié	Salarié asso	8 ans	Provienda	Non	ND
09/01/2025	1h45	Visio	Nassim	M	34	Chômage	Président d'asso	5 ans	Mosaic	Oui	Assos
05/03/2025	1h	Café à Marseille	Agdan	M	27	Salarié CDD Restauration	Hébergeur bénévole	1 (ne le fait plus)	Utopia 56	Oui	ND
28/03/2025	1h30	Café à Marseille	Aline	F	75	Retraitée (ancienne AS)	Hebergeur bénévole	10 ans	JRS, Réseau hospitalité, Ramina	Oui	Autre bénévolat, référente jeune
28/03/2025	1h30	Café à Marseille	Sylvain	M	75	Retraité (Ancien pédiatre)	Hebergeur bénévole	11 ans	JRS, Réseau hospitalité, Ramina	Oui	Autre bénévolat
31/03/2025	1h	Chez elle	Catty	F	60	Retraitée (ancienne attachée culturelle)	Hebergeuse bénévole	8 ans	Seule (+Cimade, Ramina..)	Oui	Bénévole la cimade + autres assos
09/04/2025	45 min	Café à Marseille	Pauline	F	30	Salariée avocate	Hebergeuse bénévole	2 ans	Ramina	Oui	Référente jeune
16/04/2025	1h30	Chez lui	Dylan	M	35	Intermittent	Hebergeur bénévole + président	4 ans	Ramina	Oui	Référent jeune + président Ramina
30/04/2025	45 m	Plage	Manon	F	27	Salarié RFA	Salariée asso	ND	Réseau Femmes à l'abri 26	Non	Réseau asso
14/05/2025	50 min	Café à Marseille	Joao	M	24	Doctorant	Hebergeur bénévole	1 an	Ramina + seul	Oui	Militant
28/05/2025	50 min	Café à Marseille	Wahid	M	30	Sociologue	Bénévole 113	2 ans	Collectif 113	Non	
28/05/2025	40 min	Auberge marseillaise jardin	Julia	F	30	Regisseuse sociale	Régisseuse sociale + militante	ND	Auberge Marseillaise	Oui	Militante + assos + collectifs
26/06/2025	1h	Chez elle	Laura	F	30	Educatrice spécialisée	Educ	5 ans	Auberge Marseillaise	non	Militante

4. Synthèse des séances d'observations

Durant presque 2 années, de décembre 2023 à août 2025, j'ai eu l'occasion de réaliser de nombreuses séances d'observation. Ces séances ont débutées dans les locaux d'associations toulousaines luttant pour les droits des personnes étrangères et le droit au logement pour tous, ainsi que lors de manifestations et d'événements de ces associations et collectifs. J'ai par la suite débuté un emploi au sein d'un accueil de jour et d'un accueil de nuit pour femmes à Toulouse, où j'ai pu poursuivre mes séances d'observation. Je me suis également rendue au sein d'un lieu d'hébergement d'urgence pour des personnes exilées à la frontière franco-italienne, à Briançon, avant de me rendre à Granada, en Espagne, où j'ai pu réaliser quelques séances d'observation auprès de diverses associations et collectifs d'aide aux personnes exilées. Puis, de février à août 2025, j'ai réalisé un stage au sein d'un centre d'hébergement pour femmes et enfants, et j'ai donc réalisé 6 mois d'observations participantes au cœur de mon sujet.

Ci-dessous se trouve donc un tableau récapitulatif des séances d'observations réalisées dans le cadre de ce mémoire.

Séances d'observation					
Territoire	Structure	Lieu	Méthode	Jour	Durée
Toulouse	Dal 31	Permanence du DAL dans leur locaux	Observation de permanence	19/12/2023	1h30
Toulouse	Cimade Toulouse	Locaux de la Cimade : Bureau	Rencontre avec les bénévoles	21/12/2023	2 h
Toulouse	Cimade Toulouse	Locaux de la cimade : Salle commune	Observation de permanence	11/01/2024	2h
Toulouse	RESF	Salle de spectacle : événement de collecte de fonds	Observation de l'événement	14/01/2024	1h30
Toulouse	Cimade Toulouse	Locaux de la cimade : Salle commune	Observation de réunion	18/01/2024	2h
Toulouse	Cimade Toulouse	Locaux de la cimade : Salle commune	Observation de permanence	23/01/2024	2h
Toulouse	Collectif jamais sans toit	Manifestation devant la préfecture	Observation de la manifestation	24/01/2024	1h
Toulouse	Cimade Toulouse	Locaux de la cimade : Bureau	Observation de permanence	08/02/2024	2h
Toulouse	Espoir : Le petit Salon	Accueil de jour pour femmes : salle commune	Observation participante (salariée)	09/02/2024	8h
Toulouse	Espoir : Le petit Salon	Accueil de jour pour femmes : salle commune	Observation participante (salariée)	12/02/2024	8h
Toulouse	Espoir : Le petit	Accueil de jour pour femmes : salle commune	Observation	16/02/2024	8h

	Salon		participante (salariée)		
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune	Observation participante (salariée)	17/02/2024	4h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune	Observation participante (salariée)	04/04/2024	5h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune	Observation participante (salariée)	05/04/2024	7h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune + bureaux	Observation participante (salariée)	08/04/2024	6h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune + bureaux	Observation participante (salariée)	09/04/2024	5h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune + bureaux	Observation participante (salariée)	10/04/2024	6h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune + bureaux	Observation participante (salariée)	12/04/2024	7h
Briançon	Le refuge solidaire	Bureau + Terrasse Commune	Observation participante (bénévole)	15/04/2024	3h
Briançon	Le refuge solidaire	Salle commune + Terrasse Commune	Observation participante (bénévole)	16/04/2024	3h
Briançon	Le refuge solidaire	Salle commune + Accueil	Observation participante (bénévole)	17/04/2024	5h
Briançon	Le refuge solidaire	Salle commune + Chambres	Observation participante (bénévole)	18/04/2024	3h
Briançon	Le refuge solidaire	Salle commune + Cuisine	Observation participante (bénévole)	19/04/2024	5h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune + bureaux	Observation participante (salariée)	Du 13/05 au 31/05 2024	75 h
Toulouse	Espoir : Hecate	Hébergement d'urgence pour femmes : salle commune + bureaux	Observation participante (salariée)	Du 08/07 au 12/07 2024	30h
Granada	Granada Acoge	Bureaux de l'association	Observation + entretien	23/10/2024	2h
Granada	Divers associations	Événement sur une place publique	Observation	02/11/2024	1h
Granada	Provivienda	Bureaux de l'association	Observation + entretien	08/11/2024	2h
Granada	Granada Acoge	Cour extérieure (événement organisé par l'association)	Observation	09/11/2024	2h
Granada	Divers collectifs	Manifestation dans la rue pour la vivienda digna	Observation	30/11/2024	2h
Granada	Provivienda	Locaux de l'association	Observation participante (bénévole)	04/12/2024	2h
Granada	Nave ocupada	Salle commune du squat	Observation	14/12/2024	4h
Marseille	Auberge marseillaise	L'ensemble du centre d'hébergement	Observation participante (Stagiaire)	Du 03/02 au 01/08/2025	840h
Marseille	Chez Jeanne	Salle commune de la maison d'hébergement	Observation	10/02/2025	2h
Marseille	Ramina	Locaux de l'association	Observation participante (réunion bénévole)	19/02/2025	2h
Tour	Maisons accueillantes Toile	Locaux de la mairie	Observation participante (Stagiaire)	21-22/05/2025	14h

5. Remises en questions, limites

Tout au long de ma recherche, j'ai été soumise à un large panel de remises en questions. Tout d'abord, mon sujet de recherche, bien qu'il fut défini au début de mon enquête, s'est vu petit à petit modifié. En effet, j'avais la volonté de me concentrer sur les hébergements citoyens, c'est-à-dire les hébergements d'une personne tierce à son domicile. Cependant, je me suis vite rendue compte qu'il serait difficile de rencontrer des hébergeurs, et d'autant plus de pouvoir réaliser un stage au sein d'un dispositif traitant de ce sujet. En effet, il existe quelques associations ayant recours à des hébergeurs solidaires, et souvent, les personnes accueillies sont des personnes en situation régulière (MNA, DA, réfugiés...). De plus, ce type d'hébergement ne laisse pas place facilement à de l'observation, étant donné que le terrain est directement chez les personnes. J'ai donc décidé d'élargir mes recherches aux hébergements informels et solidaires, que ce soit des centres d'hébergement, des squats ou encore des hébergements citoyens.

Au fil de ma recherche, je me suis rendue compte que j'étais parti d'un postulat faux, qui opposait constamment le formel et l'informel. Mes actions passées de militantisme ont peut-être biaisé mon analyse initiale, et ont participé à la construction de ce préjugé, consistant à distinguer sans cesse le formel de l'informel. Bien que mon mémoire soit actuellement articulé autour de cette dichotomie, je me rends compte que je ne peux pas parler de l'un sans l'autre, et que la frontière entre les deux est instable, poreuse et parfois indéfinissable.

Une des limites principales de ce mémoire est le choix des enquêtés. En effet, j'ai pris la décision de réaliser des entretiens auprès des acteurs solidaires de l'hébergement des personnes exilées, sans interroger les personnes hébergées elles-mêmes. Ce fut un long questionnement éthique, mais j'ai pris la décision de me concentrer sur les hebergeur.euses pour ne pas me perdre dans mes recherches. Mon mémoire questionnant les pratiques et les motivations de ces hebergeur.euses, interroger également les personnes hébergées aurait certainement fait dévier mon sujet initial. Tout au long de ma recherche, j'ai hésité à plusieurs reprises à revenir sur ma décision, notamment car je me demandais (et me demande toujours) si celle-ci ne revient pas à participer à l'invisibilisation des personnes exilées et des personnes hébergées. En ne leur donnant pas une place dans ce mémoire, est-ce que je ne participe pas à taire leur parole, sur un sujet les concernant ? Il serait alors intéressant, pour une prochaine

recherche avec des problématiques différentes, d'étudier l'autre point de vue, qui est le point de vue des personnes hébergées.

Une autre des limites auxquelles j'ai fait face dans ma recherche est l'absence de terrain bien défini. En effet, j'ai commencé mon enquête à Toulouse, mais j'ai par la suite fait une mobilité étudiante en Espagne, à Grenade. Mon stage de fin d'études s'est déroulé de nouveau en France, dans la ville de Marseille. Cette instabilité géographique m'a empêché alors de tisser des liens concrets avec des acteurs et enquêtés.

Selon moi, il est nécessaire de passer un temps long sur un terrain pour en appréhender les complexités, mais également les normes, codes sociaux. Cependant, ces mobilités ne résultent pas d'une fatalité et sont les conséquences de choix de vie personnels. Ce mémoire est donc mobile, à l'instar de ma vie actuelle.



58

C'est en partant de cette mobilité personnelle au cours de ma recherche que m'est notamment venue l'idée de questionner les territoires. Bien que comme expliqué plus haut, ce

⁵⁸ Carte de la mobilité de ma recherche

terme est polysémique, il est important de le conserver au sein de ce mémoire pour que le lecteur ait conscience des impacts de la mobilité spatiale sur cette recherche.

La diversité des espaces étudiés sont venus compléter ce mémoire tout au long de ma recherche, mais m'ont également empêché, en un sens, de me focaliser sur un seul terrain.

Loin de moi l'idée de faire une étude comparative entre les différents territoires rencontrés, j'ai décidé d'analyser ce que pourrait être les formes hébergements informels des personnes exilées, en mêlant mes propres expériences de terrain et les travaux déjà réalisés en sciences sociales sur ce sujet. Je vais donc pouvoir présenter au lecteur les résultats des analyses que j'ai pu faire durant ces derniers mois.

IV- Chapitre 1 : Pluralité des formes d'hébergements informels

1. Des collectifs et associations militantes

J'ai commencé mon étude en me tournant vers des associations militantes, engagées politiquement dans le droit des étrangers ou encore le droit au logement. Je me suis rendue à diverses réunions, manifestations et permanences, avec la volonté d'intégrer ces réseaux militants. J'ai donc rencontré divers acteurs, tel que RESF (Réseaux Education Sans Frontière), La CIMADE (aide juridique aux étrangers), le DAL (Droit Au Logement), Jamais Sans Toit (collectif qui loge des familles dans des écoles), qui travaillent ensemble sur le territoire toulousain. En effet, lorsqu'un collectif ou une association lance une pétition ou appelle à un rassemblement, les autres sont partenaires. Il n'est pas rare par exemple d'observer des bénévoles d'une association être également militants engagés dans un collectif. C'est le cas de Gilbert⁵⁹, retraité, bénévole très actif de la Cimade depuis une dizaine d'années, également militant au sein de RESF. Il fait alors le lien entre les différents groupes, notamment en informant, lors des réunions de La Cimade, les prochaines actions du collectif. Je constate donc une interconnaissance des individus dans ces milieux. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle j'ai très vite laissé de côté ce terrain. En effet, l'interconnaissance des individus m'a renvoyé à ma position d'inconnue. J'ai donc décidé de

⁵⁹ Le prénom a été modifié

me rendre régulièrement à des manifestations et des réunions dans le but que mon visage devienne familier pour les acteurs. Car, “*Le travail de terrain en milieu militant implique une certaine forme de socialisation*” (Emperador Badimon, 2017).⁶⁰ J’ai également commencé un engagement bénévole dans le but de légitimer ma présence. Cependant, cet engagement demandait beaucoup de temps, et se chevauchait avec les cours de l’université. Ma régularité de présence était donc discontinuée, ce qui a rallongé la période d’entrée sur le terrain.

De plus, l’idée d’une étude sociologique a déplu à certains groupes militants, peut-être par méfiance de ce que cela pourrait produire. Certaines actions étant illégales, il est difficile d’accepter qu’une personne extérieure vienne y faire de l’observation. D’un point de vue éthique, je ne me sens pas à l’aise pour dissimuler les raisons de ma présence. Je pense que ces sentiments de méfiance à mon égard se seraient atténués avec le temps et une présence continue sur le terrain. J’ai donc décidé de laisser ce terrain de côté, bien que j’ai eu l’occasion de participer à des rencontres de collectifs militants tout au long de ma recherche notamment en prenant part aux rencontres du réseau des maisons accueillantes, un réseau mettant en lien diverses initiatives d’hébergement informel des personnes exilées (collectifs, associations, squats..) partout en France. Les membres de ce réseau, rencontrés à Marseille, m’ont convié à des rencontres dans la ville de Tours, où nous avons pu échanger durant plusieurs jours sur les différentes pratiques d’hébergement informels des personnes exilés en France. La plupart des membres du réseau sont des bénévoles et/ou militants qui vivent sur des lieux hébergeant des personnes exilées, ou qui accompagnent ce public vivant au sein de ces “maisons accueillantes”. Ces maisons sont associatives, privées, ou liées à des collectifs (pour les squats), de tailles différentes (de 3 personnes vivant sur place à des dizaines) et se situent dans des lieux divers, autant rural qu’urbain. Le but du réseau et des rencontres est de permettre à ces personnes de se rencontrer, et de pouvoir partager leurs expériences, discuter de leurs difficultés, et de réfléchir ensemble à leurs pratiques. Le matériel recueilli lors de ces rencontres m’a donc permis d’avoir une vision globale sur mon sujet de recherche et de dessiner plus clairement ce que pourraient être les problématiques liées à l’hébergement informel des personnes exilées en France.

⁶⁰ Emperador Badimon, Montserrat. « Observer le militantisme par intermittence : les effets de la discontinuité sur le terrain », *Politix*, vol. 118, no. 2, 2017, pp. 209-232.

2. Des associations d'hébergeur.euses solidaires



61

J'ai cherché également des contacts au sein d'associations affichant des postures moins militantes. J'ai envoyé plusieurs mails trouvés sur internet. C'est alors que j'ai rencontré deux membres d'associations, faisant de l'hébergement légal à Toulouse pour les personnes en demande d'asile. La première association, *JRS Welcome*, est une association Jésuite, qui organise de l'hébergement chez des particuliers bénévoles. C'est une association nationale, avec plusieurs missions. Ayant contacté l'antenne de Toulouse, c'est Jean-Claude⁶², un coordinateur de cette antenne qui m'a répondu me proposant de l'appeler. Nous avons par la suite convenu d'un rendez-vous dans un café. L'entretien a duré deux heures, l'enquête parlait beaucoup. Il m'a expliqué le fonctionnement de l'association et m'a parlé de son engagement personnel pour l'hébergement des personnes exilées. C'est une association fonctionnant avec des bénévoles qui, ayant une chambre de libre dans leur logement, proposent d'accueillir une personne chez eux, le temps d'un mois. Passé ce mois, la personne hébergée est transférée au sein d'un autre foyer. Elle est accompagnée par l'association pour une durée maximale de six mois et est donc hébergée en moyenne dans six foyers différents. Le séjour est encadré selon une charte claire, à respecter par la famille accueillante et par l'hôte accueilli. J'ai, à plusieurs reprises, relancé l'enquête au sujet de cette charte, et de cette relation hébergé.e-hébergeur.euse, qui est une thématique importante pour mon sujet de

⁶¹ Extrait du site internet de l'association RAMINA, crédit illustration : Antoine Montalbetti

⁶² Le prénom a été modifié

recherche. Tout d'abord, il est important de mentionner que Jean-Claude, en plus d'être coordinateur dans l'association, est également hébergeur avec sa femme depuis une dizaine d'années. Il apporte donc un point de vue sur l'organisation concrète de ce réseau d'hébergeur.euses en éclairant également ce qu'est qu'être hébergeur.euse solidaire. Cependant, je ne dois pas tomber dans la généralité en analysant cet entretien. En effet, cet enquêté est très investi dans ses missions, et à déjà accueilli une trentaine de familles. Il va de soi que ces propos risquent de différer de ceux d'un.e hébergeur.euse moins "expert", et que cela ne reflète pas une réalité commune à ce type d'individus. Il se peut que l'action d'héberger quelqu'un sous son toit soit banalisée chez lui, ce qui expliquerait parfois la nonchalance de ses propos. Toutefois, cet entretien a enrichi ma recherche et a mis en avant plusieurs points à éclaircir. Tout d'abord, une phrase revient souvent dans les propos de l'enquêté, qui est *"on est vraiment dans le multicultural"*⁶³ pour décrire des situations d'incompréhensions entre hébergeur.euses et hébergé.es. Les différences culturelles seraient donc la principale source de conflits entre ces individus. Il est donc intéressant de creuser ce que l'enquêté veut dire par le terme "multicultural". Les hébergeur.euses ne se contentent pas d'accueillir un tiers sous leur toit, si ce n'est d'accueillir quelqu'un.e correspondant à une certaine "figure de l'étranger"⁶⁴, qui serait différent d'eux ou d'elles. Une autre notion mentionnée par l'enquêté est l'intégration. C'est un concept même primordial dans les missions de l'association. Les individus sont hébergés dans un but d'intégration dans la société française. *"On demande aux gens de ne pas rester à la maison, la finalité c'est quand même qu'ils s'intègrent. Et pour s'intégrer il faut sortir."*⁶⁵

Cette finalité pose bien entendu question lorsqu'on étudie les actions et propos qui découlent de ce terme⁶⁶. Pour approfondir ces questions et ne pas tirer de conclusions hâtives ou tomber dans des préjugés, il m'a semblé intéressant de rencontrer d'autres hébergeur.euses de cette association. Malheureusement, j'ai relancé à plusieurs reprises l'enquêté dans le but d'obtenir des contacts d'hébergeur.euses bénévoles, mais ces requêtes n'ont pas donné suite.

Aline et Sylvie, rencontrés à Marseille l'année d'après, ont commencé l'hébergement solidaire via l'association *JRS Welcome*. Cependant, ils ont arrêtés et se sont tournés vers d'autres associations, notamment pour des raisons éthiques et politiques : *"Il faut savoir que dans cette association, ils s'occupent seulement des demandeurs d'asiles. Donc quand la*

⁶³ Extrait de l'entretien du 01/03/2024

⁶⁴ Cloutier, Sophie. « Chapitre 5. La figure de l'étranger. Cosmopolitique et hospitalité », Bernard Gagnon éd., *La justice, la vulnérabilité et le politique autrement*. Presses de l'Université Laval, 2022, pp. 115-135.

⁶⁵ Extrait de l'entretien du 01/03/2024

⁶⁶ Wieviorka, Michel. « L'intégration : un concept en difficulté », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 125, no. 2, 2008, pp. 221-240.

demande d'asile de la personne est acceptée, la personne peut rester un peu puis elle va trouver un autre hébergement. Mais quand la personne est déboutée, elle a deux semaines pour partir, et bien sûr elle ne trouve pas d'autres hébergements, donc c'est pour ça notamment que nous avons arrêté Welcome".⁶⁷

Les personnes déboutées, et donc en situation irrégulière, sont exclues du réseau d'hébergeurs.

J'ai alors contacté d'autres associations par mail, notamment une association que je connaissais au vu de mon expérience professionnelle passée à Grenoble. Cette association, Le Habert, propose un type d'hébergement atypique. En effet, elle propose à des particuliers de mettre à disposition leur logement vacant. Les personnes accueillies sont donc hébergées seules ou en colocation, mais sans la présence de l'accueillant. Cela éclaire donc une autre méthode d'accueillir. Les profils des accueillants sont différents, et les relations entre hébergeur.euses et hébergé.es également. J'ai rencontré le président de l'association, Paul⁶⁸, et au vu de la distance géographique, l'entretien s'est déroulé en visio. Cela a peut être joué sur la qualité de la rencontre et des propos recueillis. En effet, l'enquête fut assez fermée à mes questions. Il m'a expliqué le fonctionnement de l'association, mais n'a pas souhaité trop approfondir ses expériences personnelles. Cet entretien peut être considéré comme un échec, mais j'ai tout de même pu en retirer des informations utiles pour l'analyse. En plus de la diversité des formes d'hébergement pour les personnes exilées que j'ai pu constater, je me suis également rendue compte que cette thématique impliquait une diversité de profils d'acteurs. Avec mes préjugés de début d'enquête, j'avais une idée préconçue du profil type des individus s'engageant bénévolement dans l'hébergement des personnes exilées. Une image de ces individus plutôt militants, adhérant à des idées de gauche, voire altermondialistes.⁶⁹ Jean-Claude avait commencé à détruire ce préjugé en me parlant à de multiples reprises du fonctionnement des entreprises⁷⁰ : *"Je ne peux pas m'empêcher de comparer une association à une entreprise. Et alors, dans le monde associatif, qui est plutôt assez gaucho, quand on parle d'entreprises, on se fait cracher à la figure"*⁷¹. Sa position vis-à-vis des associations et des mouvements dits "de gauches" est donc assez critique. Je me suis alors questionnée sur le fait qu'il y a une pluralité des profils, avec des avis politiques très divergents, dans les associations d'accompagnement aux exilés. Paul, lors de l'entretien,

⁶⁷ Extrait de l'entretien avec Aline et Sylvie du 23/03/2025

⁶⁸ Le prénom a été modifié

⁶⁹ Ropers, Philippe. « Professionnellement neutre, personnellement militant. De la nécessaire neutralité pour accompagner aux choix politiques », *Le Sociographe*, vol. 30, no. 3, 2009, pp. 69-78.

⁷⁰ Mot utilisé une dizaine de fois dans l'entretien

⁷¹ Extrait de l'entretien du 01/03/2024

a confirmé cette idée. En lui demandant s'il prenait part à des activités militantes, il m'a répondu : *“je pense que dans le monde, il y a deux types de personnalités. Il y a ceux qui sont dans le ministère de la parole et ceux qui sont dans le ministère de l'action. Et moi, je suis assez sévère avec ceux qui sont dans le ministère de la parole.” “ je pense que c'est totalement inefficace et je n'ai pas de temps à perdre”*⁷² . Cette réponse est une critique ouverte du milieu militant. Par la suite, l'enquêté a cité des associations réalisant des actions militantes qu'il considérait donc comme “inefficaces”. C'est un positionnement ferme qui contraste avec les observations de terrain que j'avais pu faire auparavant au sein des associations militantes. Cela peut traduire même une certaine concurrence entre les acteurs, selon leurs actions ou leurs idées.⁷³ Cette pluralité des acteurs, voir les contradictions qu'il peut y avoir entre eux confirme la complexité de ma question de recherche et la rend d'autant plus intéressante. Il n'y a pas de profils types dans l'engagement pour l'hébergement des personnes exilées.

Pour diversifier le tableau des hébergeurs solidaires, j'ai rencontré plusieurs hébergeur.euses solidaires de l'association bénévole Ramina, à Marseille. L'association est reconnue pour être une association issue du milieu militant, notamment car le public accompagné est constitué par des mineurs non-reconnus mineurs par le département, et qui sont donc en situation administrative irrégulière. Une des missions principales de l'association est d'aider les jeunes dans leurs démarches face aux juges pour la reconnaissance de leur minorité. Une autre mission est de trouver un hébergement via des particuliers pour ces jeunes n'étant pas pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). L'association combine hébergement solidaire chez des particuliers qui disposent d'une chambre libre, mais aussi chez des personnes qui laissent leurs appartements vides pendant quelques jours ou semaines. Ainsi, les jeunes peuvent être accueillis dans des familles, mais aussi peuvent être en “autonomie” dans des appartements ou maisons, et cela pour des séjours courts ou longs. Les hébergeur.es et les hébergé.es sont mis en relation par des bénévoles de l'association, ces mêmes bénévoles qui s'occupent des plannings de placements des jeunes au sein des familles. Beaucoup de ces informations circulent via un groupe whatsapp, et les personnes ayant une chambre de libre pour une période précise peuvent se proposer et

⁷² Extrait de l'entretien du 18/03/2024

⁷³ Flamant, Anouk, Aude-Claire Fourot, et Aisling Healy. « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé.e.s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 36, no. 2-3, 2020, pp. 7-27.

s'inscrire sur le planning commun. Certains jeunes peuvent donc changer régulièrement de foyer, en fonction des hébergements disponibles.

Un système d'accompagnement social des jeunes via un système de référence est mis en place. Les référents s'occupent de faire les démarches administratives avec les jeunes et d'avoir un lien stable avec une personne pendant les changements d'hébergement, tout au long de son accompagnement par Ramina. Les bénévoles peuvent donc être référent d'un ou plusieurs jeunes, et cela consiste à garder un lien avec les jeunes durant toute la durée de sa prise en charge par Ramina, ce qui signifie souvent jusqu'à l'atteinte de la majorité du jeune.

“L'hébergeur héberge, donne à manger, mais ce n'est pas lui qui aide dans les démarches...Sinon c'est trop lourd. Moi je suis aussi référente d'un jeune de Ramina.

Et la référence, c'est maintenir un lien avec le jeune, c'est l'appeler régulièrement, savoir comment ça se passe chez l'hébergeur etc..

Là, le jeune dont je suis le référent, il va à l'école, et il est hébergé...”⁷⁴ (Aline⁷⁵, hébergeuse et bénévole)

Ce système de référence permet donc de protéger l'hébergeur.se pour qu'il ne se retrouve pas avec une trop grosse charge en hébergeant une personne, mais également pour permettre aux jeunes d'avoir un suivi continue avec une personne fixe, lorsque ses hébergeur.ses changent. L'hébergeur.euse est ici seulement hébergeur.euse, et ce sont d'autres personnes de l'association qui accompagnent administrativement et socialement le jeune. Le référent est la personne clef dans le parcours du jeune, et le jeune peut se tourner vers lui si quelque chose se passe mal chez son hébergeant.

De plus, l'association possède un pôle cours de Français, pour permettre aux jeunes d'apprendre la langue, mais aussi un pôle activités, pour que les jeunes puissent participer à des loisirs et un pôle scolarité. Une permanence de rue est également mise en place devant le commissariat. C'est à partir de cette permanence que les bénévoles de Ramina rencontrent des nouveaux jeunes sans hébergement puis les orientent vers des hébergeurs et des référents. Une partie des enquêtées (majoritairement des femmes) sont très engagées dans l'association, qui est une association entièrement bénévole. Être bénévole chez Ramina, ce n'est pas seulement être hébergeur, mais participer à son échelle à l'activité de l'association.

⁷⁴ Extrait de l'entretien de Aline et Sylvain, le 28/03/2025

⁷⁵ Le nom a été changé

3. Hébergeur solidaire indépendant

L'article " Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers." de Baronnet, J., Faucheux-Leroy, S. et Vanoni, D, publié en 2012 m'amène à penser l'hébergement solidaire comme une forme de mal logement.⁷⁶ Le caractère solidaire n'enlève rien à la précarité de la forme d'hébergement. De plus, de part le fait que les personnes sont hébergées chez un tiers, leur situation est encore plus invisibilisée dans la sphère publique. Ce type d'hébergement crée donc une invisibilisation des personnes et de leurs besoins réels. L'hébergement d'un tiers, tel qu'un membre de la famille, a toujours existé. Mais on assiste aujourd'hui à l'expansion du phénomène, avec des typologies de relations entre hébergeurs et hébergés plus variées. De quelles manières s'articulent-elles et quelles sont les raisons de ces transformations sociales ? Qu'est ce qui favorise ou motive l'accueil d'une personne tierce à son domicile ?

L'hébergement chez une personne tierce procéderait, à l'instar des autres types d'hébergements informels, à une compensation des manques de logements accessibles. En sollicitant des proches ou des membres de sa communauté pour les accueillir chez eux, les personnes hébergées évitent la rue.⁷⁷

Bien que la solidarité intrafamiliale et entre proches serait un sujet tout autant intéressant à étudier, c'est ici la solidarité entre personnes inconnues, et qui n'ont apparemment aucun lien, qui m'interpelle.

Nassim⁷⁸, la trentaine, vit depuis plusieurs années à Calais. Il a commencé un engagement bénévole au sein de l'association Utopia 56, qui accompagne les personnes exilées en situation précaire, puis a décidé de monter sa propre association : Mosaic Calais. Nassim, avant d'avoir trente ans, n'avait pas fait carrière dans le militantisme ou l'associatif.

Il était commercial dans une grande entreprise à Paris. Au chômage, et donc avec du temps, il décida de se rendre à Calais et de s'engager bénévolement. Après plus d'un an logé par

⁷⁶ BARONNET, J, FAUCHEUX-LEROY, S, & VANONI, D (2012). Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers. Recherche sociale, 2012/3 N° 203, pp. 7-127.
<https://doi.org/10.3917/recsoc.203.0007>.

⁷⁷ Idem

⁷⁸ Le nom a été changé

l'association Utopia 56, il loua un appartement, pour lui permettre de développer son association socioculturelle, Mosaic, à temps plein. Au delà du projet de s'installer définitivement à Calais et d'avoir son propre logement (et non plus un lit dans un dortoir), le but était de faire de l'hébergement solidaire, pour les "gars"⁷⁹ vivant sous des tentes, dans les campements du Calaisis. Lors d'un entretien en visio, Nassim m'a raconté un peu son expérience d'hébergeur citoyen, à laquelle j'ai participé dans ses débuts.⁸⁰ Le projet de la "Mosaic house", comme il appelle cette maison à Calais, était de pouvoir donner un espace de répit aux personnes rencontrées sur les campements, sans condition. Il y avait une chambre pour les habitant.es à l'année et deux chambres réservées aux hébergements solidaires. Les personnes restaient environ quelques jours, ou faisaient des allers retours entre les camps et la "Mosaic house"⁸¹, et participaient à la vie collective de la maison (cuisine, vaisselle...). Parfois, les personnes hébergées accompagnaient Nassim dans les missions de l'association, qui consistaient globalement en l'organisation d'événements culturels au sein des camps. La participation aux missions de l'association, bien que n'étant pas une condition pour entrer dans la maison, a été régulièrement sollicitée.

*"je posais pas le truc en mode condition , mais tu vois, une fois qu'on tournait bien, c'était un peu un truc insidieux et un truc de voilà, tu sais, comme les bénévoles en fait, comme tous les bénévoles sur place, tu vois. Et la dynamique étant plutôt que de zoner, parce que, la journée, les try, tu sais, ça se fait pas trop. Plutôt que de zoner, voilà, nous, on se cuisine, on fait notre bail, on a la chance d'avoir une maison, mais derrière, il faut qu'on délivre un truc"*⁸²

On peut alors se demander si ces conditions ne sont pas liées, dans une moindre mesure, à de l'exploitation dissimulée. Elles alertent sur les limites de l'hébergement solidaire. Il va de soi que la personne hébergée se doit, comme tout un chacun, de participer à la vie collective de la maison dans laquelle elle vit, mais il y a aussi ici une notion de redevance qui apparaît. En effet, l'hébergeur, de par son action d'héberger, prête un service à l'hébergé. Service qu'il peut alors demander d'être échangé, par d'autres formes de services. L'hébergeur, qu'il en ait

⁷⁹ Ce terme est utilisé communément par les associations travaillant auprès des personnes exilées à Calais, les personnes étant très majoritairement de genre masculin, et jeunes.

⁸⁰ Il a quitté son logement, la "mosaic house", quelques semaines avant notre entretien, après 3 ans de location.

⁸¹ Les personnes exilées à Calais dans les camps ont pour objectif d'aller en Angleterre. La nuit, donc, ils sont souvent occupés à "try", ce qui signifie à tenter de traverser pour rejoindre l'Angleterre. Leur but n'est donc pas d'avoir un hébergement stable sur la durée en France.

⁸² Extrait de l'entretien du 09/01/525

conscience ou non, a un certain pouvoir sur l'hébergé, car il est le premier à avoir donné un service. Il peut alors attendre une sorte de contre-don.⁸³

Dans le cas de Nassim, il explique la mise en place de ce système de redevance avec l'horizontalité des relations. En effet, s'il considère l'hébergé comme son égal, alors pourquoi ne lui demanderait-il pas une contre partie ? Ne pas demander de contrepartie reviendrait à considérer l'hébergé comme incapable de la produire, comme passif, ou "faible". Avec ce système de redevance, la relation hébergeur-hébergé tend à être moins asymétrique.

"Et en fait moi, tu sais, j'ai jamais été vraiment dans la victimisation, tu sais, de... "Ah, ils sont faibles et tout..." Tu sais, moi je suis là en mode vas-y, ils sont forts justement, au contraire, ils ont vécu des trucs de ouf et tout, et vas-y, tu vois... Et ce qui fait que moi j'étais content de cet aspect de... Ça fait X temps qu'ils sont là en train de bénéficier du travail des associations, tu sais, de donations, de trucs, etc... Et là t'as un truc ré humanisant de... "Je fais une activité, tu vois, je fais un truc" "

*"C'est ce qui fait qu'on est humain, c'est des projets, c'est du travail, c'est des trucs, tu vois, qui fait qu'on se sent utile, et ça c'était magique parce que même je le voyais, il y avait un truc de fierté même... Quand on faisait des événements" "il y avait un truc de fierté de... Vas-y, j'ai participé de A à Z au bail, et c'est cool, parce que le moment est sympa collectivement, mais à titre personnel, j'ai mis ma petite pierre à l'édifice pour que ce projet marche" "*⁸⁴

La redevance apparaît donc ici comme une façon de réhumaniser les personnes, de les considérer sur un même pied d'égalité. C'est d'ailleurs un reproche qui est fréquemment fait aux associations de travail social, de, par le don (alimentaire, de vêtement, de temps), elles peuvent déshumaniser les personnes qui en bénéficient, en leur ôtant leur pouvoir d'agir. Cela crée donc des inégalités, avec d'un côté le donneur, et de l'autre, le receveur.⁸⁵

Cette théorie, que je partage, ne m'était pas apparue comme applicable à l'hébergement solidaire, avant cet entretien. L'hébergement étant un service, et non un bien, je ne l'avais pas perçu comme un don en tant que tel.

⁸³ MAUSS, M. 1925-1968. « L'échange par le don », dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF.

⁸⁴ Extrait de l'entretien du 09/01/25

⁸⁵ Fustier, P. (2008) . La relation d'aide et la question du don. Nouvelle revue de psychosociologie, n° 6(2), 27-39. <https://doi.org/10.3917/nrp.006.0027>.

Ces pratiques d'hébergement solidaires peuvent appuyer des inégalités déjà existantes dont était déjà sujet l'hébergé, de par sa situation (personne exilée, personne sans hébergement, personnes bénéficiant d'aides pour se nourrir, pour s'habiller..).

Bien que le système de redevance expliqué par Nassim est à prendre avec des pincettes car il peut s'avérer dangereux si soumis à des dérives, il pourrait permettre, d'un autre côté, d'égaliser la relation d'hébergeur-hébergé.

On se rend compte ici que la qualité d'hébergé est bien difficile. Il peut être exposé à des risques d'exploitation, de déshumanisation ainsi qu'à une relation verticale hiérarchique avec son hébergeur.⁸⁶

Du côté de l'hébergeur.euse, décider d'héberger sous son toit n'est pas sans risques non plus. Je parlerai ici des risques psychologiques, liés à la présence prolongée chez soi d'un inconnu, qui est un fait plutôt inhabituel dans nos sociétés.

Bien sûr, le but n'est pas ici de comparer les problématiques d'être hébergé à celles d'être hébergeur.euse, mais plutôt de prendre conscience des complexités auxquelles peut faire face l'hébergeur.euse.

“Ce qui n'était pas évident, c'était de trouver l'équilibre entre faire de l'hébergement et prendre du temps pour soi” “Très vite, tu te dis pourquoi je suis un crevard ? Tu n'es pas à l'aise avec le fait de dire non parce que, attends, tu as une maison, tu as X chambres. C'est quoi ton délire ? C'est quoi ? Tu as besoin de ton espace ? Sauf que le truc, c'est quoi ? C'est que très vite, tu prends conscience que ce n'est pas si simple que ça.”

La personne qui héberge peut se retrouver très vite dans une “boucle d'hébergement”, et se sentir obligée d'héberger. En effet, recevoir quelqu'un chez soi entraîne une prise de conscience de la réalité de ce que vit ou a vécu la personne accueillie. Il peut donc être par la suite difficile, en connaissant ces réalités, de refuser les propositions d'hébergement sans accéder à un sentiment de culpabilité.

On peut analyser l'hébergement solidaire comme une forme de bénévolat à part entière, ou l'hébergeur agit par solidarité.⁸⁷ Héberger ne revient pas seulement à prêter un lit ou une

⁸⁶ Stavo-Debaugue, Joan. « L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante ». Participations, 2014/2 N° 9, 2014. p.37-70. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-participations-2014-2-page-37?lang=fr.

⁸⁷ Durand, E. (2006) . Le bénévolat, un temps social au service de la solidarité. RECMA, N° 302(4), 83-90. <https://doi.org/10.7202/1021561ar>.

chambre à un tiers le temps de quelques nuits, sinon également à accueillir la personne, lui enseigner les lieux, cuisiner...Faire tout ce qui est en son possible pour que la personne se sente à l'aise, en plus des tâches logistiques à réaliser. En résumé, faire preuve d'hospitalité. Héberger quelqu'un, surtout si on souhaite le faire bien, prend alors du temps et de l'énergie, non rémunéré. Cela peut s'apparenter à une forme de bénévolat.⁸⁸ Cependant, dans le cas de Nassim, ce bénévolat n'est pas encadré par une association, par un cadre défini. Les limites de son engagement ne sont pas fixées, et son engagement peut alors empiéter sur sa vie personnelle, et personne, si ce n'est lui-même, n'est là pour le réguler. Au début de la "Mosaic-house", une règle avait été instaurée comme quoi il n'y avait pas d'hébergement le week-end, pour permettre de se reposer, de faire d'autres choses. Mais très vite, cette règle a été oubliée. Sans un cadre spécifique, il est donc difficile de dire non, pour des questions d'éthique, d'empathie ou de compassion et l'hébergeur devient alors hébergeur à temps plein.

"Je pense que c'était la période de taf dans ma vie où j'ai le plus bossé en termes d'horaire"
(Ce qui est paradoxal lorsque l'on sait que Nassim était au chômage pendant cette période.)

Pouvoir être hébergeur, conclut-il, est quand même *"un truc de privilégié"*, réservé surtout aux personnes qui ont du temps à y consacrer, mais également les ressources nécessaires. Ressources aussi bien matérielles (chambre supplémentaire, possibilité de payer des factures plus élevées, courses pour plusieurs personnes...) mais également psychologiques et sociales, dans le sens où socialiser constamment avec de nouvelles personnes peut prendre de l'énergie, d'autant plus si ces personnes ont des situations ou des vécus particulièrement difficiles.

4. Solutions d'hébergements illégaux

Si l'hébergement solidaire peut être considéré comme réservé aux personnes appartenant aux classes sociales privilégiées, il existe d'autres moyens d'exprimer sa solidarité auprès des personnes en difficulté face au logement. De nombreuses associations et collectifs luttent pour l'accès au logement pour tous et toutes.

⁸⁸ Da Silva, N. et Molinier, P. (2021) . Introduction. Le travail bénévole, miroir du capitalisme ? Nouvelle revue de psychosociologie, N° 32(2), 9-18. <https://doi.org/10.3917/nrp.032.0009>.



89

A Grenade, dans l'Andalousie espagnole, il existe un gros problème d'accès au logement. Des associations d'habitants naissent pour demander une régulation des prix des loyers et des conditions de logement. Il est compliqué de se loger, face à la spéculation des propriétaires sur les prix des loyers et les salaires qui n'augmentent pas. La spéculation immobilière conditionne l'accès au droit au logement, et le logement est alors considéré comme un marché, et non plus comme un droit universel.⁹⁰ Cette problématique est généralisée à une grande partie de l'Espagne. Ce problème laisse donc place à un grand mécontentement de la population, qui organise des manifestations et des occupations de bâtiment pour faire reconnaître leurs droits.⁹¹

Les logiques de spéculation des biens immobiliers à Grenade et dans toute l'Espagne en général, peuvent se retrouver également en France. Bien que la régulation des biens immobiliers privés et les législations en vigueur diffèrent selon les pays, les problématiques d'accès à un logement décent et digne pour tous se compliquent lorsque ces logements sont

⁸⁹ Photographie prise lors d'une manifestation pour le logement pour tous. Traduction des pancartes de gauche à droite : "Stop expulsions, le logement est un droit" "Avoir une maison n'est pas un luxe, avoir une maison est un droit" "Le logement est un droit, pas un business" "Mon loyer me tue"

⁹⁰ Guizardi, M. L. (2013). Inmigración, vivienda e integración social en España. Dilemas, retos y perspectivas. *Ecléctica*, (2), 63-77.

⁹¹ Voir annexe 4

sujets à des logiques de profits de la part des propriétaires. Ces dernières années, à l’instar des villes espagnoles, les grandes métropoles françaises ont vu leur loyer augmenter drastiquement. Il devient alors de plus en plus difficile de se loger dans le parc immobilier privé, et cela n’épargne pas les personnes exilées en situation administrative irrégulière, qui souvent, lorsqu’elles ont des revenus, ont des revenus plus bas que la moyenne. En 2007, avec son article *“Les compétences précaires en question : réflexions à partir des squats marseillais”*, Florence Bouillon revenait sur la situation de la ville de Marseille en précisant que son parc immobilier, certes *“vétuste mais bon marché”*, était une source d’attraction pour ces populations.⁹² Aujourd’hui, la gentrification de la ville de Marseille ne permet plus de qualifier ces logements de *“bon marché”*, et les difficultés pour accéder à un logement locatif se multiplient. Pourtant, le logement n’est pas seulement un bien à louer, si ce n’est un lieu de vie.

Le logement devient alors une question sociale, économique et politique complexe :

*“il implique à la fois des processus relevant de dynamiques collectives (la façon dont se construisent et se renouvellent les ségrégations urbaines) et de construction identitaire personnelle (la place occupée par le logement ou par le statut d’occupation dans l’image de soi)”*⁹³

Le statut de l’occupation du logement influe donc sur l’image de soi des personnes et ne pas posséder son propre logement peut alors influencer sur l’estime de soi, dans la construction identitaire des personnes.

De plus, les difficultés d’accéder à un logement peuvent modifier également l’espace urbain, l’espace public, en laissant place à de nouvelles formes d’habiter, visibles ou invisibles.

C’est en partie le cas des squats. Le chercheur en science politique et sociologie, Thomas Aguilera, affirmait que *“le problème du squat est avant tout le problème du logement”*.⁹⁴ Comme je l’ai expliqué plus haut, les squats peuvent être contestataires, parfois liés aux

⁹² Bouillon, F. (2007) . 8 : Les compétences précaires en question : réflexions à partir des squats marseillais. Dans Berry-Chikhaoui, I., Deboulet, A. et Roulleau-Berger, L. (dir.), Villes internationales. (p. 189 -206). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.berry.2007.01.0189>.

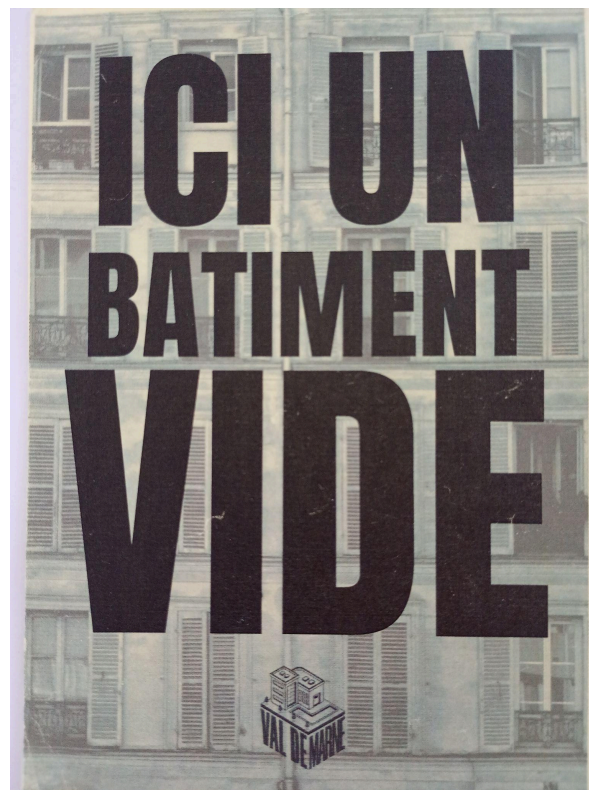
⁹³ Bouillon, F., Clerval, A. et Vermeersch, S. (2017) . Logement et inégalités. Espaces et sociétés, n° 170(3), 7-14. <https://doi.org/10.3917/esp.170.0007>.

⁹⁴ Aguilera, T. (2012) . Gouverner les illégalismes Les politiques urbaines face aux squats à Paris. Gouvernement et action publique, VOL. 1(3), 101-124. <https://doi.org/10.3917/gap.123.0101>.

mouvements anticapitalistes⁹⁵, créés en tant qu'espaces d'exercices d'une contre culture, un lieu de rencontre, de discussions, d'expressions artistiques, mais ils sont pour la majorité des cas, des lieux de vie et d'hébergement.⁹⁶

Le squat, pour beaucoup, c'est un "échappatoire face à la menace de la rue"⁹⁷, disait Florence Bouillon. Et bien qu'il y ait une diversité de profils des habitant.es au sein des squats, les personnes exilées représentent la majorité des occupants.

Le squat est également étroitement lié à la vacance des bâtiments. En effet, ce sont les opportunités de vacances qui créent les squats. Dans le cas de Marseille, les bidonvilles de la ville ont petit à petit été remplacés par des squats, car lorsqu'il n'y avait pas de logements vacants, les personnes avaient plutôt recours à l'autoconstruction. La topographie de la ville se modifie donc peu à peu avec les opportunités d'occupation de l'espace qui se créent.



98

⁹⁵ Douat, Coralie. « Repenser la rupture : l'articulation des stratégies anticapitalistes au sein des squats ». *Mouvements*, 2024/2 n° 117, 2024. p.122-129. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-mouvements-2024-2-page-122?lang=fr.

⁹⁶ Aguilera, T. (2012) . Gouverner les illégalismes Les politiques urbaines face aux squats à Paris. *Gouvernement et action publique*, VOL. 1(3), 101-124. <https://doi.org/10.3917/gap.123.0101>.

⁹⁷ Bouillon, F. (2007) . 8 : Les compétences précaires en question : réflexions à partir des squats marseillais. Dans Berry-Chikhaoui, I., Deboulet, A. et Roulleau-Berger, L. (dir.), *Villes internationales*. (p. 189 -206). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.berry.2007.01.0189>.

⁹⁸ Affiche du collectif Assemblée du logement 94 rencontré le 23/05/2025, collées sur les bâtiments vides pour pousser à l'occupation des bâtiments vides

Le squat peut être considéré comme un espace de transition, où ses habitant.es vont de squats en squats, ou bien oscillent entre locations bon marchés, hébergements chez des proches et nouvelles occupations de squats. Le squat est une des multiples stratégies existantes pour combler les manques de prises en charge institutionnelles. Les manières dont sont prises en charge les personnes en situation de migrations dans la société d'accueil engendrent différentes formes d'hospitalité et de solidarité.⁹⁹

De nombreux collectifs, un peu partout en France, œuvrent pour l'hébergement des personnes via l'occupation de logements vacants. C'est le cas du collectif Autonomie, à Toulouse, qui accompagne les jeunes mineurs exilés dont la minorité n'a pas été reconnue par les services du département. Les jeunes occupent des bâtiments vacants avec l'aide du collectif, et sont régulièrement expulsés par les forces de l'ordre. Ils se doivent alors de retrouver un autre espace à squatter, et ils y parviennent grâce à différents collectifs, associations et squatters.¹⁰⁰

En février 2020, le plus gros squat de Toulouse, avenue de Muret, abritant environ 600 personnes, a pris feu. Des centaines de personnes, pour la majorité qui étaient des personnes exilées, se sont retrouvées à la rue. Cet événement provoqua des émois au sein de la ville et la préfecture décida alors de reloger 200 personnes dans le parc des expositions, comme solution d'urgence. Cet événement a mis en lumière un fait jusqu'à lors plutôt invisible : des centaines de personnes, familles, femmes, hommes et enfants vivent dans des squats insalubres au sein de la Métropole Toulousaine. Bien que dans ce cas-ci, l'évacuation des habitant.es s'est déroulée suite à un incendie, de nombreuses expulsions ont lieu fréquemment, pour diverses raisons. Ces habitant.es vivent entre expulsions régulières et relogements partiels.

Ce phénomène n'est bien entendu pas unique, si ce n'est qu'il est commun à de nombreuses métropoles européennes.

Les expulsions ont lieu au sein de squats, mais aussi de bidonvilles. Les personnes vivant au sein d'habitats informels, illégaux, subissent régulièrement des expulsions. Ces expulsions entraînent un relogement, mais souvent partiel et sélectif, comme l'explique Thomas Aguilera dans son étude sur les bidonvilles Madrilènes.¹⁰¹ En effet, pas tous les habitant.es n'ont recours au projet de relogement organisé par les institutions. Il y a une politique de

⁹⁹ Cardillo C. (2022) , Migrations et exclusions : entre solidarités informelles et prise en charge institutionnelle, Mémoire Miss, UT2J, 129p

¹⁰⁰ Réseaux sociaux du collectif Autonomie

¹⁰¹ Aguilera, T. (2018) . Reloger, mettre en attente et expulser les bidonvilles de Madrid : quand des politiques de résorption produisent de l'expulsion. L'Année sociologique, Vol. 68(1), 101-134. <https://doi.org/10.3917/anso.181.0101>.

relogement sélective. Ce processus de sélection crée une reproduction des catégories, avec une séparation des “bons” et des “mauvais” squatteurs.¹⁰² Les habitant.es expulsés sans solutions de relogement doivent alors se reloger par leurs propres moyens, ce qui provoque la mise en place de nouveaux bidonvilles, souvent plus précaires, mais aussi l’occupation de bâtiments.

Je me souviens de Mme Drakovich¹⁰³, mère de 3 enfants en bas âge, qui, suite à l’éviction du campement dans lequel elle vivait en tente, s’était retrouvée dans l’accueil de nuit du SIAO de l’Isère où je travaillais, à Grenoble. Son séjour avait été étendu à plusieurs semaines, ce qui était exceptionnel, mais qui venait d’une demande de la mairie. En effet, à la suite de l’éviction du campement dans lequel elle vivait avec ses enfants, les services de l’Etat l’avaient orientée au sein de cet accueil de nuit du 115, ouvert seulement la nuit de 18 heures à 8 heures, dans l’attente d’une solution durable de relogement. La vie en collectivité et les horaires étaient difficiles pour cette famille. Elle nous faisait alors part de son souhait de retourner dans un campement, mais qu’elle n’en avait pas la possibilité car les forces de l’ordre lui avaient pris sa tente.

Ces relogements, après expulsions des habitats informels, lorsqu’ils ont lieu, sont donc parfois peu adaptés aux besoins réels des personnes,

Les squats, comme les bidonvilles, restent les solutions majeures d’hébergement informels en France. Il est donc important de rappeler l’importance de la dichotomie formel / informel et légal / illégal, dans les consciences collectives, mais également le fait que ces séparations ne peuvent pas être strictes. En effet, l’informel peut être légal, comme l’hébergement chez un tiers, des pratiques informelles peuvent se retrouver dans le formel, et l’illégal peut devenir légal.

Par exemple, un squat, bien qu’il résulte originellement d’une occupation sans droit ni titre d’un bâtiment, peut en réalité devenir légal, lorsqu’un accord est fixé avec le propriétaire.¹⁰⁴ Comme l’explique Aguilera, la *convention d’occupation précaire* est un contrat passé entre les squatteurs et les propriétaires, qui confère aux squatteurs le droit d’occuper le lieu moyennant une redevance. Le propriétaire, qu’il soit public ou privé, y fixe des conditions d’occupations. Ces squats sont alors absorbés par la légalité, avec moins de risques d’expulsions mais plus de contraintes, mais n’en perd pas pour autant le titre de squat.

¹⁰² Idem

¹⁰³ Le nom a été changé

¹⁰⁴ Aguilera, T. (2012) . Gouverner les illégalismes Les politiques urbaines face aux squats à Paris. Gouvernement et action publique, VOL. 1(3), 101-124. <https://doi.org/10.3917/gap.123.0101>.

C'est autour de la déconstruction de ces catégories, et de la démonstration de la porosité des frontières entre le formel et l'informel que ce mémoire continue de s'argumenter.

5. Vers le conventionnement de squats ?

Ces dernières années, le monde des squats a vu apparaître de plus en plus de “convention d'occupations”¹⁰⁵, le plus souvent lorsque le propriétaire du bâtiment squatté appartient au domaine public : Etat, Mairie, Département... A Marseille, le collectif 113 en est un exemple. 113, c'est pour le 113 rue de la Canebière, le premier bâtiment squatté par le collectif, qui est désormais fermé.

Le collectif 113 héberge et accompagne les jeunes exilés, sans solutions de logement et de régularisation, souvent des mineurs non-reconnus. Pour ce faire, le collectif occupe des bâtiments vides pour y loger les personnes. Wahid¹⁰⁶, ancien étudiant en sociologie sur les questions des migrations des mineurs, est bénévole au sein du collectif. Il s'occupe donc de veiller au bon fonctionnement des lieux de vie, bien que les jeunes soient en quasi autonomie, mais également de faire de l'accompagnement social et juridique des personnes vivant sur les lieux.

Cependant, pour mener à bien ces missions, un autre pan est indispensable, la visibilisation de leurs actions.

“il y a tout ce qui est lien interassociatif. Et aussi, quand je dis lien interassociatif, c'est organiser des manifestations avec des associations, rencontrer des pouvoirs publics et tout ça. On est beaucoup en contact avec la mairie”.

“Ça a été d'abord un collectif. Après, on s'est monté comme association pour pouvoir se positionner aussi comme interlocuteur avec les pouvoirs publics, faire les demandes de subventions nous-mêmes.”¹⁰⁷

¹⁰⁵ Aguilera, Thomas. « Gouverner les illégalismes : Les politiques urbaines face aux squats à Paris ». Gouvernement et action publique, 2012/3 VOL. 1, 2012. p.101-124. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2012-3-page-101?lang=fr.

¹⁰⁶ Le nom a été changé

¹⁰⁷ Extrait de l'entretien avec Wahid du 28/05/25

Le collectif s'est alors vu modifier son statut administratif dans le but de pouvoir ouvrir des dialogues avec les instances institutionnelles.¹⁰⁸ Derrière le simple hébergement de ces jeunes, il y a tout un jeu politique qui se mêle, entre la mairie, l'image qu'elle souhaite se donner, et les associations, ce qu'elles revendiquent.

En Avril 2025, certains jeunes du collectif ont emménagé dans un bâtiment conventionné avec la mairie, pendant qu'une autre partie des jeunes résidait encore dans un bâtiment squatté. La mise en convention de ce lieu résulte de longues discussions et actions menées par le collectif, notamment l'occupation de bâtiments.

“ Les jeunes ont squatté pendant quelques jours les chambres là-haut. Et c'est dans ce cadre là que, après, la mairie a projeté sur ce lieu-là. Ils ne pouvaient pas nous donner ce bâtiment, mais ils pouvaient nous donner celui d'en face. [...] À la base, ce n'était pas pour rester là-bas. C'était pour attirer l'attention. Et ça a marché.

Les jeunes ont voulu rencontrer Mme le maire pour qu'elle puisse voir les conditions dans lesquelles ils vivent. Donc, elle est venue. Les jeunes ont expliqué leur motivation et elle a compris. Donc, c'est comme ça qu'on est resté pour parler pendant neuf mois. On a pris possession d'un lieu le 18 octobre 2024. [...]”¹⁰⁹

Le collectif est donc parti d'un bâtiment squatté pour dénoncer les conditions de vie dans lesquelles les jeunes vivaient et le faire remonter à la mairie. Ils ont alors entamé des négociations et la mairie a accepté de leur mettre à disposition légalement un autre bâtiment, en face, pour que les jeunes puissent y vivre un temps. La mairie étant une mairie de gauche, elle ne pouvait pas se voir refuser des discussions avec des jeunes mineurs (non-reconnus mineurs) dormant au sein d'un de leurs bâtiments. Elle ne pouvait pas non plus demander une procédure d'expulsion et ne rien proposer derrière, ce qui aurait été contraire à sa couleur politique.

La convention d'occupation temporaire résulte donc de longues négociations, et peut varier en fonction de l'interlocuteur des squatteurs. Les personnes occupant les lieux se voient régulièrement faire des compromis durant ces négociations, et, comme dans le cas du collectif 113, mis sous convention peut être différent du lieu occupé initialement.

¹⁰⁸ Je continuerais à l'appeler collectif car c'est sous ce nom qu'ils continuent à s'appeler, le terme d'association est seulement leur nouveau statut administratif.

¹⁰⁹ Idem

C'est ici une solution institutionnelle pour pallier les manques de solutions d'hébergement des personnes exilées, mais elle reste précaire. En effet, le bâtiment est mis à disposition, mais les fluides (eau, électricités..) ne sont pas payés, la nourriture et autres besoins primaires ne sont pas pris en charge . Cela permet seulement à ce que ces quelques personnes ne dorment pas dans la rue, et à ce que la mairie redore son image.

De nombreux collectifs similaires ne disposent pas de ces accords avec la mairie, malgré leurs cris d'alarmes, d'autres refusent de se plier aux négociations, de peur d'y perdre au change (contrôle des résidents, perte de liberté dans les actions..).¹¹⁰

L'ironie de la situation fait que, le collectif 113, en plus de disposer de ce lieu conventionné avec la mairie, occupe un autre bâtiment, cette fois-ci de manière illégale, où réside d'autres jeunes. Cet autre lieu est un squat où vivent quelques jeunes, et qui a été ouvert par des membres du collectif 113. Ces derniers occupent le lieu pour y loger les jeunes, et proposent un accompagnement social et administratif à ces jeunes, ainsi qu'une aide à maintenir le lieu collectif stable, à l'instar du lieu conventionné par la mairie.

Les deux lieux ont la même utilité et finalité : loger des mineurs non-reconnus mineurs qui ne bénéficient pas d'un hébergement.

Le collectif dispose donc de deux lieux, l'un légal, l'autre illégal, mais les deux suivent le même fonctionnement, hébergent le même public et vivent des mêmes subventions.

“Souvent, dans les demandes de subvention, il y a des fondations qui subventionnent des associations, des lieux conventionnés. C'est comme ça, on fait la demande pour le lieu conventionné, mais à la base, les fonds seront utilisés sur les deux maisons”¹¹¹

La convention d'occupation temporaire témoigne donc d'une certaine hypocrisie des pouvoirs publics, et de certaines fondations, qui choisissent ou non de visibiliser, en légalisant, certains lieux de vie, pourtant identiques. Ces mises en convention dépendent donc de différents facteurs, parfois aléatoires, tels que la population vivant sur les lieux, le mode d'occupation du lieu, le propriétaire du lieu et surtout, l'agenda politique des mairies concernées.

¹¹⁰ Extrait du journal de terrain : Rencontres du Réseau Toiles a Tours le 21/05/2025

¹¹¹ Extrait de l'entretien avec Wahid du 28/05/2025

V-Chapitre 2 : La vie au sein des hébergements

Après avoir tracé un bref éventail non-exhaustif des diverses solutions informelles d'hébergement des personnes exilées, de multiples questionnements s'offrent à moi. De quelles manières s'articulent le fonctionnement quotidien de ces lieux, qu'elles relations se tissent entre ces personnes partageant le même espace de vie, qu'elles répercussions engendrent ces cohabitations dans l'intime ?

Pour tenter de répondre à ces questions, j'ai mené des entretiens avec des acteurs de cet hébergement informel. Je n'ai que très peu réalisé d'observation pour cette partie de ma recherche car je ne souhaitais pas s'immiscer dans la vie intime des enquêtés. Certaines de mes enquêtées m'ont cependant conduit chez eux, sur les lieux d'hébergement, et j'ai donc pu associer des images concrètes à des simples descriptions. Le profil des personnes rencontrées, et les lieux d'hébergement qu'ils représentent sont divers. Cependant, certaines thématiques communes se retrouvent au sein d'une grande partie des discours.

1.Le parcours d'hébergeur

a . Des conditions pour héberger

Devenir hébergeur.euse est ouvert à tous, ou presque. Au fil des entretiens, je découvre petit à petit les conditions nécessaires pour accueillir chez soi.

En effet, un des premiers pré requis pour acquérir le statut d'hébergeur.euse serait d'avoir un chez soi : un appartement ou une maison, en tant que propriétaire, locataire, ou même occupant.

Martine, par exemple, a acheté une maison, avec des amis, et a créé une SCI. À l'intérieur de cette maison vit plusieurs familles d'exilés. Acheter cette maison, c'était pour Martine la voie la plus simple de mettre à l'abri ces familles, sans avoir les remarques ou les interdictions d'un propriétaire.¹¹² Être propriétaire, c'est déjà une question sur le cadre légal de l'hébergement de moins à se poser. Car, concernant le cadre légal, est ce que le propriétaire d'un logement doit être au courant de qui est hébergé chez soi ?

¹¹² Extrait d'un entretien informel du 21/05/2025

“Par exemple, j’ai déjà entendu un locataire me dire « Je vous rappelle dans une semaine, je vais en parler à mon propriétaire. »”

“Je pense que si j’avais été locataire, ça serait pareil pour moi. Après, oui, tout à l’heure, je t’ai dit que je suis propriétaire, alors je fais encore plus que je veux, tu vois, mais... Ça me ferait chier de me retrouver en conflit avec un propriétaire si j’avais été locataire sur ce sujet-là.”¹¹³

Dans ce cadre, un premier obstacle se pose à toutes personnes souhaitant héberger quelqu’un chez soi, et cet obstacle concerne bien plus les personnes locataires que les propriétaires de leur logement. Un deuxième obstacle pourrait concerner les colocations. En effet, de nombreuses personnes, pour des raisons financières ou par habitude de vie, vivent en colocation, c’est-à-dire qu’elles partagent un logement et un loyer avec plusieurs autres personnes, connues ou pas, bien qu’elles possèdent dans la plupart du temps une chambre individuelle.¹¹⁴ Dans ce cas d’habitat, ce n’est pas seulement un locataire qui héberge, mais sinon l’ensemble des colocataires. La décision d’héberger une ou plusieurs personnes au sein de la colocation est alors une décision collective, qui doit convenir à tous et à toutes.

D’autres facteurs viennent influencer la décision de devenir hébergeur, notamment l’espace disponible dans le logement de l’hébergeur. En effet, la majorité des associations d’hébergeurs solidaires demandent aux personnes de disposer d’une chambre libre pour accueillir l’hébergé. Cette condition réduit considérablement le nombre d’hébergeurs potentiels, et resserre l’étaiu vers un certain type de public : des personnes disposant d’un certain niveau de vie pour avoir un espace libre dans leur logement.

Certaines formes d’habitat et de composition du foyer influent alors sur le fait d’héberger, ou non, des personnes extérieures au foyer.

Cette idée recoupe alors les propos de Nassim (Cf p36)¹¹⁵, en évoquant le privilège des hébergeur.euses. Les conditions pour héberger un hôte se retrouvent chez les individus disposant de ressources économiques et/ou de patrimoine suffisant, et donc appartenant à une classe sociale moyenne/supérieure. La crise du logement actuelle et la hausse des prix de l’immobilier concernant une grande partie de la population française.

Cependant, de nombreux hébergeurs tentent de contourner ces règles, et se débrouillent pour que la composition du foyer et la taille de leur logement ne soient pas un frein à l’hébergement.

¹¹³ Extrait de l’entretien du 16/04/2025 avec Dylan

¹¹⁴ Pastinelli, M. (2005). Seul et avec l’autre : colocataires au quotidien (Québec) *Ethnologie française*, . 35(3), 479-491. <https://doi.org/10.3917/ethn.053.0479>.

¹¹⁵ “C’est quand même un truc de privilégié” *Entretien du 09/01/2025*

C'est le cas notamment de Manon, qui a hébergé régulièrement des jeunes, dont un qui est resté un an, dans le salon de son appartement qu'elle partageait avec sa colocataire et son fils.

“ Il y avait une grande chambre, plus une autre chambre, où j'étais moi, et le salon qui était indépendant de la cuisine, indépendant de la SDB, et qui fermait. Mon salon est fermé mais il y a un canapé-lit, donc ce n'est pas une chambre, mais... Il y a quand même un principe d'intimité. C'est aussi pour ça, je pense, qu'il est resté aussi longtemps. ”¹¹⁶

Joao, a également, avec ses colocataires, hébergé plusieurs mois deux jeunes dans son salon.

“ils étaient à deux dans le salon parce que mes colocs avaient récupéré leur chambre. Du coup, c'était assez inconfortable pour eux et pour nous. ”¹¹⁷

L'hébergeur en vient donc à précariser son habitat, avec réduisant son espace de vie pour permettre aux personnes hébergées d'avoir leur propre espace. Là où les hébergeurs disposant d'une chambre supplémentaire mettent à disposition un espace non-utilisé ou utilisé occasionnellement, à une personne extérieure, les hébergeurs ne disposant pas d'espaces supplémentaires pour héberger un tiers se retrouvent à diminuer les espaces de vie de leur logement, dans ces cas-ci, le salon. Cela peut créer une situation inconfortable, tout autant pour les hébergeur.euse, qui en viennent à adopter des nouvelles stratégies d'habitat (moins utiliser les espaces communs, découcher plus souvent pour laisser sa chambre libre..) mais aussi pour les hébergés qui dorment dans un confort et une intimité moindre, et on plus de difficultés à être partie intégrante du foyer en n'habitant pas une chambre à part entière.

Bien que l'hébergement solidaire ne soit pas réservé aux personnes ayant des ressources élevées, les hébergeur.euses en situation de précarité économique se retrouvent augmenter leur précarité par le fait d'héberger, et leur confort de vie peut se voir diminuer.

Je me demande donc quels sont les éléments qui incitent les personnes à devenir hébergeur.euses.

¹¹⁶ Extrait de l'entretien avec Pauline, 09/04/2025

¹¹⁷ Extrait de l'entretien avec Joao, 14/05/2025

b . L'engrenage bénévole

Dans la majorité des parcours de mes enquêtés, je me suis rendu compte que les hôtes ne deviennent pas hôtes par finalité, si ce n'est un concours de circonstance qui les amène, un jour, à héberger.

Plusieurs hébergeur.euses sont parti(e)s d'une rencontre. Dans certains cas, les hôtes le sont devenus un peu en dépit de leur volonté, lorsque leur colocataire ou conjoint.e souhaitait héberger et ils se sont retrouvés dans cette expérience, sans vraiment en avoir eu l'intention auparavant.

“Parce qu'on était cinq et on avait six chambres dans la maison. Et au moment de la présentation des chambres, on m'a dit “pour la sixième chambre, parfois on héberge des mineurs par une asso”. Enfin, c'était un peu un résumé, quoi. On héberge des mineurs par une asso et j'étais, ah oui, trop cool. J'étais déjà bien actif politiquement et tout ça. Et donc, c'était un truc que je ne connaissais pas et j'étais très content de l'apprendre.”¹¹⁸

Dans d'autres situations, les hôtes ont débuté leur engagement associatif bénévole auprès des personnes exilées, et se sont très vite retrouvés dans ce que l'on pourrait appeler un “engrenage bénévole”.

“Alors, j'ai fait ma première permanence de rue en février 2024, donc il y a un peu plus d'un an, là. Et ça a été le premier soir où j'ai rencontré un jeune, dont je suis devenue référente. Et que j'ai, par la suite, hébergé pendant un an, jusqu'à là, une semaine. [...] Et moi, je n'étais pas du tout dans l'optique d'héberger les gens. Je venais pour faire des permanences et à la limite être référente d'un jeune. Donc ce qui s'est passé, c'est que ce soir-là, j'ai rencontré un jeune, avec qui j'ai bien matché, qui était à la rue, et je lui ai proposé d'être sa référente. Il avait une possibilité d'hébergement le lendemain. Et donc le soir même, je me suis dit, je vais t'emmener chez moi comme ça. Je vais te prendre une douche, manger, etc. Et comme ça, le lendemain, je t'emmènerai chez ton hébergeur. [...] il y est resté 2 semaines. Et je me rendais bien compte qu'en fait, c'était galère de trouver un hébergement, et donc je me disais, moi, il ne me gêne pas, il peut rester, il n'y a pas de souci, ma coloc, ça ne la dérange pas, etc. Et bref, voilà, de fil en aiguille, en fait, il est resté hyper

¹¹⁸ Extrait de l'entretien avec B du 02/03/2025

longtemps.”¹¹⁹

*“Du coup, j’ai mis le pied dedans et je me suis fait... Un peu happé par le truc.”*¹²⁰

Ces expériences témoignent de la fragilité des limites et du cadre du bénévolat auprès des personnes exilées, et je dirais même, auprès des personnes en situation de précarité. Bien que les enquêtées avaient pour la plupart cette volonté de s’engager dans l’aide aux personnes exilées, ils n’avaient pas spécialement pour projet d’accueillir une personne chez eux, et donc de transformer cet engagement en engagement quotidien. Pourtant, très vite, ils se sont fait “happer”, par cet engagement car il est difficile d’accompagner des personnes qui vivent dans la rue, de tisser des liens avec elles, sans se questionner sur les solutions que l’on pourrait apporter en termes d’hébergement. Là où, au sein de beaucoup de structures du travail social, un cadre et des limites entre professionnel-accompagné sont posées, au sein d’associations bénévoles, ces limites sont plus rarement définies, et l’engagement peut alors se transformer et prendre une place importante dans la vie des bénévoles.¹²¹

Cependant, certain(e)s hébergeur.euses commencent leur carrière d’hôte avec la volonté d’héberger, et cherchent alors à contacter des associations qui pourraient les mettre en relation avec des futurs hébergés. C’est souvent le cas chez les personnes un peu âgées, qui disposent d’appartements ou maisons avec de l’espace, et une ou plusieurs chambres libres. C’est le cas de Sylvain et Aline, un couple de retraités actifs au sein de plusieurs associations, hébergeur.euses depuis des années. Le couple avait l’habitude d’héberger des voyageurs du monde entier, puis de se faire héberger chez des voyageurs dans d’autres pays. Après de multiples expériences le réseau de voyageurs a évolué et le couple n’a plus vu le sens dans ces échanges. *“Ce n’était plus de vrais voyageurs. Ils voulaient seulement avoir un logement gratuit”*. Ils ont alors décidé qu’ils préféreraient que l’hébergement soit quelque chose d’utile, et ont donc commencé à chercher une association d’hébergeur.euse pour les personnes exilées. Le couple a donc fait partie de JRS Welcome, avant de connaître le Réseau hospitalité et Ramina.

Les parcours pour devenir hôte sont donc tout autant variés que les profils et les expériences de vie des hôtes eux-mêmes. Une diversité des parcours qui participe à la diversité des profils des hébergeur.euses, car plusieurs portes d’entrées sont possibles pour y accéder.

¹¹⁹ Extrait de l’entretien avec Pauline du 09/04/2025

¹²⁰ Extrait de l’entretien avec Dylan, 16/04/2025

¹²¹ Lefèvre, Sylvain. « Simonet (Maud), Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?, Paris, La Dispute, coll. “Travail et salariat”, 2010, 220 p. ». Politix, 2011/4 n° 96, 2011. p.183-187. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-politix-2011-4-page-183?lang=fr.

2. Quels rôles pour l'hébergeur.euse ?

Être hébergeur.euse, ce n'est pas seulement prêter un lit ou un bout de canapé à une tierce personne pendant plusieurs semaines / mois, si ce n'est l'accueillir chez soi. Et cet accueil varie en fonction des hébergeur.euses et des hébergées.

Tout d'abord, il y a le premier accueil, qui se déroule sur plusieurs jours, avec les explications de comment fonctionne la maison, l'électroménager, les clefs... Puis l'accueil convivial, qui consiste à discuter, à partager des repas. Le partage des repas étant l'un des moments clefs dans la cohabitation hôte-hébergé.e. A l'instar d'un fonctionnement en colocation, chaque foyer fait à sa manière. Certains hôtes demandent à l'hébergé.e de partager au moins le repas du soir ensemble, et l'hôte se charge alors de lui fournir le repas. D'autres foyers fonctionnent de manière indépendante, et ne partagent pas forcément de repas ensemble, pour des questions d'horaires, de goûts ou de modes de vie différents. Bien entendu, aucun fonctionnement n'est figé, et les règles mises en place au début de l'accueil peuvent évoluer au fur et à mesure, surtout lorsque l'accueil est long. Les hôtes se chargent dans la majorité des cas de faire les courses pour tous les habitants du foyer, notamment lorsque les hébergé.es sont sans ressources. Cela n'empêche pas que les personnes hébergées contribuent parfois à l'approvisionnement des stocks.

“Donc, pareil, lui, entre guillemets, il faisait sa participation aux courses. Avec les distributions alimentaires. Aux distributions alimentaires, il pouvait y avoir un kilo de riz, un kilo de pâtes. Et nous, on mange dedans, quoi. Donc, au final, ça équilibrait quand même pas mal...”¹²²

Les enquêtés ne signalent pas de problèmes particuliers vis-a-vis des courses. Là encore, on notera que les hébergeur.euses rencontrés doivent posséder certaines ressources pour ne pas rencontrer de difficultés à nourrir une ou deux personnes supplémentaires. Dans le cas où l'hôte rencontrerait des difficultés, l'association Ramina propose de rembourser une partie des achats alimentaires, pour que les difficultés financières ne soient pas un frein à l'hébergement.

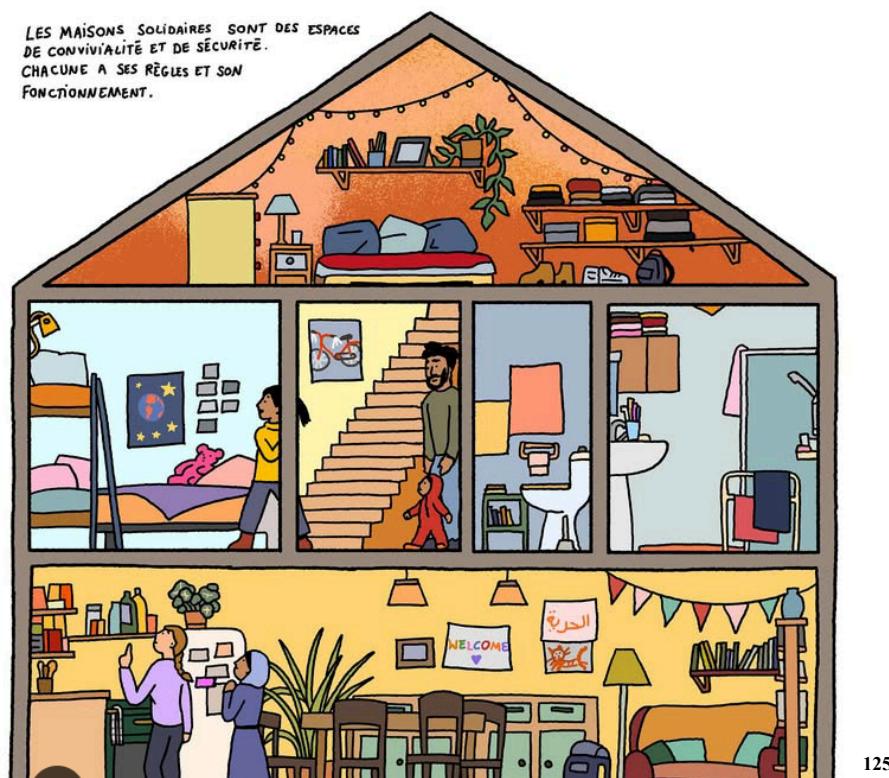
¹²² Extrait de l'entretien avec Pauline du 09/04/2025

Les tâches domestiques sont également réparties de manière égale au sein du foyer. Souvent, comme dans la majorité des colocations, les règles concernant le ménage sont plus difficiles à instaurer, et des discussions sont à entreprendre des deux côtés

“Il y a eu plein de petits ajustements. Genre, pendant un temps, on trouvait que du coup, ils faisaient trop de tâches domestiques. Je pense pour compenser le fait qu'ils se sentaient redevables. Et on leur a dit parce que c'est un peu chelou de vous héberger, mais que du coup, genre, vous fassiez tout. Et après, pendant un temps, Issa¹²³, du coup, il ne faisait plus rien. Et on était en mode, ça c'est pas trop possible non plus, t'habites ici, il faut que tu participes.”¹²⁴

Ce cas de nécessité du contre-don, est très présent dans la relation d'hôte-hébergé. Si c'est un mécanisme considéré comme normal par une partie des hôtes, certains se sentent mal à l'aise et ne comprennent pas cette nécessité de compenser cette dette.

3. La rencontre de l'Autre



¹²³ Le nom a été changé

¹²⁴ Extrait de l'entretien avec Joao du 14/05/2025

¹²⁵ Extrait d'une bande dessinée de Loup Blaster, pour le réseau toiles, Réseau des maisons accueillantes le 10/03/2025

De part la cohabitation avec des personnes tierces, certaines incompréhensions apparaissent, et des sources de tensions peuvent se dessiner. Contrairement à ce que je m'attendais, la répartition des tâches domestiques est rarement source de conflit, peut-être car "l'hébergé se sent souvent redevable vis-à-vis de l'hébergeant" (Béguin, 2012) et se plie donc aux règles de la maison ¹²⁶.

Cependant, d'autres sources de tensions, bien que minimales, ont été relevées au cours des entretiens réalisés avec les hôtes. Chaque individu possède des façons de vivre qui lui sont propres, et sont influencées par des caractéristiques sociales, comme le genre de l'individu, sa classe sociale, son pays d'origine ou encore sa composition familiale.

Là où dans l'espace public, certaines différences peuvent avoir tendance à s'effacer, dans le domaine de l'intime elles peuvent refaire surface.

Certaines incompréhensions peuvent rendre la cohabitation un peu difficile. D'un côté il est important de rappeler que la plupart des personnes enquêtées hébergées solidairement sont des hommes ou jeunes garçons originaires de pays d'Afrique de l'ouest. Les femmes et les jeunes filles exilées sont minoritaires dans ces réseaux d'hébergement, bien qu'elles connaissent également l'hébergement chez un tiers, mais avec d'autres réseaux, plus précaires que ceux que j'ai étudiés dans ce mémoire.

*"Ainsi, les femmes hébergées chez des tiers sont davantage contraintes que les hommes à réaliser du travail domestique peu ou non rémunéré (garde d'enfant, ménage, cuisine, soin aux personnes âgées...) et/ou à se soumettre à des relations sexuelles."*¹²⁷

D'un autre côté, plus de la moitié des hébergeur.euses enquêtés sont des femmes. De nombreux jeunes hommes se retrouvent donc hébergés par des femmes.

Les inégalités de genre peuvent alors avoir tendance à se reproduire au sein des foyers d'hébergeurs, comme elles se reproduisent constamment au sein de foyers quelconques.

Joao me raconte quelques tensions qu'il y a pu avoir avec Abdou, qu'il a hébergé dans sa colocation de femmes et minorités de genre. L'hébergé faisait part d'actions machistes, en considérant par exemple les femmes et les minorités de genre plus aptes à réaliser des tâches domestiques que les hommes.

¹²⁶ Béguin, Hélène. et al. « Habiter chez autrui : pourquoi et comment ? : Trajectoires et expériences de jeunes hébergés en région parisienne ». *Agora débats/jeunesses*, 2012/2 N° 61, 2012. p.61-78. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-2-page-61?lang=fr.

¹²⁷ Mouton, Pauline., et al. « II. Le vécu genré du mal-logement ». *Recherche sociale*, 2022/1 N° 241, 2022. p.54-88. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-recherche-sociale-2022-1-page-54?lang=fr.

*“Du coup, tu vois, quand il vivait chez Paul, il nous appelait pour nous dire de lui faire des courses. Et il disait “Paul, c’est grave mon frère, j’ai trop de respect pour lui, je ne peux pas lui demander d’aller m’acheter de la pâte de cacahuètes”. Mais nous on est quoi alors?”*¹²⁸

L’hébergement solidaire, c’est aussi rencontrer l’Autre dans son entièreté, et cet Autre peut avoir des valeurs, des idées, qui varient des siennes. C’est alors faire des concessions, parfois, sur ses propres valeurs, mais aussi apprendre à poser ses propres limites. A quel moment les différences avec l’Autre empiètent sur le bien être de soi ?

Parfois, les hébergeur.euses prennent le parti de ne pas trop mentionner les sujets de discordes, pour éviter les tensions ou les désaccords, bien que cela puisse être au détriment de leur bien-être personnel.

*“ [...] moi je suis trans, mais je pense qu’ils nous percevaient comme des meufs quoi..Moi, du coup, je n’avais jamais trop parlé de trucs de genre ou de sexualité ou quoi, parce que je n’avais pas envie d’avoir à me justifier sur des trucs, et aussi, je n’étais pas super à l’aise..Mais du coup, ça a fait que je pense qu’il n’a jamais trop capté que j’étais pas une meuf, quoi.”*¹²⁹

L’hébergeur.euse peut donc avoir tendance à s’oublier, et laisser certains pans de son identité de côté pour que le collectif soit préservé et pour que la relation entre hôte-hébergé reste cordiale. L’hébergé à aussi recours à ces mécanismes d’effacement d’identité, en faisant certaines concessions pour éviter les conflits.

Ces questionnements de genre autour de l’hébergement solidaire serait intéressant d’approfondir dans une autre étude, car ils rappellent l’intersectionnalité des discriminations et des dominations¹³⁰. Le discriminé sur certains d’aspects (exilé, sans logement, sans papiers..) peut également être discriminant sur d’autres pans (sexisme, homophobie..). Dans d’autres cas, et notamment en ce qui concerne l’hébergement solidaires des femmes ou minorités de genre, l’hébergée peut vivre des discriminations multiples qui se croisent (genre, race, classe..).

¹²⁸ Extrait de l’entretien avec Joao du 14/05/2025

¹²⁹ Idem

¹³⁰ À l’intersection des dominations. 20 & 21. Revue d’histoire, 146, 2, 2020, shs.cairn.info/revue-vingt-et-vingt-et-un-revue-d-histoire-2020-2?lang=fr.

4. Hébergeur.euse par défaut ?

Être hébergeur, contrairement à ce que j'avais imaginé, ce n'est donc pas toujours être dans la position dominante au sein de cette relation pourtant souvent asymétrique.

Il arrive parfois que l'hébergeur soit lui-même dans des positions inconfortables liées à l'hébergement, et se retrouve dans des impasses. Joao me raconte qu'avec ses colocataires, elles avaient prévu d'héberger deux semaines, puis que l'association par laquelle elles étaient passées pour héberger n'ont pas trouvé comment reloger leurs hébergés. Ils se sont alors retrouvés dans un dilemme : *“Où on accepte de cohabiter, où on leur disait, bon, ben... Waou, il faut retourner vivre dans la rue. Ce n'était pas possible.”*¹³¹

Joao et ses colocataires se sont donc retrouvés à être hébergeur.euses par défaut, et ce pendant plus d'un an. L'avantage de faire de l'hébergement solidaire via des associations, c'est notamment d'avoir d'autres personnes sur qui se reposer,. La responsabilité de l'hebergeur.euse est moins importante lorsque ce dernier sait qu'il est engagé pour une durée déterminée et qu'il peut être accompagné en cas de besoin. Cependant, comme chaque situation est unique, les imprévus peuvent arriver, d'autant plus lorsque les associations fonctionnent entièrement sur des personnes bénévoles. L'hébergeur.euse peut alors se retrouver dans une situation inconfortable où il pourrait avoir l'impression d'avoir l'entière responsabilité de la personne hébergée. Si le lien avec l'association est coupé, les hôtes étendent leurs missions de simple hôte à référent social et aide administratif et peuvent devenir un des repères principaux de l'hébergé dans son territoire d'accueil.

*“Enfin, je sais pas, quand tu héberges quelqu'un, bah forcément, après t'es un peu responsable de ce qui... T'acceptes une certaine responsabilité. Et là j'ai une part de responsabilité sur ce qui leur arrive maintenant à Marseille, quoi.”*¹³²

Cette responsabilité dépend bien entendu du lien qui se tisse entre l'hôte et l'hébergé, mais également du degré d'engagement que les deux personnes peuvent investir dans la relation. Un trop fort engagement, qu'il soit volontaire ou non, peut alors créer une relation de dépendance entre l'hôte et l'hébergé, qui devient difficile à défaire un fois engagé.

¹³¹ Extrait de l'entretien avec Joao du 14/05/2025

¹³² Idem

5. Des liens qui se tissent

Les règles de vie, comme dans toutes cohabitations, s'ajustent et évoluent au fil du temps en fonction des personnes qui les partagent. Il en est de même pour les liens qui se créent au fil des rencontres entre hôtes et hébergés. Certaines personnes gardent une entente cordiale, d'autres des souvenirs un peu ternes, certains gardent des contacts amicaux qui s'essoufflent au fil du temps et d'autres tissent des liens forts qui marquent les cœurs et les esprits.

C'est le cas notamment de Catty¹³³, qui lors de notre entretien me raconte qu'un ancien jeune qu'elle a hébergé après qu'il soit devenu majeur et ait obtenu la nationalité française, est devenu son fils. Elle l'a donc adopté. Catty insiste bien dans le fait qu'elle a adopté un français majeur, et qu'elle ne l'a donc, à aucun moment, sauvé, par son adoption. Cette adoption serait plutôt le symbole d'un lien fort qui s'est créé entre ces deux personnes.

Lorsque Pauline me raconte sa relation avec Ibra : *“on a eu une relation hyper particulière, hyper forte, on est devenus proches, quoi. Et voilà. Et donc, maintenant, il connaît mon entourage, mes amis, ma famille, mon copain...”*

Ou encore Dylan avec plusieurs jeunes qu'il a hébergé : *“Il y a des jeunes avec qui je suis hyper, hyper, hyper proche, quoi. Mohamed, le premier que j'ai hébergé vraiment pendant une très longue durée, il a fait Noël chez mes parents. Il est déjà parti en vacances chez ma sœur. J'ai invité mes parents ici. On a fait la neige ensemble. Tu vois, on a fait plein de trucs. On a fait le jour de l'an, là, en mode la bringue avec eux. On devrait partir en Côte d'Ivoire avec eux, normalement, en 2027. C'est un peu la famille. [...] Aïssata, elle a gardé ma fille, pleins de fois, ma fille elle dit “c'est ma sœur Aïssata”. Aïssata elle a le droit d'aller chercher ma fille à l'école, la directrice de l'école, la maîtresse elle sait qui c'est Aïssata”*

Je me rends compte que la relation hôte-hébergé peut largement dépasser le cadre de la cohabitation, du service rendu à l'autre, mais s'inscrit dans une démarche tellement intime qu'elle peut devenir familiale. La nature des liens peut se modifier au cours du temps et donner place à des liens forts qui perdurent, bien au-delà du moment de cohabitation. L'hôte n'est pas seulement bénévole pour une durée déterminée, mais peut se retrouver engagé dans une relation particulière avec ses anciens hébergé.es, et ce, pour une durée indéterminée.

¹³³ Le nom a été changé

C'est tout ce que l'humain ne prévoit pas, tout cet informel dans les rencontres entre deux individus inconnus qui laisse la porte ouverte à des imprévus qui restent ancrés dans la vie de l'un et de l'autre.

VI-Chapitre 3 : Vers la formalité

1. Pratiques informelles dans un centre d'hébergement formel

a . Au sein d'un lieu d'hébergement du 115

J'ai eu l'opportunité, au cours de l'année 2024, de faire des replacements salariés au sein d'une association disposant d'un centre d'hébergement pour femmes à Toulouse. Ces femmes sont orientées principalement par le 115 (Samu Social), ou par des maraudes indépendantes, pour 14 nuits. Le lieu étant un ancien hôtel, elles sont hébergées en chambre seule ou à deux. Un espace de vie commune et une cuisine permettent à ces femmes de partager un repas et/ou un moment. L'hébergement n'est ouvert que pour la nuit, c'est-à-dire qu'il ouvre à 18 heures et ferme ses portes à 8 heures du matin, heure à laquelle les dames doivent quitter les lieux. Elles passent donc la journée dehors, à la gare, dans un accueil de jour ou chez des proches. Cette solution d'hébergement est donc précaire et temporaire, pour des personnes en attente d'un logement plus adapté. Les dames sont souvent primo arrivantes ou en demande d'asile, mais il y a également des personnes avec des titres de séjours ou la nationalité française en situation de grande précarité (retraitées, travailleuses du sexe, personnes avec des pathologies psychologiques...). Cet habitat collectif héberge donc des profils très variés, la situation administrative n'étant pas une condition d'entrée. Cela questionne ma recherche, en effet, le manque d'hébergement concerne une vaste population, et il ne faudrait pas que je stigmatise les individus étudiés en ré-utilisant les catégories administratives. Toutefois, recentrer mon sujet sur une population spécifique me permettra de mieux en appréhender les complexités.

Pour revenir à mon expérience de terrain, ma posture sur ce terrain est un peu particulière. En effet, j'ai intégré cette structure en me présentant comme travailleuse sociale et non sociologue. Mon but premier étant d'obtenir un emploi, je n'avais pas, lors de l'entretien d'embauche, songé que cette expérience allait pouvoir être intégrée dans ma recherche. L'équipe étant salariée et non bénévole, je ne pensais pas pouvoir étudier des questions telles que les motivations d'engagement solidaire des individus. Là encore, c'est un préjugé de début d'enquête que j'ai dû déconstruire. J'ai rejoint une équipe de deux salariées, qui occupent le poste d'accueillantes. Elles se chargent donc d'accueillir les dames dans le centre, de faire des entretiens individuels avec les hébergées et de faire vivre le lieu de vie (cuisine, bonne entente des habitantes...). Je n'ai pas fait d'entretien sociologique avec les salariées, mais nous avons eu beaucoup de discussions informelles intéressantes pour la recherche. De plus, j'ai pu, tout en travaillant, faire de l'observation participante et tenir un journal de terrain. Je trouve un peu délicat de faire de l'observation tout en étant salariée dans la structure pour une autre tâche, mais jours après jours, ma position s'est affirmée et j'ai pu trouver une bonne posture.

b . Le dépassement du cadre

Lors de ces discussions informelles et de ces séances d'observation, j'ai pu déceler certains points intéressants, notamment sur la posture professionnelle des salariées. En effet, être salariée dans ce type de structure nécessite d'adopter une certaine posture professionnelle, un cadre est posé par la hiérarchie. Ce cadre porte entre autres sur la relation entre salarié.e et hébergé.e. Les salarié.es se doivent de ne pas dépasser certaines limites dans leurs relations avec les hébergé.es. Par exemple, il est interdit d'héberger chez soi une dame hébergée dans la structure ou d'accueillir dans le centre une dame qui n'est pas orientée. Ces règles posent constamment questions aux salariées, car plusieurs fois par mois, il y a des dames qui viennent sonner à la porte du centre disant qu'elles vont dormir à la rue, et demandant si elles peuvent dormir dans le centre. Selon les règles, les salariés se doivent de refuser. Pourtant, Madeleine¹³⁴, salariée depuis plusieurs années, me raconte : *“Il y a des choses qu'on a pas le droit de faire et qu'on fait. Par exemple, c'est déjà arrivé qu'on fasse dormir des dames alors qu'elles n'étaient pas orientées. On met des matelas par terre et c'est bon. Mais bon ça, ça*

¹³⁴ Le prénom a été modifié

dépend des équipes..”¹³⁵ J’apprends ici que les salariées contournent parfois le cadre de leur travail dans certaines situations, et hébergent informellement des personnes, en prenant des risques. Ce n’est pas une action régulière, et cela varie selon les salariés. Ici, l’enquêtée me dit que si elle ne pouvait pas faire ce type de contournements, cela ne servirait à rien qu’elle continue à travailler dans le social. Par la suite, Madeleine me raconte que parfois, lorsqu’elle rentre chez elle après le travail, elle culpabilise. En effet, elle a une chambre vide dans son appartement, et se dit qu’elle pourrait y héberger une personne. Ce travail, par sa proximité à l’humain, questionne donc régulièrement des valeurs éthiques¹³⁶.

Cette thématique du cadre à dépasser, ou non, par les travailleur.euses sociaux.ales est à approfondir pour la suite de ma recherche. Je prévois donc de faire des entretiens avec les salariées de cette structure.

Ce point avait également été soulevé par Bérangère, une ancienne travailleuse sociale qui a créé une association organisant des séjours en Ariège pour des personnes en précarité. A la suite d’un contact par mail, nous nous sommes rencontrées dans un café. L’entretien a enrichi ma recherche, car elle a raconté ses motivations à sortir des institutions du travail social pour créer un projet alternatif, mêlant agriculture, art, bien-être et travail social. Au début de l’entretien, l’enquêtée m’explique sa volonté de “sortir de l’institution”¹³⁷ en mettant en avant une *“perte de sens dans le travail social”*. Elle me dit : *“au fur et à mesure des années, il n’y a plus aucune liberté d’agir quasiment, quoi. (...)la plupart des travailleurs sociaux étaient hyper engagés, hyper militants. Je me rappelle pour le début de mon équipe, on ouvrait des squats avec eux, quoi. (...) Donc voilà, on se transformait, voilà. Les travailleurs sociaux la journée et le soir, on faisait des veillées pour ouvrir des squats. Avec les mêmes personnes qu’on accueillait la journée, quoi. (...) Avec ma chef, avec mes collègues. Et au fur et à mesure, ça s’est quand même esseulé, quoi...”*¹³⁸

L’enquêtée ici me fait part d’une pratique illégale, qui est l’ouverture des squats, mise en place dans le but d’héberger des personnes rencontrées dans le cadre de son travail. Pour combler des lacunes qui ne sont visiblement pas apportées par l’association (hébergement), les salarié.es prennent part à des actions illégales sur leur temps libre. Ces salarié.es dépassent le cadre professionnel, le contournent, pour approfondir leur missions. Elle me

¹³⁵ Extrait d’un entretien informel le 05/04/2024

¹³⁶ Jean-Philippe, Melchior. « De l’éthique professionnelle des travailleurs sociaux », *Informations sociales*, vol. 167, no. 5, 2011, pp. 123-130.

¹³⁷ Extrait de l’entretien du 11/03/2024

¹³⁸ Extrait de l’entretien du 11/03/2024

raconte que par le passé, les travailleurs sociaux avaient plus de marge de manœuvre, étaient plus engagés politiquement, et la frontière entre le travail et le militantisme était plus fine. C'est lorsque que ce cadre, qui dresse une frontière entre le professionnel et les pratiques informelles, s'est resserré, que Bérangère a décidé de changer de voie.

Ce que m'apporte l'enquêtée est ici intéressant, mais il faut se méfier de ce discours empreint de nostalgie. Les travailleur.euses sociaux.ales sont-ils ou elles réellement moins engagé.es, moins militant.es ? Ou existe-t-il de nouvelles formes de militantisme dans le travail social ?¹³⁹ La frontière entre militantisme et travail apparaît, selon mes lectures, encore très fine et franchissable.¹⁴⁰ Je souhaite creuser ces questions pour la suite de mon mémoire. Pour ce faire, il va falloir que je cherche d'autres contacts de travailleur.euses sociaux.ales, dans le domaine de l'hébergement et/ou dans l'accompagnement des personnes exilées, et que je poursuive mes lectures sur le sujet.

2. Lieu hybride entre centre d'hébergement d'urgence et hébergement bénévole

Un terrain en particulier me paraît adapté pour questionner cette thématique : Le refuge solidaire de Briançon. J'ai donc décidé de faire une semaine d'observation participante au sein de ce lieu en étant bénévole tout en tenant un journal de terrain.

Le refuge solidaire est une association qui se dit apolitique, laïque, dont le but est de gérer au quotidien des lieux d'accueil pour les exilé.es, en proposant un accueil inconditionnel permettant aux personnes de se nourrir, se laver et dormir ainsi que d'avoir accès à des soins et les accompagner à faire valoir leur droit. L'hébergement des personnes est très bref, en moyenne 3 jours. Le lieu est donc un lieu de passage, un lieu de répit sur le parcours migratoire des personnes. En effet, le passage de la frontière franco-italienne est souvent difficile et éprouvant, et la ville de Briançon est rarement une destination finale pour les personnes qui passent par là. Cela reste insécuritaire de vivre près de la frontière lorsque l'on est en situation irrégulière (multiplication des contrôles policiers). Cependant, il arrive que

¹³⁹ Lebon, Francis. « Notes sur les transformations du militantisme et du travail social selon Jacques Ion », *Le Sociographe*, vol. 61, no. 1, 2018, pp. 45-51.

¹⁴⁰ Dugué, Élisabeth, Guillaume Malochet, et Patrick Nivolle. « Aux frontières du travail social ? Mobilisations militantes autour de jeunes étrangers en situation irrégulière », *Hommes & Migrations*, vol. 1290, no. 2, 2011, pp. 98-107.

des individus fassent le choix de s'installer sur le territoire briançonnais, et d'autres collectifs citoyens se chargent alors d'héberger ces personnes en attente de régularité.

Ce territoire, au vue de sa localisation à la frontière franco-italienne, a développé un tissu associatif et citoyen riche en actions de solidarités envers les personnes exilées. En 2015, à cause notamment du contexte politique de la France (attentats), la militarisation de la frontière franco-italienne s'est accentuée. Les passages migratoires classiques entre l'Italie et la France tels que Vintimille-Menton se voient très difficiles d'accès, car les individus souhaitant traverser sont soumis à des contrôles policiers très fréquents. Pour éviter ces contrôles se dessinent alors des nouvelles routes migratoires, qui étaient jusqu'à lors peu empruntées, tel que le col de Montgenèvre. Briançon, étant seulement à 13 kilomètres de la frontière italienne, devient alors une ville de passage principal. C'est pourquoi, en quelques années, de multiples collectifs ou associations se sont créés ou se sont implantées sur le territoire, dans le but de venir en soutien aux personnes exilées. Le collectif des refuges solidaires, créé en 2017, en fait partie. C'est un lieu d'hébergement d'urgence tenu par quelques salariés et des dizaines de bénévoles. C'est une forme atypique d'hébergement d'urgence, car il repose principalement sur l'aide des bénévoles, qui viennent donner de leur temps pendant plusieurs semaines, voire plusieurs années pour les bénévoles résidant sur le territoire. Les acteurs de ce lieu sont alors très variés, car les profils oscillent entre militants de toute la France, retraités locaux ou encore curieux ayant un peu de temps libre. Les pratiques sont alors tout aussi variées.

Une autre variable à prendre en compte dans les spécificités de ce lieux est que, contrairement à la majorité des hébergements d'urgences en France, l'Etat n'en est pas financeur. Cela explique donc que le centre d'hébergement à un cadre qui diffère un peu des autres centres, car ce cadre ne répond pas aux mêmes logiques de financements. Lors d'une discussion informelle, Mounir¹⁴¹, une personne accueillie aux refuge, me dit que c'est le seul lieu de ce type qu'il a rencontré dans son parcours migratoire. Selon son expérience, les autres centres n'accueillent pas tout le monde et ferment le matin. Ici, les personnes peuvent rester toute la journée et l'accueil est inconditionnel. Sans vouloir prendre les propos de Mounir à la lettre, il est vrai que l'existence de ce type de lieux est rare et atypique. Pourtant, j'ai pu découvrir au fil de ma recherche l'existence d'autres lieux similaires, qui recoupe centre d'hébergement classique et initiatives solidaires citoyennes.

¹⁴¹ Le prénom a été changé

3. Du côté des institutions

La question du territoire revient souvent lorsque l'on étudie les réseaux d'hospitalités, car ces formes d'hébergement varient selon le contexte social, politique, économique et culturel local. Ces enjeux de territoires se retrouvent au sein des pratiques tant informelles que formelles, telles que les centres d'hébergement.

En effet, j'ai commencé à élargir mes recherches aux solutions d'hébergement officiels existantes. Il me semble qu'en délimitant l'officiel, les frontières de l'officieux apparaissent plus claires, même si ces frontières restent très poreuses et en mouvement constant. J'ai, pendant mon observation au sein de centres d'hébergement d'urgences liés au 115, pu me rendre compte des pratiques informelles au sein de ces lieux formels. Il me paraît donc intéressant de poursuivre cette recherche, mais aussi de mieux comprendre comment fonctionnent ces centres, les admissions..

Il est tout d'abord nécessaire d'étudier le contexte et de rappeler l'historique de ces centres d'hébergement. Lors de diverses discussions avec les travailleuses sociales que j'ai pu rencontrer, elles m'ont expliqué que cette situation d'engorgement des services du 115 est relativement récente. En effet, Henriette¹⁴², travailleuse sociale à l'accueil de nuit du SIAO de l'isère¹⁴³ me raconte que lors de son arrivée à Grenoble il y a 20 ans, elle a appelé le 115 et obtenu une place d'hébergement pérenne dans les jours qui ont suivi. Il est difficile de croire à son histoire tant la situation est inversée actuellement, avec la réponse constante des écoutants du 115 : "désolé mais il n'y a pas de places". Ce manque de place d'hébergement par rapport à la forte demande a alors un impact direct sur les solutions d'hébergement des personnes, qui se doivent de trouver des solutions alternatives, mais également sur les modes de fonctionnements en interne des centres d'hébergement eux-mêmes.

L'article "*L'application du droit à l'hébergement comme enjeu sanitaire et économique : étude sociologique de l'accès à l'hébergement à Marseille*" de Allaria, C. paru en 2020 étudie les conditions actuelles d'accès à l'hébergement en région PACA. Il met en lumière les conditions d'admissions en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) qui se durcissent, en laissant de côté le caractère inconditionnel de l'accueil. Par exemple, des critères de vulnérabilité sont mis en place, tel que être enceinte de plus de 8 mois ou avoir un

¹⁴² Le nom a été changé

¹⁴³ Discussion informelle en 06/2023

enfant de moins de 2 ans. Ces critères ne sont pas juridiques et varient dans chaque département en fonction des places disponibles. De plus, il est mis en place un quota d'admission de personnes en situation irrégulière. En effet, ces personnes ont peu de possibilités de sortir du CHRS car elles n'ont pas accès à d'autres logements. Le département considère donc cela comme un mauvais investissement d'héberger des personnes en situation irrégulière en CHRS car si elles n'obtiennent pas de régularisation, elles ne pourront pas sortir du centre et il n'y aura pas d'insertion possible. Il y a également une interdiction d'héberger des personnes sous OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), alors qu'une majorité des personnes déboutées de l'asile se voient en réalité attribuer une OQTF en même temps que la décision.

Dans le cas des demandeurs d'asile, qui eux sont en situation régulière sur le territoire pendant le temps de leur traitement, la DRDJSCS (Directions Régionales et Départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) de PACA demande aux associations et SIAO de ne plus les héberger. Ces demandes sont illégales car elles ne respectent pas l'inconditionnalité de l'accueil. Cependant, ces consignes sont suivies car demandées par le financeur, qui peut réduire les financements.

Le type d'hébergement est également remis en cause. En effet, En PACA on place en hôtel plutôt qu'en CHRS, car ils ne souhaitent pas héberger s'il n'y a pas de régularisation par la suite, et donc pas de possibilité d'accès au droit commun. *“On préfère payer que de régulariser les gens”*¹⁴⁴.

La question se pose alors de pourquoi préférer payer des hôtels plutôt que de réhabiliter des logements vides, très nombreux à Marseille ?

“L'avantage de l'hôtel c'est que le financement s'arrête dans l'heure qui suit. C'est la flexibilité. Si vous financez une association, vous avez des engagements pluriannuels.”

Entretien 17 : cadre SIAO

¹⁴⁴ Entretien 20-2 : cadre de la DRDJSCS PACA

Article : Allaria, C. (2020) . L'application du droit à l'hébergement comme enjeu sanitaire et économique : étude sociologique de l'accès à l'hébergement à Marseille. *Déviance et Société*, Vol. 44(3), 453-483.
<https://doi.org/10.3917/ds.443.0111>.

4. Le cas de l'Auberge marseillaise : Vers un effacement de l'alternatif ?



Ces réflexions sur les centres d'hébergement, et leur rôle dans les stratégies d'accès aux hébergements informels se sont approfondies avec le stage que j'ai réalisé au sein de l'Auberge marseillaise, à partir de février 2025. En effet, le projet de l'Auberge marseillaise est un centre d'hébergement hybride, accueillant femmes et enfants sans logement pour une durée indéterminée.

Ce centre d'hébergement est le fruit d'une collaboration unique entre diverses associations du territoire marseillais, qui, pendant la pandémie en 2021, ont décidé qu'il fallait trouver des solutions alternatives pour les personnes sans hébergement à Marseille. Après de longues discussions avec les mairies de Marseille, le consortium d'association et la mairie sont parvenus à un accord : prendre place au sein du bâtiment d'une ancienne auberge de jeunesse dans le quartier de Bonneveine à Marseille, pour une durée initiale de quelques mois, renouvelables. Ce projet est donc né avec une convention d'occupation temporaire¹⁴⁵, de 3 mois, qui s'est renouvelé au fil des années, et ce, depuis 4 ans.

L'objectif principal d'une des associations porteuses du projet, Yes We Camp, est d'occuper des espaces vides dans la ville pour leur redonner une utilité sociale. Leurs projets prennent donc place dans des bâtiments souvent publics, à l'aide de conventions d'occupations, et s'éteignent quelques années plus tard, lorsque le propriétaire reprend possession des lieux.

¹⁴⁵ Aguilera, Thomas. « Gouverner les illégalismes : Les politiques urbaines face aux squats à Paris ». Gouvernement et action publique, 2012/3 VOL. 1, 2012. p.101-124. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2012-3-page-101?lang=fr.

Cette ligne directrice de l'association s'apparente de près aux missions qu'ont les squats, à la différence près que, dans le cas de cette association, les occupations sont réalisées en toute légalité, avec l'accord et même le soutien des autorités.

Ce centre d'hébergement est alors hybride dans le sens où il est basé sur des courants et pratiques informelles, qui deviennent formelles par la légalité des missions et l'appui des institutions. On pourrait alors se demander qu'est ce qui détermine cette frontière si fine entre formel et informel ?

a . Une crainte de l'institutionnalisation

Dans son mémoire de Master MISS, Claudia Cardillo¹⁴⁶ questionne les solidarités informelles et formelles, et met en lumière les processus d'institutionnalisation des acteurs de solidarités. Elle explique que de nombreuses associations souhaitent rester indépendantes, ne pas s'institutionnaliser, dans le sens où elles ne souhaitent pas recevoir de subventions de la part de l'Etat. Percevoir des subventions de la part des institutions étatiques reviendrait, pour certaines associations, à se dépolitiser, et à ne plus pouvoir œuvrer de la manière dont elles le souhaiteraient, car elles devraient rendre des comptes et suivre les directives étatiques. Certaines associations mettent donc en avant le fait d'être indépendantes, tel que Utopia 56. L'association d'aide aux personnes exilées explique sur son site internet : *“Utopia 56 ne demande ni ne reçoit de financement de l'État. Ce choix nous permet de garantir notre liberté de parole et notre indépendance d'action.”*¹⁴⁷ Cette idée que les financements orientent les pratiques des associations est largement partagée. Héloïse¹⁴⁸, assistante sociale au sein d'une association proposant un hébergement et un accompagnement pour les femmes victimes de violences intrafamiliales à Toulouse m'explique, lors d'une conversation informelle, que l'association se doit de respecter un quota, un pourcentage, de personnes accueillies en situation administrative irrégulière, car l'association dans laquelle elle travaille est en majorité subventionné par l'Etat.

¹⁴⁶ Cardillo C. (2022) , Migrations et exclusions : entre solidarités informelles et prise en charge institutionnelle, Mémoire Miss, UT2J, 129p

¹⁴⁷ Extrait du site web Utopia56.org , consulté le 08/01/2025

¹⁴⁸ Le nom a été modifié

Un coordinateur du centre d'hébergement de l'Auberge marseillaise lors de notre première rencontre, m'a notifié, comme une mauvaise nouvelle, qu'ils allaient "*peut-être devoir travailler avec le 115*"¹⁴⁹.

J'en viens alors à me demander pour quelles raisons cette institutionnalisation est tant redoutée, mal perçue, par les acteurs de solidarité, et si les pratiques, entre associations institutionnalisées et associations et collectifs indépendants sont si différentes ?

Au cours de mon stage à l'Auberge marseillaise, j'ai eu l'occasion de participer à plusieurs réunions entre des travailleuses représentantes du SIAO et les coordinateur.ices de l'Auberge marseillaise. Au fil des discussions, je me suis rendue compte que l'Auberge, à l'instar d'autres projets de ce type, était en train de s'institutionnaliser.

En effet, environ 80% des financements du projet viennent des subventions de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) des Bouches-du-Rhône, qui est un service départemental de l'Etat, chargé notamment de lutter contre les exclusions et de protéger les publics vulnérables. Malgré ces subventions, les associations porteuses du projet continuaient à être indépendantes dans la gestion du lieu. Cependant, pour 2025, la DDETS a pour objectif de centraliser les solutions d'hébergement du département, via les services du SIAO 13. Contrairement aux années passées, dans la nouvelle convention, signée entre l'Auberge marseillaise et la DDETS en 2025, est ajouté l'article 2, concernant les "engagements de l'organisme bénéficiaire de l'aide financière de l'Etat", avec tout un paragraphe sur les "obligations vis-à-vis du SIAO 13"¹⁵⁰. Ce nouvel article oblige donc l'Auberge marseillaise à modifier son fonctionnement, notamment en ce qui concerne l'orientation des personnes au sein du centre d'hébergement. Initialement, les femmes et les familles orientées au sein de l'Auberge intégraient le lieux à la suite d'orientation de la part des associations porteuses du projet elles-mêmes. Elles orientaient donc des personnes rencontrées dans la rue, en maraude, en squat.. Cela permettait aux associations d'avoir une solution d'hébergement pour les personnes les plus éloignées de l'hébergement et de pouvoir héberger des personnes adaptées au lieu. Avec cette volonté d'uniformisation de l'hébergement, toutes les demandes d'orientations passeront via la plateforme numérique du SI-SIAO, ou via les appels fait au 115. Cela crée alors une distance entre les centres d'hébergement et les hébergées eux-mêmes.

¹⁴⁹ Extrait d'un entretien d'embauche pour le stage au sein de l'Auberge Marseillaise, 15/11/2024

¹⁵⁰ Extrait de la convention relative au fonctionnement et au financement de l'Auberge marseillaise par la préfecture des bouches-du-rhône", 2025

Pour l'instant, au sein de l'Auberge, une seule personne sur les 70 résidentes à été orientée par le SIAO. Pourtant, depuis la signature récente de la convention, toute nouvelle personne qui entrera à l'Auberge sera orientée par le SIAO. Les inquiétudes liées à cette institutionnalisation ne sont donc, à ce jour, que des inquiétudes et des questionnements, et les effets ne peuvent pour l'instant pas être mesurés.

Laura, travailleuse sociale depuis le début me raconte :

“ Le SIAO là où ça peut venir un peu détruire tout ça aussi c'est qu'une personne qui est vraiment pas adaptée au collectif elle peut être envoyée là et en fait on n'aura pas le choix que de dire oui et le but c'est pas de choisir des personnes parce que tout le monde mérite d'avoir un toit, enfin doit avoir un toit mais pas n'importe lequel. Et pour le coup, à l'auberge ce qui peut être compliqué c'est que des personnes pas adaptées au collectif arrivent. Et il y a plein de choses qu'on peut ne pas supporter à l'auberge et que ça va mettre en difficulté et la personne et le collectif et l'institutionnalisation aussi parce que si on commence à perdre la main on aura plus du tout une main sur comment on peut être soi-même à l'auberge ça va être de plus en plus un cahier des charges pour savoir où on va, une sorte de règlement..”¹⁵¹

La particularité de l'Auberge, c'est également l'importance du collectif. Pour que ce lieu fonctionne, les salariés de l'Auberge veillent à ce que le collectif soit diversifié : des enfants d'âges différents, des femmes aux parcours divers, des pays d'origines différents.. Cette hétérogénéité des publics arrive à créer un collectif stable, le plus bienveillant possible.

De par le choix réfléchi de ses résidentes, l'Auberge arrive à maintenir une certaine entente entre les cohabitantes. Une nouvelle arrivante est d'abord rencontrée par l'équipe salariée et par le collectif, avant de décider ou non si elle pourrait venir vivre dans le lieu. Le pouvoir décisionnel appartient donc au collectif, ce qui risque de changer avec les orientations via le SIAO. Cette institutionnalisation risque donc de modifier la stabilité du collectif, mais également les pratiques et les missions de l'équipe salariée.

¹⁵¹ Extrait de l'entretien avec Laura le 26/06/2025

b . Préserver l'informel

L'équipe salariée, elle, a choisi l'Auberge, notamment pour son côté alternatif. Alternatif dans le collectif, mais également sur l'horizontalité des relations entre les différents salariés (coordinateur.ices, travailleur.euses sociaux.ales, régisseur.euses..), et entre les résidentes. *“On n'est pas horizontaux sur tout bien sur, mais on tend à l'être”*¹⁵²

Bien que le lieu ne soit pas parfait, il tend à être le plus bienveillant possible, et c'est sur cette volonté, sur cette posture en constante réflexion que l'Auberge est un lieu alternatif, que l'on pourrait qualifier de militant. Pourtant, il ne fonctionne pas avec des bénévoles, ou peu pour certaines missions (cuisine, jardin, cours de français..), il est financé en grande partie par des aides de l'Etat et il est référencé comme un centre d'hébergement sur la plateforme du SI-SIAO. L'Auberge coche donc toutes les cases pour être considérée comme un centre d'hébergement formel. Cependant, dans son mode organisationnel, dans ses pratiques, dans les relations entre les résidentes et les salariées, beaucoup de choses sont informelles. Beaucoup de membres de l'équipe continuent à voir des anciennes résidentes en dehors du cadre du travail, sont invité.es à des mariages, des anniversaires, s'appellent pour prendre des nouvelles, où même leur trouvent des solutions alternatives d'hébergement. Il n'y a pas de règlement écrit lorsque l'on rentre à l'Auberge, il y a également beaucoup de choses autorisées qui sont interdites au sein d'autres centres (les visites, des amies qui peuvent rester dormir, pouvoir découcher plusieurs nuits, la consommation d'alcool, de stupéfiants, les relations...) et le cadre qui se modifie sans cesse.

*“Le cadre il y en a un réellement, c'est juste qu'en fait c'est déstabilisant parce que c'est un cadre qui est très mouvant, dans le sens où il y a une éthique et je pense que l'éthique elle bouge pas ,la où le cadre, il évolue.”*¹⁵³

Ce lieu, bien que formel, et même maintenant institutionnel, rompt les frontières entre le formel et l'informel, avec un cadre mouvant et des salariés au profil hybride entre militant, salariés et bénévoles.

“Tu comptes toujours sur le bricolage, sur le fait qu'il y a des gens qui vont s'investir plus que ce que le salariat demande. Et que c'est ça qui fait aussi que ce lieu fonctionne. Et que ce lieu ne fonctionnerait pas si les gens se limitaient à leurs fiches de poste, à leurs horaires. Et

¹⁵² Idem

¹⁵³ Idem

*ça ne marcherait pas, en fait. Ce lieu, il fonctionne que parce que les gens y donnent plus*¹⁵⁴

Grâce à cette immersion de six mois au sein de l'Auberge marseillaise, je me rends compte que, entre bénévole et salarié, il n'y a qu'un pas. L'engagement d'une équipe de salariés au sein d'un centre d'hébergement pour femmes peut être comparable à celui d'hébergeur.euses solidaires ou de collectifs de militants au sein de squats. Parfois et même souvent, ces profils se croisent, et les hébergeurs sont également travailleurs sociaux et militants. Même si les tâches diffèrent, la volonté est la même : œuvrer solidairement pour que les personnes aient accès à un hébergement, en palliant aux défaillances de l'Etat.

Pourtant, lorsque Laura me parle du fait qu'elle aurait aimé faire de l'hébergement solidaire, elle culpabilise: *"Je peux faire plein de choses. Mais je ne peux pas offrir un toit.*

-L'auberge, c'est quand même un toit.

*-Ouais, au final. Je fais ma part. Je fais déjà ça. Et même si c'est large pas suffisant, de toute façon, je ne pourrais pas pallier le manque de l'Etat par rapport aux personnes. Ça revient au même que les militants, le burn out militant. Ca revient un peu à la même chose*¹⁵⁵



156

¹⁵⁴ Extrait de l'entretien avec Julia du 28/05/2025

¹⁵⁵ Extrait de l'entretien avec Laura le 26/06/2025

¹⁵⁶ Photo du jardin de l'Auberge marseillaise

VII- Conclusion

Alors que les difficultés pour accéder à un logement s'intensifient, les manières d'habiter se modifient. Les personnes exilées sont les premières à subir cette crise du logement. Pour y pallier, l'hébergement se retrouve comme une solution d'un chez soi temporaire.

L'hébergement, fourni par l'Etat sous forme de centres d'hébergement, est précaire, souvent collectif, et peu de places sont disponibles. Pour compenser et éviter le sans-abrisme des personnes exilées, des alternatives solidaires ont été mises en place, par des associations, par des citoyens solidaires ou bien par les personnes concernées elles-mêmes. Au cours de cette recherche, j'en suis venue à questionner ces solutions alternatives, informelles, pour essayer de comprendre comment elles pourraient fonctionner. Ce cheminement m'a conduit à redéfinir les limites de l'informel et du formel, dont les frontières sont poreuses et constamment redéfinies.

Une part de formel se retrouve souvent dans l'informel, et une part d'informel dans le formel. Je me demande alors ce qu'est la formalité, si ce sont les institutions qui donnent ces limites ou les acteurs de la solidarité, eux-mêmes, qui les créent.

Les stratégies de parcours d'hébergement varient en fonction des personnes, mais aussi des solutions disponibles dans un lieu et un moment donné. Ainsi, de nombreuses hébergé.es oscillent entre hébergement institutionnels et hébergement informels (chez des particuliers, en squats..)¹⁵⁷. Le parcours des personnes exilées en quête d'hébergement se traduit donc par être hébergées dans des habitats divers.

Ces parcours varient en fonction des personnes et de leurs catégories socio-démographiques, notamment du genre. Les femmes et les personnes accompagnées d'enfants, considérées comme plus vulnérables par les institutions, sont par exemple bien plus susceptibles d'accéder à un centre d'hébergement institutionnel, contrairement aux hommes seuls, qui ont donc plutôt recours à des alternatives informelles.

La prise en compte des rapports de genre dans l'analyse des hospitalités informelles serait intéressante à creuser. Les expériences d'hébergement, qu'il s'agisse de celles des personnes exilées ou de celles des hébergeur·euses, sont traversées par des dynamiques de genre qui influencent la répartition des rôles, la perception des risques, ou encore la nature des liens tissés au sein du foyer. Intégrer cette dimension dans de futures recherches permettrait non

¹⁵⁷ Extrait des observation du journal de terrain 03/2025

seulement de mieux comprendre les inégalités ou avantages spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes et minorités de genre exilées, mais aussi de mettre en lumière les formes particulières de solidarité portées par les femmes et minorités de genre hébergeuses. Ainsi, l'articulation entre hospitalité, invisibilité sociale et rapports de genre constitue un champ d'investigation essentiel pour enrichir et nuancer l'étude des hébergements informels.

“La notion d’habiter qui, pendant longtemps, a incarné la sédentarité parce que se limitant à la seule dimension de la résidence, ne permettait pas de décrire cette réalité dynamique qu’est la migration (Cériani, 2003)” (Niang-Ndaye, 2019)

Bibliographie

Adell, Ramon., Martinez, Miguel. (eds), (2004), *¿Dónde están las laves? Prácticas y contextos sociales del movimiento okupa*, Madrid, La Catarata.

Agier Michel, *L'étranger qui vient : repenser l'hospitalité*, Paris, Seuil, 145p. 2018

Aguilera, Thomas. (2018) . Reloger, mettre en attente et expulser les bidonvilles de Madrid : quand des politiques de résorption produisent de l'expulsion. *L'Année sociologique*, Vol. 68(1), 101-134. <https://doi.org/10.3917/anso.181.0101>

Aguilera, Thomas. « Gouverner les illégalismes : Les politiques urbaines face aux squats à Paris ». *Gouvernement et action publique*, 2012/3 VOL. 1, 2012. p.101-124. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-gouvernement-et-action-publique-2012-3-page-101?lang=fr.

Aguilera, Thomas, et Bouillon, Florence. "Le Squat, Un Droit À La Ville En Actes." *Mouvements*, vol. 74, no. 2, 2013, pp. 132-142, <https://doi.org/10.3917/mouv.074.0132>.

Allaria, Camille. « L'application du droit à l'hébergement comme enjeu sanitaire et économique : étude sociologique de l'accès à l'hébergement à Marseille ». *Déviance et Société*, 2020/3 Vol. 44, 2020. p.453-483. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2020-3-page-453?lang=fr.

Aubry, Adèle., et al. « Un logement pour s'en sortir : paroles de précaires ». *Recherche sociale*, 2019/2 N° 230, 2019. p.5-68. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-recherche-sociale-2019-2-page-5?lang=fr.

Arab, Chadia. et Sempere Souvannavong, Juan. (2009) . Parcours et stratégies dans le premier pays d'immigration européen. *Migrations Société*, N° 125(5), 41-48. <https://doi.org/10.3917/migra.125.0041>

Arab, Chadia. « Les Marocaines à Huelva sous “contrat en origine” : Partir pour mieux revenir ». *Migrations Société*, 2009/5 N° 125, 2009. p.175-190. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2009-5-page-175?lang=fr.

Bachelet, Sébastien et Maria Hagan. *"Nous savons qui vous êtes": Politiques de migration hostiles et criminalisation des personnes solidaires en France et au Maroc*. 2023.

Baronnet, Juliette., et al. « Les conditions d'émergence et de reconnaissance sociale et institutionnelle d'une catégorie particulière de mal-logés : Les personnes hébergées dans le logement d'un tiers ». *Recherche sociale*, 2012/3 N° 203, 2012. p.7-127. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-recherche-sociale-2012-3-page-7?lang=fr.

Bayona i Carrasco, J. . *La estructura del hogar como reflejo de una primera etapa del proceso migratorio: El caso de la ciudad de Barcelona*. *Apeles de Geografía*, 2007, 45-46, 5-26. Centre d'Estudis Demogràfics.

Béguin, Hélène. et Claire Levy-Vroelant « Habiter chez autrui : pourquoi et comment ? : Trajectoires et expériences de jeunes hébergés en région parisienne ». *Agora débats/jeunesses*, 2012/2N°61, 2012. p.61-78. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-agora-debats-jeunesses-2012-2-page-61?lang=fr.

Belmessous, Fatiha. et Roche Elise « Accueillir, insérer, intégrer les migrants à la ville ». *Espaces et sociétés*, 2018/1 n° 172-173, 2018. p.7-18. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2018-1-page-7?lang=fr.

Bergeon Céline et Hoyez Anne-Cécile, « Etre migrant et vivre en squat », *L'Espace Politique* [En ligne], 26 | 2015-2, mis en ligne le 23 juillet 2015, consulté le 28 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/3517> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.351>

Berthomière, William, Christophe Imbert, et Bénédicte Michalon. « Exilés et « néos ». Quand des migrations se rencontrent et recomposent des sociabilités locales », *Études rurales*, vol. 208, no. 2, 2021, pp. 18-39.

Breviglieri, Marc. « Bifurcation squat. Un mouvement militant pris dans les métamorphoses de la ville ». *Espaces et sociétés*, 2022/3 n° 186-187, 2022. p.51-66. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2022-3-page-51?lang=fr.

Bouillon Florence, « Le squat », *Regards croisés sur l'économie*, 2011/1 (n° 9), p. 75-84. DOI:10.3917/rce.009.0075.

URL : <https://www.cairn.info/revue-regards-croises-sur-l-economie-2011-1-page-75.htm>

Bouillon Florence , « Des migrants et des squats : précarités et résistances aux marges de la ville », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 19 - n°2 | 2003, 23-46.

Bouillon, Florence., et al. « Logement et inégalités ». *Espaces et sociétés*, 2017/3 n° 170, 2017. p.7-14. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2017-3-page-7?lang=fr.

Bouillon, Florence. « 8 : Les compétences précaires en question : réflexions à partir des squats marseillais ». *Villes internationales*, La Découverte, 2007. p.189-206. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/villes-internationales--9782707151940-page-189?lang=fr.

Brousse, Cécile. "Le Réseau d'Entraide aux Sans-Domicile: Un Univers Segmenté." *Économie et Statistique*, no. 391-392, 200, 2006, pp. 1-17. DOI : <https://doi.org/10.3406/estat.2006.7152>

Bruneteaux, Patrick. et al. « Vivre sa vie intime dans les foyers de SDF ». *Journal des anthropologues*, 2019/1 n° 156-157, 2019. p.105-125. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-journal-des-anthropologues-2019-1-page-105?lang=fr.

Cardillo Claudia, "Migrations et exclusions : entre solidarités informelles et prise en charge institutionnelle", *Mémoire MISS*, UT2J, 2022, 129p.

Cardoso, A. (2020) . « Je ne veux pas organiser les femmes ». *Travail social féministe et pouvoir d'agir*. *Revue française des affaires sociales*, (2), 73-95. <https://doi.org/10.3917/rfas.202.0073>.

Chambon Nicolas. « Habiter son monde », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 5-10.

Chobeaux, François., et al. « “Avoir un logement n’est pas habiter” ». *Le travail de rue*, érès, 2024.p.122-127CAIRN.INFO, shs.cairn.info/le-travail-de-rue--9782749279206-page-122?lang=fr.

Cloutier, Sophie. « Chapitre 5. La figure de l’étranger. Cosmopolitique et hospitalité », Bernard Gagnon éd., *La justice, la vulnérabilité et le politique autrement*. Presses de l’Université Laval, 2022, pp. 115-135.

Daadouch, Christophe. « la préférence communale ». *Vacarme*, 2007/1 n° 38, 2007. p.36-39. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-vacarme-2007-1-page-36?lang=fr.

Datchary, Caroline. « Prendre au sérieux la question de la dispersion au travail. Le cas d'une agence de création d'événements », *Réseaux*, vol. no 125, no. 3, 2004, pp. 175-192. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-reseaux1-2004-3-page-175.htm>

Da Silva, Nicolas. et al. « Introduction. Le travail bénévole, miroir du capitalisme ? ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2021/2 N° 32, 2021. p.9-18. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2021-2-page-9?lang=fr.

De Peretti Gaël. Sans-domicile : une cible mouvante [Une typologie de l’histoire résidentielle des individus]. In: *Recherches et Prévisions*, n°85, 2006. pp. 39-50. DOI : <https://doi.org/10.3406/caf.2006.2231>

Durand, Estelle. "Le Bénévolat, Un Temps Social au Service de la Solidarité." *RECMA*, no. 302, 2006, pp. 83-90, <https://doi.org/10.7202/1021561ar>

Ceccaldi, Francesca-Maria. “Construire les territoires de l’autre”, *Socio-anthropologie* [Online], 9 | 2001, Online since 15 January 2003, connection on 11 January 2025. URL: <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/6>; DOI: <https://doi.org/10.4000/socio-anthropologie.6>

Chavanon, Morane. « « Appel à toutes les bonnes volontés pour organiser l'accueil ». Relocalisation de la question migratoire et nouvelles mobilisations en milieu rural », *Politix*, vol. 137, no. 1, 2022, pp. 183-207.

Coutant Isabelle, *Les migrants en bas de chez soi*. Seuil, 256p. 2018.

Deboulet, Agnès. et al. « La rénovation urbaine, entre délogement et relogement. Les effets sociaux de l'éviction ». *L'Année sociologique*, 2018/1 Vol. 68, 2018. p.155-184. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2018-1-page-155?lang=fr.

Defossez, Anne-Claire. « Exposer des vies ou les secourir à la frontière ». *Vies invisibles, morts indicibles*, édité par Didier Fassin, Collège de France, 2022, <https://doi.org/10.4000/books.cdf.13709>.

Del Biaggio, Cristina, Karine Gatelier, et Camille Noûs. « Les territoires accueillants à l'épreuve de l'inconditionnalité de l'accueil. *L'exemple de Grenoble* », *Migrations Société*, vol. 185, no. 3, 2021, pp. 65-80.

Deleixhe Martin, « L'événement de la rencontre. La Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés en Belgique », *Esprit*, 2018/7-8 (Juillet-Août), p. 130-138.

DOI:10.3917/espri.1807.0130.

URL : <https://www.cairn.info/revue-esprit-2018-7-page-130.htm>

Douat, Coralie. « Repenser la rupture : l'articulation des stratégies anticapitalistes au sein des squats ». *Mouvements*, 2024/2 n° 117, 2024. p.122-129. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-mouvements-2024-2-page-122?lang=fr.

Dugué, Elisabeth, Malochet, Guillaume et Nivolle, Patrick « Aux frontières du travail social ? », *Hommes & migrations* [En ligne], 1290 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013, consulté le 02 avril 2024. URL : [http://journals-openedition.org.gorgone.univ-toulouse.fr/hommesmigrations/747](http://journals-openedition.org/gorgone.univ-toulouse.fr/hommesmigrations/747) ; DOI : <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.4000/hommesmigrations.747>

Emperador Badimon, Montserrat, « Observer le militantisme par intermittence : les effets de la discontinuité sur le terrain », *Politix*, 2017/2 (n° 118), p. 209-232. DOI : 10.3917/pox.118.0207.URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-politix-2017-2-page-209.htm>

Fernández Gutiérrez, F., & Checa Olmos, J. C. *Vivienda y segregación de los inmigrantes en Andalucía. Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales, Universidad de Barcelona*, 7(146), 2003 [http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146\(061\).htm](http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146(061).htm)

Flamant, Anouk, Fourot, Aude Claire, et Healy, Aisling « Éditorial : Hors des grandes villes ! L'accueil des exilé·e·s dans les petits milieux d'immigration », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 36 - n°2 et 3 | 2020, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 22 mars 2024. URL : <http://journals.openedition.org/remi/15795> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.15795>

Fustier, Paul. « La relation d'aide et la question du don ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2008/2 n° 6, 2008. p.27-39. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-nouvelle-revue-de-psychosociologie-2008-2-page-27?lang=fr.

Garcia, Sophie, « L'éthique des travailleurs sociaux face aux politiques de l'asile : entre « arrangements pratiques » et « pratiques de contournements » », *Sciences & Actions Sociales*, 2018/2 (N° 10), p. 54-72. DOI : 10.3917/sas.010.0054. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-sciences-et-actions-sociales-2018-2-page-54.htm>

Gerbier-Aublanc Marjorie, Masson Diez Évangeline, « Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants », *Rhizome*, 2019/1 (N° 71), p. 51-60.

DOI:10.3917/rhiz.071.0051.

URL : <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2019-1-page-51.htm>

Giliberti, Luca. « La militarisation de la frontière franco-italienne et le réseau de solidarité avec les migrant·e·s dans la Vallée de la Roya », *Mouvements*, vol. 93, no. 1, 2018, pp.

149-155.DOI:10.3917/mouv.093.0149.URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-mouvements-2018-1-page-149.htm>

Gotman, Anne. *Le sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*. Presses Universitaires de France, 2001

DOI:10.3917/puf.gotma.2001.01.URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/le-sens-de-l-hospitalite--9782130514961.htm>

Gotman Anne. Municipalités, État et hospitalité . In: *Diversité*, n°139, 2004. La ville et l'école. Les nouvelles formes de ségrégation. pp. 139-142.DOI : <https://doi.org/10.3406/diver.2004.2349>

Grau, Ines. « Accueil des réfugiés : un engagement citoyen inédit en Allemagne », *Après-demain*, vol. 39,nf, no. 3, 2016, pp. 39-41.

URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-apres-demain-2016-3-page-39.htm>

Guillemaut, F (2008). Femmes africaines, migration et travail du sexe. *Sociétés*, 2008/1 n° 99, pp. 91-106. <https://doi.org/10.3917/soc.099.0091>.

Guizardi, Menara, Lube. . Inmigración, vivienda e integración social en España. Dilemas, retos y perspectivas. *Ecléctica*, 2013, (2), 63-77. <https://doi.org/2254-0113>

Hachimi-Alaoui, Myriam. « « Exilés » ou « immigrés » ? Regards croisés sur les Algériens en France et au Québec », *Confluences Méditerranée*, vol. 39, no. 4, 2001, pp. 107-117.DOI : 10.3917/come.039.0107. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-confluences-mediterranee-2001-4-page-107.htm>

Hanappe, Cyrille. « Comment fabriquer de l'hospitalité urbaine ? Partir du cas de Grande-Synthe », *Hommes & Migrations*, vol. 1323, no. 4, 2018, pp. 69-80.

Ion, Jacques, « Bénévolat, assistance...Pourquoi s'engage-t-on ? », *Sciences Humaines*, 2011/2 (N° 223), p. 44-46. DOI : 10.3917/sh.223.0044. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/magazine-sciences-humaines-2011-2-page-44.htm>

Juan Carlos Checa Olmos, Ángeles Arjona Garrido and Francisco Checa y Olmos, “Satisfacción residencial de los africanos en Andalucía (España)”, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27 - n°2 | 2011, 161-182.

Juan Toset, E. M. . *Reflexiones sobre los desafíos del hábitat para las mujeres inmigrantes desde la práctica profesional. Documentos de Trabajo Social: Revista de Trabajo y Acción Social*, 49, 125-140.2011, <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4111407>

Lans, M. (2023) . De l'accueil des étrangers à la fabrique d'une identité locale cosmopolite : le cas du Pays basque sud. *Migrations Société*, N° 194(4), 45-64. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/migra.194.0045>.

Leal, Jesus, Alguacil, Aitana “Vivienda e inmigracion : las condiciones y el comportamiento residencial de los inmigrantes en España” <https://raco.cat/index.php/AnuarioCIDOBInmigracion/article/view/354080/445992>

Leal, Jesus, & Alguacil, Aitana. . *Vivienda e inmigración: Las condiciones y el comportamiento residencial de los inmigrantes en España. Anuario CIDOB de la Inmigración*. <https://raco.cat/index.php/AnuarioCIDOBInmigracion/article/view/354080/445992>

Lebon Francis, « Notes sur les transformations du militantisme et du travail social selon Jacques Ion », *Le Sociographe*, 2018/1 (N° 61), p. 45-51. DOI : 10.3917/graph.061.0045. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-le-sociographe-2018-1-page-45.htm>

Le Bourhis Mathilde, “L'accueil solidaire : L'étude d'un réseau d'hébergement associatif pour jeunes migrants isolés”, Mémoire, MISS, UT2J, 2022, 94p.

Lefèvre, Sylvain. « Simonet (Maud), Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?, Paris, La Dispute, coll. "Travail et salariat", 2010, 220 p. ». *Politix*, 2011/4 n° 96, 2011. p.183-187. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-politix-2011-4-page-183?lang=fr.

Lendaro, Annalisa "Désobéir en faveur des migrants", *Journal des anthropologues* [Online], 152-153 | 2018, Online since 30 April 2020, connection on 23 November 2023.

URL: <http://journals.openedition.org/jda/6915>; DOI: <https://doi.org/10.4000/jda.6915>

Le Petitcorps, Colette. « L'inclusion des enfants primo-arrivants à l'école : l'institution scolaire à l'épreuve », *Migrations Société*, vol. 176, no. 2, 2019, pp. 65-78. DOI : 10.3917/migra.176.0065.URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-migrations-societe-2019-2-page-65.htm>

Le Pogam Marie, "Du bidonville à la préfecture : rencontre entre habitants et acteurs institutionnels" Mémoire MISS, UT2J, 2023, 87p.

Marié, Michel. « L'anthropologue et ses territoires : Qu'est-ce qu'un territoire aujourd'hui ? ». *Espaces et sociétés*, 2004/4 no 119, 2004. p.177-198. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2004-4-page-177?lang=fr.

Masson Diez, Evangeline « Militants, bénévoles, citoyens solidaires... », *Journal des anthropologues* [En ligne], Hors-série | 2018, mis en ligne le 01 janvier 2022, consulté le 15 novembre 2023.

MAUSS, Marcel. 1925-1968. « L'échange par le don », dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF

Mazzella, Sylvie. « Comprendre un monde en mouvement », Sylvie Mazzella éd., *Sociologie des migrations*. Presses Universitaires de France, 2014, pp. 11-36. URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/sociologie-des-migrations--9782130621645-page-11.htm>

Melchior, Jean-Philippe « De l'éthique professionnelle des travailleurs sociaux », *Informations sociales*, 2011/5 (n° 167), p. 123-130. DOI : 10.3917/inso.167.0123. URL :

<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-informations-sociales-2011-5-page-123.htm>

Mouton, Pauline, Gadé, Romane, Perrin-Wolanski, Adèle et Vanon, Didier, 2022. II. Le vécu genré du mal-logement. *Recherche sociale*, 2022/1 N° 241, p.54-88. DOI : 10.3917/recsoc.241.0054.URL: <https://shs-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-recherche-sociale-2022-1-page-54?lang=fr>.

Lamia Missaoui and Alain Tarrus, “Villes et migrants, du lieu-monde au lieu-passage”, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 22 - n°2 | 2006, 43-65.
<https://doi.org/10.4000/remi.2818>

Niang-Ndiaye, Mareme. « Les « territorialités migrantes » : un mode d’habiter en migration », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 34-41.
DOI:10.3917/rhiz.071.0034.
URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-rhizome-2019-1-page-34.htm>

Nogueira López, Alba. . *Vulnerabilidad administrativa. Los obstáculos administrativos en el acceso a los programas de vivienda*. 2020, p 213-244 Universidad de Santiago de Compostela.
Vulnerabilidad administrativa. Los obstáculos administrativos en el acceso a los programas de vivienda

Oso Casas, L (2006). Prostitution et immigration des femmes latino-américaines en Espagne. *Cahiers du Genre*, 2006/1 n° 40, pp. 91-113. <https://doi.org/10.3917/cdge.040.0091>.

Orozco Martínez, C., J. . Bayona-i-Carrasco, y F. Gil Alonso. «Vulnerabilidad habitacional y subarriendo durante el confinamiento. Experiencias de latinoamericanos en Barcelona». *Bitácora Urbano Territorial*, vol. 32, n.º 3, agosto de 2022, pp. 239-52, doi:10.15446/bitacora.v32n3.99345.

Paquot, Thierry. « Habitat, habitation, habiter. Ce que parler veut dire... », *Informations sociales*, vol. 123, no. 3, 2005, pp. 48-54.

DOI:10.3917/inso.123.0048.URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-informations-sociales-2005-3-page-48.htm>

Parreño Castellano, Juan Manuel; and Guerra Talavera, Raquel. "La vivienda de los inmigrantes indocumentados residentes en Canarias (España)". *Scripta Nova: revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, vol.VOL 10, 2003 <https://raco.cat/index.php/ScriptaNova/article/view/56041>.

Paumard, Antoine. « L'accueil des migrants en France. Les associations en conflit avec l'État », *Études*, vol. , no. 4, 2018, pp. 33-44. DOI : 10.3917/etu.4248.0033. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-etudes-2018-4-page-33.htm>

Pette, Mathilde, « Cherche travailleur précaire, Bac+5 souhaité, 1800 € bruts mensuels », *Plein droit*, 2017/1 (n° 112), p. 17-20. DOI : 10.3917/pld.112.0017. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-plein-droit-2017-1-page-17.htm>

Pistre, Pierre. « Migrations internationales dans les campagnes. S'installer, être installé ou accompagné », *Études rurales*, vol. 208, no. 2, 2021, pp. 8-17.

Potot, Swanie. "Le Réseau Migrant: Une Organisation entre Solidarité Communautaire et 'Zone de Libre Échange'." *Migrations Société*, no. 105-106, août-septembre 2006.

Rea, Andrea. *Sociologie de l'immigration*. Paris, La Découverte. « Repères », (2021)

Rea, Andrea., et al. « Héberger des exilé-es Initiatives citoyennes et hospitalité ». *La Revue Nouvelle*, 2024/4 N° 4, 2024. p.90-95. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-nouvelle-2024-4-page-90?lang=fr.

Rémy, Élodie, « L'hébergement de réfugiés chez des particuliers. Liberté, humanité, solidarité », *Vie sociale*, 2019/3 (n° 27), p. 201-218. DOI : 10.3917/vsoc.193.0201.

Rinken, Sebastián, and Anaïs Herrón. "La situación residencial de la población inmigrante en Andalucía." (2004).

Ropers, Philippe. « Professionnellement neutre, personnellement militant. De la nécessaire neutralité pour accompagner aux choix politiques », *Le Sociographe*, vol. 30, no. 3, 2009, pp. 69-78. DOI : 10.3917/graph.030.0069. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-le-sociographe-2009-3-page-69.htm>

Sadin-Cesbron, Cédric. « 8. Vers un véritable chez-soi », , *Habiter en CHRS. Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez soi*, sous la direction de Sadin-Cesbron Cédric. Érès, 2023, pp. 269-310.

URL: <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/habiter-en-chrs--9782749277035.htm>

Sanders, Hilary, et Sommer-Houdeville, Thomas. « L'accueil des migrants à l'échelle locale : stratégies des acteurs institutionnels et associatifs », *Migrations Société*, vol. 194, no. 4, 2023, pp. 15-25.

Servain, Pierre. « Conjuguer le chez-soi au pluriel : le cas des habitats participatifs ». *Espaces et sociétés*, 2022/3 n° 186-187, 2022. p.19-34. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2022-3-page-19?lang=fr.

Six, Guillaume. « Habiter aux frontières de l'espace informel-illégal : le squat comme support à la déprise du précarité ? », *Le sujet dans la cité*, vol. 2, no. 1, 2011, pp. 227-240.

DOI:10.3917/lhdlc.002.0227.

URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-le-sujet-dans-la-cite-2011-1-page-227.htm>

Smaïn, Laacher et Sayad, Abdelmalek . « Chapitre XIII. Insertion, intégration, immigration : la définition des mots est toujours un enjeu dans les luttes sociales », Bernard Charlot éd., *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*. Presses Universitaires de France, 1999, pp. 166-185.

DOI:10.3917/puf.charl.1999.01.0166.

URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/les-jeunes-l-insertion-l-emploi--9782130489399-page-166.htm>

Stavo-Debaugé, Joan. « L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante ». *Participations*, 2014/2 N° 9, 2014. p.37-70. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-participations-2014-2-page-37?lang=fr.

Streiff-Fénart, Jocelyne. « Pour en finir avec la moralisation de la question migratoire », *Mouvements*, vol. 93, no. 1, 2018, pp. 13-21. DOI : 10.3917/mouv.093.0013. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-mouvements-2018-1-page-13.htm>

Torres Pérez, Francisco. et al. « Lieux, logements et accès à la ville des Roms à Valence (Espagne) ». *Espaces et sociétés*, 2018/1 n° 172-173, 2018. p.109-125. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2018-1-page-109?lang=fr.

Trucco, Daniela. « 7. Prendre en charge et mettre à l'écart. La ville, la frontière et le camp à Vintimille (2015-2017) », François Dubet éd., *Politiques des frontières*. La Découverte, 2018, pp. 145-160.
URL:<https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/politiques-des-frontieres--9782348040740-page-145.htm>

Véniat, Céline. « Accueillir et accompagner les migrants à Grenade (Espagne). Les mobilisations associatives et citoyennes face aux limites des politiques migratoires », *Migrations Société*, vol. 194, no. 4, 2023, pp. 85-102.

Wieviorka, Michel, « L'intégration : un concept en difficulté », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2008/2 (n° 125), p. 221-240. DOI : 10.3917/cis.125.0221. URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2008-2-page-221.htm>

Revue : “Les migrant.e.s dans l'espace des gouvernances”, *Mouvements*, La découverte, n°93, 2018, 197p URL : <https://www.cairn.info/revue-mouvements-2018-1.htm>

Revue : Cahier de RHIZOME - “Habiter, Co-habiter”, presses de Rhizome, 2019, 120p
URL : <https://www.cairn.info/revue-rhizome-2019-1.htm>

Rapports : Fondation Abbé Pierre ; Les cahiers du logement ; “Fabrique des “sans-papiers” , fabrique des maux logés”

Annexes

1 - Extraits du journal de terrain :

Extrait d'une séance d'observation 1 au sein de l'hébergement d'urgence des Refuges Solidaires, à Briançon, le 18/04/2024.

Observation	Points de réflexion
<p><u>Suite</u> → <u>Jour 4</u> 11H</p> <p>→ Je continue les aides aux repas entre les charges. On ne renonce pas, surtout quand on ne peut pas répondre / le docteur dit que la douleur on ne peut pas l'aider.</p> <p>→ Je retourne à l'accueil.</p> <p>→ Une dame arrive, se présente, dit qu'il est arrivé cette nuit dans un groupe de 7. Elle dit qu'elle doit rejoindre son petit frère à Nantes.</p> <p>La secrétaire regarde donc les bords et discute avec lui. Elle dit même si quelqu'un peut lui offrir de l'argent ou lui payer son billet.</p> <p>Puis dit qu'elle peut payer le bus jusqu'à ce qu'elle ait le billet mais elle est dans 5 euros, si elle n'est pas prête, elle lui conseille de rester jusqu'à ce qu'elle ait les billets, et nous revoit et part.</p>	<p>→ Peu de notions en tant que bénévoles / question de la légitimité à être là, sans formation professionnelle.</p> <p>→ peu de formation : donc est-ce que cela ne pose pas de pb au niveau de la relation bénévole - hébergé ? Ou une personne pas formée peut faire ou dire des choses désagréables.</p> <p>→ Besoin de formations sur le territoire.</p> <p>→ Le lieu est un lieu de passage. La principale mission est d'accueillir au bus, de laisser sur la route au parcant.</p> <p>→ pas d'accompagnement sur le long terme, le but est que les individus continuent leur parcours.</p>
<p><u>12H</u></p> <p>→ Une dame au téléphone des bénévoles locaux qui habitent à Paris à Briançon. Elle se présente et dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus. Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus. Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus.</p> <p>Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus. Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus. Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus.</p> <p>Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus. Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus. Elle dit qu'elle a besoin de l'aide pour le bus.</p>	<p>→ Salarié = mission de recruter les bénévoles, organisation à part entière de travailler avec peu de des bénévoles.</p> <p>→ ? inégalité des relations bénévole / salarié ? Hiérarchie</p> <p>→ Bénévoles très engagés, difficile de dire non. Assoc qui rent grâce aux bénévoles.</p> <p>- Salarié laisse pas trop le choix au bénévole de venir.</p> <p>→ Bénévoles locaux + formés que les bénévoles (et pour quelques semaines) ⇒ ≠ entre les types de bénévoles.</p>

Observation

Séance 4 - 18/04

12h20

-> Je dit que je peux y aller, me rincer. Je ne sais pas
Je vais au réfectoire. Encadré à peu vide. ou aller.

Je vais m'asseoir sur la terrasse. Un résident que
j'ai vu dire avoir dit regardé. Il ne dit
qu'il est Algérien, qu'il a déjà passé sans en
France, puis qu'il s'en rend compte en pays. Et
qu'il est de retour, et il va en Italie.

Il va travailler dans le bâtiment à Napoli.
Il semble se faire voyager mais aussi en France.
Il ne cite beaucoup de lieux qu'il connaît, puis
ne propose rien d'autre.

-> Nous parlons de nouveau des réfectoires,
des passages font la file pour qu'on leur sertant,
les résidents servent d'habitude (riz, salade,
poulet, pain, lait, fruit). Se las m'assombrer
mon interlocuteur au lieu d'une des tables rondes,
des lénies et des résidents s'assoient aussi
peut-être autour de la table.
Nous discutons, on s'assoit et on parle. Le réfectoire
comme a se remplir, la salle devient peut-être
un peu conviviale.

-> Fin du repas, des résidents nettoient, des
démarches restent.

-> peut-être la salle se vide,
Je pars. On me dit à tout à l'heure.

Pistes de réflexion

-> peu de formation pour des choses pratiques
(personnelles)

-> migrations dans les deux sens, même si la
plus part est la route Italie -> France

-> ~~seuls~~ types de personnes accueillies,
≠ nationalités, ≠ moment sur deux parcours migrants

-> les accueillies en France de savoir comment fonctionne ce
type de centre, paraissent heurtés / même les nouveaux.

-> résidents qui m'ont dit avoir des contacts c'est la
vie dans ce lieu, échange des connaissances.

-> Les personnes accueillies ont l'air de savoir
le statut des personnes travaillant au refuge (Cherif
/ Salame) et donc une différence de traitement
selon le statut de l'interlocuteur.

-> repas = moment convivial où ont appris à se
connaître en se rencontrant, c'est convivial.

-> une certaine homogénéité dans la répartition des
tâches

-> Salame, Cherif, résidents mangent leur repas
avant de la table.

-> lors de passage fluide.

Extrait d'une séance d'observation : 2

Granada - Formation bénévole au sein de l'association Provienda

04/12/2024

Observation

04/12/24 - Locaux de Provienda
13H - 15H

- J'arrive à l'association où je suis accueillie par mon interlocutrice, que j'ai déjà rencontrée lors d'un entretien 2 semaines avant.
- Elle me fait une introduction chaleureuse.
- Nous allons dans une salle, où 2 étudiants en stage + 1 psychologue sont présents (l'une 24 - 32 ans / fille - garçon).
- Une autre fille de 14 ans, mère.
- Nous faisons un cercle de parole, organisé par la psychologue.
- > Tout le monde est là pour la réunion / pour les bénévoles.
- Nous demandons de faire une carte postale, avec à gauche pour nous le mot "importante" puis "voluntariado".
- Nous demandons ensuite de discuter, d'expliquer nos choix.
- Chacun partage, TS comme petites anecdotes.
- La psychologue met sur un téléphone une musique de fond de détente, tout le long.
- Les stagiaires pendant ça, l'autre travaille par +.
- Les locaux sont beaux, agréables.
- Elles nous expliquent l'importance de bien faire le bénévolat, nous mettront en garde sur les lieux, sur les principes / nous mettront en garde sur les lieux, sur les principes.
- 2 h après, on se sépare et je dit à tout le monde.

Piste de réflexion

- > Cadre accueillant, Amical, Chaleureux
- Tout est mis en place pour nous à l'aise des futurs bénévoles.
- > Formateur sur la base de la participation, de l'hygiène.
- > Transmet une volonté que les futurs bénévoles soient bien préparés, qu'ils ne fassent que ce qu'ils peuvent faire, qui pourrait poser problème.
- > protège des usagers + des bénévoles.
- Recherche ++
- Cependant, peu d'organisation -> can pris les tâches pour organiser cette réunion et pour ce que les bénévoles sont venus au final.
- > Transmet des idées d'engagement de la part des bénévoles?
- Met en garde sur le fait de bien faire son bénévolat, pas seulement pour préserver les personnes âgées => réel engagement sur long terme = d'humains à humains.
- > peut être pour ça peut d'engagement?

2 - Extrait d'une retranscription d'entretien

Extrait de l'entretien avec Agdan, anciennement hébergeur solidaire à Tours, le 05/03/2025 dans un café à Marseille, durée de l'entretien : 1h

E : Et du coup, tu m'as dit hier que tu avais déjà fait de l'hébergement solidaire?

B: Ouais. Oui. J'étais avec une coloc à Tours. Quand j'ai déménagé dans une coloc à Tours, elle était déjà inscrite à l'Utopia 56 ou 57.

56-57. 56, j'oublie toujours. Et donc, on m'a demandé si je suis d'accord qu'on reste inscrit et tout ça. Et c'est à ce moment-là que j'ai appris. Ça, c'était, je crois, il y a trois ans.

E: Ok.

B: C'est à ce moment-là que j'ai appris l'Utopia 56. Et je dis oui carrément. Et j'ai resté un an dans cette coloc.

E : Ok.

B: Et pendant ce temps-là, on a continué à héberger. On a eu des gens chez nous.

E: Ok, trop cool. Parce que du coup, quand tu as intégré la coloc, tu as fait un petit entretien de coloc pour les rencontrer avant de dire oui ?

B: Oui.

E : Et à ce moment-là, ils t'avaient dit, on héberge des gens. On s'interroge ou pas ? Ou tu n'avais pas forcément dit ?

B: Je pense qu'ils m'ont dit à ce moment-là, oui. Oui, je crois. Parce qu'on était cinq et on avait six chambres dans la maison. Et au moment de la présentation des chambres, on m'a dit pour la sixième, parfois on héberge des mineurs par une asso. Enfin, c'était un peu un résumé, quoi. On héberge des mineurs par une asso et j'étais, ah oui, trop cool.

E: Ok, trop cool. Toi, c'était quelque chose avec lequel t'étais d'accord, d'héberger des personnes?

B: Oui, carrément. J'étais déjà bien actif politiquement et tout ça. Et donc, c'était un truc que je ne savais pas et j'étais très content de l'apprendre.

E: Ok, trop bien. Tu n'avais pas entendu parler avant ça de l'hébergement solidaire ?

B: Non. Non. Non, non, non. Non, parce qu'avant ça, j'étais un peu dans mon cocon de vie de couple et tout ça. Dans un appart à deux et tout ça. Et je crois que dans ma tête, c'est plus des colocs

qui sont dans ce rythme que des couples. Je crois, je ne sais pas.

C'est comme ça que je m'explique pourquoi je ne savais pas avant.

E : Oui, oui, ok.

B : Voilà. Ou des couples à la retraite ou quoi. Ah, oui, oui. Des fois, les vieux, tu sais, qui ont leurs enfants qui sont partis.

Oui, qui leur manquent un peu de... Oui.

E: Ok, trop bien. Et du coup, ça marchait comment avec vous, le système d'hébergement ? C'était genre une semaine ?

B : Oui.

Donc, il y avait une anne de coloc qui était un peu en contact avec l'asso, plus directement. C'était qu'elle. Parce qu'en fait, quand t'inscris une maison à Tours, c'était comme ça, quand t'inscris une maison, il y avait une personne référente et un contact. On n'était pas tous.

E : Ok.

B : Et donc, c'était elle qui était en contact et c'était elle qui était appelée.

Quand il y avait une personne à héberger. Et c'est elle qui nous envoyait un message, parfois comme question ou parfois comme information.

Si c'était que pour une nuit, par exemple, c'était comme information. C'était vraiment urgent.

Genre, ce soir, il y a son prénom qui va venir, dormir pour une nuit, c'est urgent, voilà. C'était comme ça. Et c'était plusieurs jours, on mettait ça comme question.

Ok. Et effectivement, on est passé par des périodes où des colocs se sentaient moins, je sais pas, se sentaient moins bien dans leur vie. Ouais.

Et ils disaient, ben non, j'aimerais qu'on arrête pour une période. Ok. Voilà.

E : Et ça, c'était des réunions de coloc pour tout ça ?

B : Ouais. On avait des réunions de coloc chaque mois. Ok.

Et c'est à ce moment-là qu'on disait.

E: Et à chaque réunion, vous parliez du coup de la chambre et des hébergés ?

B: Ouais. Ouais, exactement.

E: Ok, trop bien. Et du coup, les personnes, vous les connaissiez juste avec Utopia ? Ça vous était jamais arrivé de rencontrer des personnes, je sais pas moi, dans la rue ou dans une association et après l'héberger ?

B : Non, c'était malheureusement que par le cadre Utopia.

Je pense qu'on n'avait pas le courage de faire hors cadre Utopia. Ok.

E : Et pourquoi malheureusement ?

B: Ben en soi, je crois qu'idéalement, j'aimerais bien héberger des gens de chez moi chaque soir parce qu'on sait qu'il y a des personnes en situation irrégulière de logement. Mais je sais pas. C'est compliqué. Je pense que c'est comme les gens qui font du stop que avec Blablacar. Ah ouais. Il t'offre un contexte, un truc et tu te sens plus rassuré.

E : Oui, c'est sûr. Avec la carte d'identité et tout. Oui.

Avec la carte d'identité ? Blablacar. Ah, Blablacar, oui. Non, non, oui, bien sûr.

Mais Blablacar, genre il y a une structure qui sait qui est la personne que tu prends dans ta voiture. Ok. C'est ça.

B : C'est pour ce cadre un peu que l'association, genre. Oui. Mais effectivement, à Tours, Utopia 56, il y avait un lien.

Ils avaient le QG. Le QG dans le même bâtiment qu'une autre asso qui s'appelait la table de Jean-Marie. Ok. Et c'était une asso où on faisait de la bouffe. Et moi j'étais bénévole, j'étais le lundi, j'ai cuisiné et tout le monde était accepté. Et donc il y avait un lien entre ces deux assos, voir que c'était dans le même bâtiment.

Donc beaucoup de gens qui étaient à Utopia étaient à la table de Jean-Marie et envers. Et cette colloque, elle s'appelle Chloé, c'est elle qui était aussi à la table de Jean-Marie.

Et c'est elle qui m'a fait découvrir la table de Jean-Marie.

E: Trop bien.

B : Et donc, ce que je veux dire par ça, c'est que parfois, il y avait des personnes de la table de Jean-Marie qui marchaient devant la gare, par exemple, et il y avait des gens qui demandaient d'aide.

Et parfois, on était appelé à héberger des gens sans passer par Utopia, juste par la table de Jean-Marie. Ah, ok. Genre, ouais, c'était pas tout le procès d'Utopia, c'était juste, j'ai trouvé cette personne, elle avait froid, ses affaires étaient volées.

Une fois, on a eu une personne comme ça. Ses affaires étaient volées, il ne savait pas quoi faire. Est-ce qu'on peut l'héberger ? Ok.

C'était via le réseau un peu associatif d'Utopia. Via le réseau associatif Utopia à la table de Jean Marie, ouais. Ok.

E : Ouais. Et toi, c'était tes premières expériences en fait, des trucs un peu comme ça, bénévolat, solidaire..?

B : Je pense que mes expériences en bénévolat ont commencé avec cette colloc. Ouais. Avant, je faisais des manif et tout ça, mais pas de bénévolat. Dans le milieu, je faisais des bénévoles, mais en réparation de vélos.

E : Ok.

B: *Ateliers d'autoréparation de vélos, donc pas liés aux précarités sociales, oui. Enfin, c'est aussi social, mais...*

E: *Oui, c'est aussi social.*

B: *Mais pas liés aux précarités. Et donc, oui, c'est par cette colloque que j'ai découvert tout ça.*

E: *Ok, trop cool. Et c'est par ça aussi que t'as commencé à faire de la cuisine et tout ? Ou ça, tu faisais déjà ?*

B: *Ouais, exactement. Exactement. Je faisais déjà, mais chez moi et pour des amis. Mais c'est par ça que j'ai commencé la cuisine dans le milieu social, ouais, effectivement.*

E : *Ah ouais, trop bien.*

B : *Ouais, par cette colloque et par Chloé, ouais. Ouais, je dois appeler Chloé.*

E: ***Et du coup, tes colocs et tout, t'es parti parce que... Tu partais de Tours ou parce que tu n'étais plus bien en coloc ?***

B : *Bah, les deux un peu. Il y a eu une tension dans la coloc.*

Ok. Et c'était... Ouais, c'était plus cool dans la colloque.

Et ça a coïncidé... Enfin, ça faisait partie des raisons qui m'ont fait vouloir déménager de Tours. Ok.

E : *Quand t'es parti de Tours, t'es allé directement dans les Cevennes, c'est ça ?*

B : *Ouais. . Mais j'ai voyagé, je pense, pendant quelques mois, en Europe et tout ça. Et après, j'ai trouvé les cevennes, ouais.*

E : *Ok. TROP cool.*

Ouais. Ça me rend un peu... Quoi ? Non, non, mais c'est cool. TROP cool.

E : ***Et... Ouais, tout à l'heure, tu disais que vous l'avez pas trop fait hors cadre associatif, d'héberger des personnes. C'est parce que ça vous donnait un plus, e fait que ça soit... Dans un cadre, c'est ça, un truc rassurant, ou... ?***

B: *Bah, déjà, on n'a jamais mis ça sous question. Il n'y avait jamais eu la discussion de ça. Et moi, je n'avais pas amené non plus ce sujet en discussion, je crois, parce que... Comme c'était nouveau pour moi et tout ça, j'étais bien en sécurité avec ce cadre-là. Sinon, je... Ouais, je pense que j'ai eu peur, quoi.*

E: *Ouais, mais ça se comprend.*

Et, tu disais que c'était nouveau. Que c'était nouveau pour toi, tu as eu un temps d'adaptation un peu à ce qu'il y ait des gens comme ça chez toi, ou...ça va ?

B: Ouais. Ouais. La première personne qui était venue, c'était assez vite. Je pense que c'était ma deuxième semaine dans la coloc.

E : Ah ouais.

B : Et... Enfin, on m'a prévenu... C'était une personne qui revenait chez nous. Ils avaient le droit de rester maximum une semaine à la fois, mais ils avaient le droit de revenir... Je ne sais plus à quel intervalle exactement. Peut-être chaque mois. Je ne sais plus exactement, malheureusement. Et donc, c'est une personne qui était déjà dans notre maison. Et on m'avait prévenu... Ah, parce que c'était une coloc des nanas. Avant que moi j'arrive. Et cette personne qui revenait, elle était... Bref, dans ce cas, c'était une femme trans. Ok. Et donc, on m'a prévenu que je suis le premier mec dans la coloc depuis qu'elle vient. Et qu'elle a un peu de problème. Elle peut avoir des réticences. Avec des mecs. Et donc, on m'a prévenu de ça. Je ne sais pas pourquoi on m'a prévenu de ça, maintenant que j'y pense Je pense de... Ouais, de... Enfin, comme un rappel de respecter son espace, je crois. Je ne suis pas sûr. Après, il a eu... Ah oui, parce qu'il avait eu de la violence et tout ça avec des hommes. Ok. Et donc là, elle avait une réticence vers les hommes en général.

E : Oui, ça se comprend.

B: Oui, carrément.

Même si ça ne se comprend pas, bref. Oui. Oui, carrément.

Et donc, j'étais... Ah, ok. C'était la première fois que j'étais devant une situation comme ça. Mais c'est super bien passé.

Ok.

E: Toi, tu n'étais pas habitué non plus d'aller dans les milieux un peu, on va dire, féministes, queer ou... ?

B :Ah, à ce moment-là, non. Ok.

À ce moment-là, non, ouais. C'est vrai. Donc, beaucoup de premières, genre. Ouais, beaucoup de premières.

E: Ok. Du coup, ça s'est bien passé, mais la personne, elle est restée une semaine, c'est ça ?

B: Oui.

Je ne sais pas si c'est vieux que j'en ai l'état. Il est resté finalement plus, mais il y a eu un problème. Je ne sais pas si c'est utile ou pas.

E: Si, ça peut être. Si tu as envie d'en parler, on peut...

B: Elle est restée plus parce qu'elle était très attachée à cette maison. Ok.

Et on a dû faire un... On a dû. C'était surtout Chloé. Elle a dû faire un travail de conviction. De convaincre. Ah, ouais. Comment on dit ? On veut... Je ne sais pas. Le travail de convaincre, pour qu'elle parte. Mais sinon, oui, avec moi, ça s'est très bien passé et tout. Rien de cool, ouais.

E : Ok, mais du coup, c'était dur qu'elle parte. Enfin, vous avez galéré?

B: Ouais. Enfin, nous, on ne voulait pas non plus. Ah, ouais. C'était un truc de... C'est les règles de ce que je te disais. Je crois que c'est Chloé qui m'avait dit. Ce n'était pas Chloé parce que je n'étais pas directement en Utopia. Mais... Ouais, c'était de ne pas s'attacher trop. Parce que sinon, il y a une relation de dépendance. Et après, je ne sais pas.

E: Ok, ouais. Et du coup, même si la personne ne pouvait pas rester, est-ce que des fois, vous l'avez déjà revue, tu vois ? L'inviter à manger ou...

B: Ah, oui, oui.

E: Vous gardez quand même un lien ?

B: Oui. Elle revenait manger et tout ça. Elle revenait en visite. Parce qu'elle, dans ce cas-là, elle s'est installée autour.

E: Ah, ok, trop cool.

B: Elle a trouvé un appart et tout. Ouais. Et donc... Et donc, oui, on a gardé un lien super cool. Enfin, c'était encore par Chloé. Ok. Mais j'étais... Oui.

Ok. Ouais. Elle est venue me cuisiner une fois.

Vraiment trop cool.

E: Ok, trop bien. Trop bien. Et là, depuis que tu es parti de Tours, tu n'as pas eu forcément de lien avec d'autres personnes ? Avec d'autres...

B: À Tours, en fait, j'ai... Quand j'ai déménagé de Tours, ou quand j'ai pensé à déménager de Tours, j'ai quitté cette coloc, mais j'avais pris quand même une chambre dans une autre coloc, histoire d'avoir mes affaires quelque part, pendant que je trouve un nouveau lieu. C'est un peu un... Donc, j'avais choisi cette coloc, histoire d'avoir un chemin avant. Bref, tout ça pour dire que, dans cette coloc, comme je n'étais pas souvent, j'ai bougé, je leur avais proposé qu'on s'inscrive au Utopia et que je laisse ma chambre.

E: Ok, et que tu avais la chambre juste pour les affaires ?

B: Ouais, et que je laisse ma chambre pour que la personne dort. Mais effectivement, c'était pas moi. J'étais celui qui m'occupait le moins. Ok. Parce que moi, j'étais pas à la maison. C'était à eux d'accueillir et tout ça. Ouais. Et c'était... Non.

E: Ah, ok. Ils ont pas voulu?

B: Non, Et donc, ça c'était pour répondre à la question, que depuis... Non, j'ai pas... Dans les Cévennes, il n'y a pas trop ça. Ouais, ils ont pas voulu parce que... Ils étaient pas trop dans le délire... Non, ils étaient pas dans le même délire, non.

E: Et est-ce que t'as... T'as... Une expérience, Particulièrement positive... Je sais pas, que ça soit une rencontre avec une personne, ou une soirée avec une personne hébergée, ou un truc cool que tu ressors de... Cette année-là...

B: Un truc cool ?

E: Ouais, un truc positif, ouais. Ou on peut dire un truc négatif, hein. En fait, il y a les deux questions, donc... Tu choisis... Si tu veux commencer par le négatif ou par le positif. Ou tu peux dire qu'un des deux, on laisse pas figer. Tu peux dire ce que tu veux, en fait.

B : Ok. Euh... Un truc cool... Ouais, beaucoup moins de trucs cool, quoi.

E: Vas-y, un truc pas cool, alors.

B : Euh... Laisse-moi choisir..

E: Tu peux dire plusieurs trucs, quoi. Tu sais, en vrai, c'est libre, c'est... C'est toi qui vois.

B: Un truc pas cool... Bah, c'était par exemple, il y avait un mec qui est venu, et... Moi, j'étais au chômage à ce moment-là, donc j'avais pas mal de temps libre.

E: Ok.

B: Et donc, je lui... Il avait plusieurs problèmes avec son téléphone, avec des affaires, machin, je lui ai proposé des vêtements, des... Je lui ai proposé de venir avec lui réparer son tel, ou chercher un chargeur, ou je sais pas quoi, des trucs comme ça. Je l'ai cherché, à un moment donné, il s'est perdu dans la ville, il avait pas de téléphone, bref, je suis allé le chercher en bagnole, tout ça, tout ça, tout ça.

Et donc, il y avait une amitié avec lui, c'était cool, enfin, il ne parlait pas super bien français, mais... Enfin, c'était cool, quoi. J'ai essayé de discuter de ce qu'on peut, de son pays d'origine, tout ça, de le mien, du mien. Et, à un moment donné, pendant la semaine, pendant cette semaine d'hébergement, il... Il a dit qu'il voulait aller à Toulouse, parce que... Non, on est à Tours.

Parce que c'est là-bas qu'il a trouvé un cousin, ou un truc comme ça, de lui, et qu'il aimerait bien aller là-bas.

Et donc, enfin, j'étais prêt à lui acheter le billet de train, à l'aider avec de l'argent pour acheter son billet de train. J'avais dit à la coloc, ils étaient aussi chauds à participer.

Et je pense que c'est... On lui achète, et il avait, genre, le lendemain ou dans deux jours, le billet, le train. Et à ce moment-là, c'est Chloé qui intervient, qui devient... Je pense qu'elle n'était pas à la maison à ce moment-là.

Elle est au courant de tout ça. Ok. Et... En fait, elle contacte la table de Jean-Marie.

Elle disait qu'elle ne pense pas que c'est bien.

E: Qu'il aille à Toulouse ?

B: Oui. Elle contacte la table de Jean-Marie, et effectivement, tout est... Ils disent non, c'est impossible qu'il parte, il a des rendez-vous administratifs à Tours, on avait appelé... Ils avaient

appelé le 115, et tout ça. Enfin, il y avait un boulot administratif derrière. Ok. De quel nous, on n'était pas au courant. Et lui, il... Je pense qu'il voulait juste voir son cousin ou son pote, quoi. Il ne voulait pas faire tout ça. Je ne sais pas... Sa situation n'était pas ouf.

Ouais. Et donc, je me sentis... coupable, et... En même temps, incapable de faire vraiment quelque chose, autre que... Enfin, ça m'a fait demander, où sont les limites de ce que je peux faire pour cette personne ? Est-ce qu'on est vraiment amis, ou je suis juste en fait un hébergeur, et je dois rester un hébergeur, quoi. Ok.

Parce que sinon, je dois... Je dois demander pour tout. Genre, est-ce que j'ai le droit de l'aider à ça, à ça, à ça ? Et ça m'a mis... Ça m'a mis dans un état de confusion, quoi.

E: Ok. Parce que du coup ce questionnement là, de est-ce que tu es juste un hébergeur, est-ce que la table de Jean-Marie, ils vous l'ont dit, ou c'est juste toi tout seul qui t'es posé cette question ?

B: Non, c'est moi qui m'ai posé cette question. Encore, moi, j'ai pas discuté directement. C'était Chloé, par Chloé.

Toujours Chloé. Ouais, toujours Chloé. Sacré Chloé.

Ok. Donc, voilà. Je pense que j'ai pu le catégoriser comme une situation pas cool.

Genre... Qu'est-ce que je dois faire, quoi, finalement ? Ok. Que d'héberger et pas d'avoir plus de relations que ça, parce que c'est dangereux, entre guillemets.

E: Et est-ce que de cette situation. Après, vous en avez pu en parler, entre colocs ? Ou avec tes amis, ou avec... Je sais pas. ?

B: Ouais, on a parlé entre nous.

Et je pense que c'était un peu... Un mood un peu... Un peu triste dans la coloc, genre... Genre, ok, on a failli merder. Heureusement, il est pas parti. Ok.

Parce qu'il aurait raté ses rendez-vous, quoi. Ouais. Et on aurait gâché le travail administratif que d'autres assistantes sociales ont fait avec.

Oui, c'est sûr. Et c'est pas ce qu'on veut, quoi. Ouais.

Et donc... Oui. Après, on a juste... Je pense qu'après cet événement, on était plus... Distants. Ok.

Avec les gens qu'on hébergeait. Plus distants dans le sens... Quand on nous demandait quelque chose, on était... Je sais pas, faut voir avec la table de Jean-Marie. Ok, d'accord.

Je sais pas, je sais pas. Tu reportes... Je sais pas, je sais pas. Ok.

Donc c'était un peu... Un peu déshumanisant, je crois. Je sais pas si j'utiliserai ce mot, mais... Ok. Ok, ouais.

E: Est-ce que lui, il était mineur ? Ou c'était un majeur ?

B : Normalement, ils étaient tous mineurs. Normalement. Donc il y a aussi cette responsabilité de... C'est quelqu'un de mineur chez toi et... Tu peux pas faire n'importe quoi ou...

E : Ça vous posait pas forcément de problèmes ?

B: Ah non, ça... Ça, non. Parce qu'on les considérait, je crois, encore plus majeurs que nous, quoi. Ah ouais, ok. Parce qu'ils étaient... Enfin, majeurs, dans le sens adulte, du terme.

E: Parce que du coup... Ouais, même si genre... T'as l'air de me dire qu'après les personnes que vous avez hébergées, vous avez essayé de mettre un peu de distance. Il y avait quand même, j'imagine, les repas du soir que vous partagez, ou pas vraiment?

B: Oui. Oui. Parce que ça, on... Enfin, on savait qu'on a le droit, quoi. Oui, ok. Certes. Certes. On était même... Enfin, pas... Pas obligés. Je sais pas. Mais bien sûr qu'on partageait le repas. Ok. Et des histoires... Et leurs... Leurs histoires de vie super compliquées, quoi. Qui te faisaient mettre un peu en perspective ta vie.

Parce que souvent... Genre c'était assez fréquent que les jeunes puissent parler des histoires comme ça à vous, genre. Ben... C'est vrai qu'au début ils disaient pas... Ils disaient leurs histoires mais pas beaucoup de détails. Et plus on se connaissait, plus il y avait une confiance qui s'est formée. Ok. Et... Et on avait plus de détails, oui. De leur famille ou de ce qui se passe chez eux en ce moment ou... Ok. Leurs plans en France et tout ça.

E: Et c'était quelque chose que vous demandiez... Enfin, sans forcément leur poser la question mais... Par exemple, si il y avait une personne pendant les premiers jours elle parlait pas forcément. Genre vous vous posez la question de ah, mais d'où elle vient ou c'est quoi ses plans, ou pas forcément. Il y avait de la curiosité, tu vois, par rapport à la personne ?

B: Euh... Ben, je pense qu'on... On essayait de parler du quotidien, des trucs de 30 ans. Le sujet léger et tout ça. Au début.

Et juste, ils avaient envie. Mais on... Je pense qu'on avait appris à pas... Enfin, pas... Oui, pas à demander et... Comme ça. Ouais. Parce que ça... Ça peut... Ils auraient pu passer par des trucs traumatisants, quoi. Et pas forcément envie de discuter. Donc on... Au début, non. Au début, c'est resté tranquille. Ouais. Ouais.

E: Un peu de repos.

B: Oui. Oui.

E: Trop bien. Et est-ce que, toi, les trucs que t'as pu entendre , ce que les gens t'ont raconté des fois ça t'a... perturbé... ?

B: Oui, bah, j'en ai appris, il y avait deux frères qui sont arrivés une soirée. Et... Et... Et on mangeait.

C'était un peu silence, comme ça. Puis ils étaient... Ils étaient vraiment... Ils parlaient pas beaucoup. Et... Et je sais pas... On essayait de discuter un peu des trucs légers. Et... Et dans la discussion, comme ça, ils disent que, ah bah oui, on est arrivés par l'Italie et qu'il y a deux jours, on était... Enfin, on est arrivés par l'Italie il y a deux jours et on a passé la Méditerranée dans un bateau horrible qui... Enfin, il y avait la tempête et qu'on était sous la pluie pendant des heures et qu'on avait peur pour nos vies et tout ça. OK. Et... Et... Et je rappelais... Ouais, tu savais pas trop quoi dire quoi. Oui Ça te bouscule un peu quoi. Ouais, c'était pas facile. Des histoires comme ça, des histoires de gens qui nous montraient leur brûlure par rapport au fait qu'ils étaient... je ne sais plus de quel pays ils venaient, peut-être... non merde, malheureusement je ne sais plus, où il y avait eu la guerre civile et donc que leur famille était de je ne sais pas quel parti politique et donc où leur maison a été mise en feu. Brûlée. Brûlée. Et ils avaient des brûlures sur le corps et ils montraient et on était wow. Ok, ouais. Wow, la vache. Putain. Putain. Putain.

E : Ok. Ouais, et... Et ça, des trucs aussi forts comme ça, vous pouviez en reparler en coloc ou c'était un peu tabou de reparler de ce genre d'expérience ?

B : Entre nous ?

E : Ouais, entre vous, sans les...

B : Ah, moi j'ai parlé. Enfin moi j'avais besoin d'entendre que tout le monde est surpris et enfin pas touché mais genre bousculé comme moi et que putain, j'ai senti, j'avais besoin d'un peu de... pas compassion, on dit empathie ? Non, pas empathie parce que c'était pas ma situation. Tu peux aussi avoir besoin de ce genre de trucs même si c'est pas ta situation, tu vois. Oui genre est-ce que t'as senti le même truc que moi vers ce truc, oui. Genre de... Compréhension un peu. Compréhension de genre putain quelle vie et quelle chance on a quoi. Nous, on vit pas ça. Donc oui, moi j'ai discuté. Ouais, j'avais besoin.

E : Et avec Utopia, jamais par contre ? Des fois vous discutez, enfin il y avait des réunions d'hébergeurs avec Utopia ou avec la table de Jean-Marie. Vous parliez entre hébergeurs ou non ? Genre pour partager des expériences, tu vois.

B: Ah oui, bonne question. Moi... Moi non. Je pourrais te donner le contact de Chloé, je sais pas si Chloé... Non, c'est trop intéressant de... Je sais pas si Chloé le faisait. Je sais pas si Chloé le faisait. Parce que même à la table de Jean-Marie, quand j'ai cuisiné et tout ça et j'étais avec d'autres gens, on savait que cette personne héberge aussi, cette personne héberge aussi et tout ça. Mais on discutait pas. On discutait pas.

E: Ah ouais, ok. Ouais. Ça c'est pas un truc qui a été étrange, sur le moment de se dire trop bizarre de ne pas en parler ?

B: Non, j'ai même pas compris jusqu'à maintenant.

E: Ok.

B: Je sais pas. Ouais. Putain, je sais pas. De quoi tu voulais discuter ? Qui t'as eu cette semaine ? Genre, je sais pas.

E: Non, mais t'sais, je pense qu'il y a plein de questions, genre la position que tu peux avoir.

B: Ah, de se mettre en question et de discuter avec eux dans ça. Ah oui, je vois. Ah oui, non, malheureusement, j'ai jamais pensé à ça.

E: Vous, vous étiez plusieurs, mais t'imagines, quelqu'un qui héberge, qui est tout seul, tu vois, peut-être qu'il a besoin de parler avec d'autres gens qui hébergent pour savoir ça, ça m'a choqué...

B: Ouais, c'est vrai. Je sais pas.

E: Non. Mais ok. Tant mieux si t'as pas eu le besoin de ça.

B : J'ai pas eu l'inspiration. (rires) Je pense que j'aurais kiffé, ouais.

Ok. Ouais. Ouais.

J'aurais kiffé.

E: Et après coup, t'en as reparlé, de ces expériences, ou quand t'es parti de tour, c'était fini ?

B: Hum. Je pense que je parlais vite dans des contextes sociaux, fêtes et tout ça, genre... S'il y avait le sujet d'Utopia, ou... Je dis, ah oui, moi aussi j'étais dans un coloc d'hébergeur. Mais c'ai pas essayé de faire du travail de sensibilisation, si ça c'est la question. J'aime bien partager avec les gens. Mais c'est souvent de... Ouais, trop cool que ça existe, mais... Mais quel dommage, quoi. Enfin, qu'on doit faire ça. que Le 115... Il n'y a pas cette place. Bref. Politiquement...

E: Oui, ben oui.

E : Et du coup, est-ce que tu penses que, t'aurais envie de refaire ce genre d'expérience plus tard ou pas forcément...?

B: Ouais, grave, grave, grave. Carrément. Et là, oui, dans les semaines, j'ai déménagé dans une nouvelle coloc où on est... On a une chambre d'extra, on a dit chambre pour des amis, on l'a appelée. Enfin, j'habite depuis deux semaines. Mais dans les discussions, c'était chambre d'amis. Jamais chambre... d'accueil ou je sais pas comment... Ok.

Comment on l'appelle à Tours. Ouais. Ouais, c'est chambre d'amis qu'on utilisait pour l'Utopia aussi.

Mais on n'a jamais discuté de ça parce qu'il y a même pas... Genre, dans le village, il est tellement loin de tout qu'une personne qui a besoin d'hébergement n'aurait pas... Je pense qu'il n'aurait pas le service social auquel il aurait besoin dans le village.

3- Grille d'entretien

Grille d'entretien à destination des hébergeur.euses solidaires

Rappel du cadre (mémoire de M2, anonyme, enregistrer pour ne pas déformer les propos..)

Général	
	Pouvez-vous vous présenter ? (nom, âge, métier..)
	Comment vous est venue l'idée de faire de l'hébergement solidaire ?
	Comment fonctionne ce système d'hébergement ?
Organisation	
	Comment avez vous connu cette association ?
	Est ce que vous faisiez déjà des actions solidaires avant ?
	Comment connaissez vous les personnes hébergées ? Comment sont-elles orientées ?
	Est ce que le cadre associatif procure quelque chose en plus qu'un simple hébergement ?
Expériences	
	Avez-vous une expérience/ un moment particulièrement positif à raconter ?
	Et une expérience particulièrement difficile / compliquée à gérer?
	Comment l'avez vous résolu ?
	Est- ce que vous avez un espace pour parler de ça , de vos expériences ? Avec d'autres bénévoles/ entre vous ?
Liens	
	Gardez-vous des liens avec les personnes que vous avez accueillies ? D'autres bénévoles ?
	(Si non) Aimeriez-vous en avoir plus ?
Sortie	
	Vous comptez continuer longtemps à être hébergeur.euse?

Quels pourraient être les limites/ conseils pour des personnes qui souhaitent héberger ?
--

Merci beaucoup pour votre temps !

4- Et en Espagne ?

Etat de l'art des conditions d'accès au logement des personnes exilées en Espagne

Ayant résidé à Grenade en Espagne dans le cadre d'une mobilité étudiante, il paraît nécessaire d'élargir mes questions de recherche à la situation Grenadine. N'ayant pas trouvé d'éléments suffisant pour étudier ces questions uniquement dans la ville de Grenade, j'ai décidé en ayant conscience que les dynamiques de la ville sont liées à celles de la région et du pays dans laquelle elle se trouve, d'étudier globalement la situation d'accès au logement des personnes exilées en Espagne.

Le cas espagnol est particulier à étudier de par sa migration récente et massive, mais également en raison des importantes problématiques d'accès au logement.

Pendant la crise de 2008, l'accès au logement s'est avéré très difficile pour les personnes résidant sur le territoire espagnol. S'en est donc suivi de multiples manifestations pour l'accès au logement digne, contre les expulsions et les hausses de loyers démesurées. L'Etat a donc mis en place, de 2009 à 2012 un "*Plan Estatal de vivienda y rehabilitación*".

Cependant, les inégalités face au logement persistent et la crise du logement est encore actuelle en Espagne.

En Andalousie, et plus précisément à Grenade, il existe un gros problème d'accès au logement. Pour 2 raisons : une grande université avec beaucoup de logements pour les étudiants, dont de nombreux étudiants Erasmus et un tourisme qui se développe avec beaucoup de logements réservés aux hébergements temporaires touristiques. Des associations d'habitants naissent, notamment dans les quartiers touristiques, pour demander une réduction de la hausse des prix des loyers.

Il est compliqué de se loger, face à la spéculation des propriétaires sur les prix des loyers et les salaires qui n'augmentent pas. La spéculation immobilière conditionne l'accès au droit au logement, et le logement est alors considéré comme un marché, et non plus comme un droit universel.¹⁵⁸ Cette problématique est généralisée à une grande partie de l'Espagne.

Les personnes les plus précaires sont d'autant plus concernées par ces problèmes de logements, dont les personnes migrantes, qui subissent une marginalisation et une exclusion face à l'accès au logement. Comme l'explique l'anthropologue Menara Lube Guizardi dans son article publié en 2013, le marché de l'immobilier, en plus de discriminer les personnes exilées, profite d'elles, car beaucoup de propriétaires leur font payer un loyer plus élevé pour un logement de moins bonne qualité que les natifs Espagnol.¹⁵⁹

De plus, malgré l'existence de logements sociaux, il y a une réelle ségrégation de ce type de logements, situé en périphérie des villes, dans les mêmes quartiers, ainsi qu'une difficulté à y accéder.¹⁶⁰

Ce qui nous intéresse ici sont les solutions de logement ou d'hébergement des personnes exilées, notamment lors des premiers mois ou années suivant leur arrivée en Espagne. Il est important de souligner que les profils sont différents d'en France, notamment avec une grande concentration de population marocaine, surtout en Andalousie, et ici, à Grenade, mais également une population venue d'Amérique latine, alors que ce type d'immigration est moins important en France.

Les stratégies de logement des personnes arrivées récemment sont souvent locatives en colocation. En effet, en Espagne, il est très courant que le propriétaire ne demande pas de papiers spécifiques pour entrer dans la location d'une chambre dans un appartement partagé, et que les loyers soient peu chers. Les personnes partagent donc un appartement ou une chambre avec des membres de la famille, mais aussi des compatriotes, des collègues de

¹⁵⁸ Guizardi, M. L. (2013). Inmigración, vivienda e integración social en España. Dilemas, retos y perspectivas. *Ecléctica*, (2), 63-77.
<https://doi.org/2254-0113>

¹⁵⁹ Idem

¹⁶⁰ Fernández Gutiérrez, F., & Checa Olmos, J. C. (2003). *Vivienda y segregación de los inmigrantes en Andalucía*. *Revista Electrónica de Geografía y Ciencias Sociales, Universidad de Barcelona*, 7(146), [http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146\(061\).htm](http://www.ub.es/geocrit/sn/sn-146(061).htm)

travail ou des personnes inconnues.¹⁶¹ Cependant, ces stratégies de colocation s'accompagnent de surpeuplement des habitats, et de logement insalubres.¹⁶²

De plus, malgré le fait que la régularité sur le territoire ne soit pas une condition pour accéder à une location, il existe un "racisme immobilier", où les propriétaires refusent de louer aux personnes exilées. C'est là où peuvent intervenir des associations comme Provivienda¹⁶³, pour se porter garant et louer au nom de l'association les logements.

J'ai réalisé un entretien avec une travailleuse sociale de l'association Provivienda, et un autre avec la directrice de l'association Granada Acoge, deux associations importantes dans l'accompagnement des personnes exilées à Grenade. Les deux enquêtées rencontrées au sein des deux associations Grenadines m'ont expliqué le fonctionnement de leurs associations, ainsi que leurs missions. Elles sont restées très floues et évasives sur la question des personnes sortantes du système de protection internationale et donc en situation irrégulière. J'en déduis que leurs actions sont limitées par leur principal financeur qui est l'Etat Espagnol, et qu'il est alors difficile de concevoir des programmes pour les personnes en situation administrative irrégulière. L'association Provivienda héberge les demandeurs d'asiles et les réfugiés, lorsque leur demande d'asile aboutit. J'essaie de venir plusieurs fois sur le sujet des personnes déboutées, mais mon enquêtée¹⁶⁴ n'a pas l'air de vouloir aborder le sujet : "*Il s'agit maximum deux semaines pour partir des hébergements, mais on essaie de ne pas les mettre à la rue*"¹⁶⁵. Lorsque j'insiste un peu sur les solutions d'hébergement que trouvent ces personnes, elle me dit " *je ne vais pas vous dire qu'il n'y en a pas qui se retrouvent à la rue..*".¹⁶⁶

J'ai essayé de questionner les d'hébergements chez un tiers et l'hébergement solidaire en Andalousie et en Espagne, mais je n'ai pas trouvé beaucoup d'informations. En effet, lors de deux entretiens avec les travailleuses au sein d'associations Grenadines, les enquêtées n'avaient pas connaissance de ce type d'hébergement.

Un système de logement très présent en Espagne sont les *infras-viviendas*.

¹⁶¹ Parreño Castellano, Juan Manuel; and Guerra Talavera, Raquel. "La vivienda de los inmigrantes indocumentados residentes en Canarias (España)". *Scripta Nova: revista electrónica de geografía y ciencias sociales*, vol. VOL 10, <https://raco.cat/index.php/ScriptaNova/article/view/56041>.

¹⁶² Checa Olmos, J. C., Arjona Garrido, Á., & Checa y Olmos, F. (2011). *Satisfacción residencial de los africanos en Andalucía (España)*. *Revista Española de Migración Internacional (REMI)*, 161-182. <https://doi.org/10.4000/remi.5465>

¹⁶³ Voir le site internet de l'association : <https://www.provivienda.org/guia-comunicacion-migracion-vivienda/>

¹⁶⁴ Travailleuse sociale au sein de Provivienda (le nom a été changé)

¹⁶⁵ Extrait d'entretien du 08/11/24 avec Paola, travailleuse sociale à Provivienda (les extraits ont été traduits de l'espagnol par moi-même)

¹⁶⁶ Idem

Las infra viviendas sont des logements que l'on pourrait qualifier de fortune, insalubres. Ils représentent 34 % des foyers Andalous.¹⁶⁷ Les "cuevas", qui sont des grottes habitées, ou des maisons troglodytes, sont des modèles très répandus d'infra viviendas en Andalousie, et sont notamment habitées par les populations gitanes.

Mais, l'Andalousie, et l'Espagne en général, compte également une grande partie d'infra viviendas autoconstruites, que l'on pourrait qualifier de bidonvilles, en périphérie des grandes villes. C'est le cas notamment de Valence,¹⁶⁸ où depuis une vingtaine d'années, une partie de la population Rom vit dans des autoconstructions (cabanes), des anciens entrepôts ou des locaux commerciaux, à l'extérieur de la ville. Ces populations vivent donc dans des espaces le plus souvent insalubres, qui sont souvent coupés des nécessités premières et isolés, de par leur éloignement géographique avec le centre ville. Une autre partie de ces populations vit un peu plus proche de la ville, mais toujours dans des quartiers périphériques, où ils accèdent au logement via des locations peu chères et peu salubres, des sous-locations informelles, ou encore en occupant des immeubles abandonnés.¹⁶⁹

Ces types d'habitations insalubres et informelles ne se retrouvent pas seulement dans les stratégies d'habitats des personnes Roms, sinon qu'elles concernent une grande diversité de population.

Par exemple, aux alentours de la province d'Almeria et celle de Huelva, il y a une grande concentration de personnes migrantes travaillant dans l'agriculture, en contrats saisonniers ou non, et vivant dans des infra viviendas près des serres agricoles ou des champs d'oliviers.¹⁷⁰

L'article "*Satisfacción residencial de los africanos en Andalucía (España)*"¹⁷¹ publié en 2011 explique que les personnes exilées venant de pays africains se logent soit dans les quartiers périphériques urbains, soit dans les espaces ruraux. Dans le cas des zones rurales, les personnes vivent soit dans les environs des villes, sur des sols non urbanisables, soit, le plus souvent, proche des exploitations agricoles. Ils habitent alors au sein d'entrepôts, de locaux industriels ou d'auto construction, dans lesquels il n'y a pas d'eau courante, pas d'électricité et

¹⁶⁷ Rinken, Sebastián, and Anaïs Herrón. "La situación residencial de la población inmigrante en Andalucía." (2004).

¹⁶⁸ Torres Pérez, F. et Monsell Liern, M. (2018) . Lieux, logements et accès à la ville des Roms à Valence (Espagne) Espaces et sociétés, n° 172-173(1), 109-125. <https://doi.org/10.3917/esp.172.0109>.

¹⁶⁹ Idem

¹⁷⁰ Arab, Chadia. « Les Marocaines à Huelva sous "contrat en origine" : Partir pour mieux revenir ». Migrations Société, 2009/5 N° 125, 2009. p.175-190. CAIRN.INFO, shs.cairn.info/revue-migrations-societe-2009-5-page-175?lang=fr.

¹⁷¹ Checa Olmos, J. C., Arjona Garrido, Á., & Checa y Olmos, F. (2011). *Satisfacción residencial de los africanos en Andalucía (España)*. *Revista Española de Migración Internacional (REMI)*, 161-182. <https://doi.org/10.4000/remi.5465>

qui sont très isolés. Pour le cas des quartiers périphériques, les logements loués sont souvent détériorés et surpeuplés. Ces logements insalubres sont, dans la plupart des cas, marginalisés et invisibilisés.

Il y a également, comme en France, la présence de squat, mais que je n'ai toujours pas pu connaître à Grenade. Les squats, ici appelés okupas (pour les squats militants) et okupas (pour les squats de logement précaires, se font connaître grâce à des réseaux spécifiques, que je n'ai pas pu infiltrer. Ces okupas sont des occupations de logements vides par les habitants et les activistes. Le phénomène, qui a pris de l'ampleur à la suite de la crise de 2008, s'est agrégé aux mouvements sociaux de l'époque.¹⁷² Ce mouvement s'allie également pour loger des personnes en situation irrégulière.

*“ Ni casas sin gente, ni gentes sin casas. ”*¹⁷³

Tel es el slogan de la asociación stop desahucios (expulsión) Granada.

Le manque d'accès au logement digne aggrave les processus de marginalisation sociale, mais produit également de l'instabilité au niveau de l'emploi et un manque d'accès aux droits fondamentaux. En effet, si une personne n'est pas domiciliée, elle ne peut pas accéder aux droits sociaux.¹⁷⁴

En conclusion, bien que les réglementations et les situations face au logement diffèrent en Espagne et en France, l'on retrouve une similitude dans l'informalité des stratégies que doivent mettre en place les personnes exilées pour accéder à un logement, bien que souvent très précaire.

De plus, ces stratégies restent en marge et invisibilisées.

¹⁷² ADELL, R., MARTÍNEZ, M. (eds), (2004), *¿Dónde están las lavas? Prácticas y contextos sociales del movimiento okupa*, Madrid, La Catarata.

¹⁷³ Extrait de mon observation de terrain du 30/11/24 lors d'une manifestation pour la "vivienda digna"

¹⁷⁴ Guizardi, M. L. (2013). Inmigración, vivienda e integración social en España. Dilemas, retos y perspectivas. *Ecléctica*, (2), 63-77.

<https://doi.org/2254-0113>